

ASSOCIATIONS

internationales

international

NGO



ONG

NUMERO

Palais d'Egmont - Bruxelles

LA REVUE MENSUELLE
DES ORGANISATIONS
ET RÉUNIONS
INTERNATIONALES

MONTHLY REVIEW
OF INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS
AND MEETINGS



13^e ANNÉE

13TH YEAR

1

« Associations internationales » est publiée par l'Union des Associations Internationales, organisation internationale non gouvernementale, à but scientifique, fondée en 1910, ayant le Statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'O. N. U. (septembre 1951) et auprès de l'Unesco (novembre 1952).

"International Associations" is published by the Union of International Associations, non-profit making international non-governmental organization, founded 1910, granted Consultative Status by the Economic and Social Council of the United Nations (September 1951) and by Unesco (November 1952).

Comité de Direction - Executive Council

President - *President* :

Etienne DE LA VALLÉE POUSSIN, Sénateur, Délégué belge à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe (Belgique).

Vice-Présidents - *Vice-Présidents* :

Sir Ramaswami MUDALIAR, President India Steamship Company (India) ;
Pierre VASSEUR, Secrétaire general honoraire de la Chambre de Commerce Internationale (France).

Membres - *Members* : W. W. ATWOOD Jr, Director, Office of International Relations, National Academy of Sciences (USA) ;

Th. CAVALCANTI, Président de l'Institut de Droit Public de la Fondation Getulio Vargas (Brésil) ;

F. FAUBEL, Président de la Confédération allemande des Industries chimiques ;

C. H. GRAY, Secretary, World Power Conference (United Kingdom) ;

MAX HABICHT, Avocat (Suisse) ;

S. ROKKAN, Président, International Committee for Social Sciences Documentation (Norvège) ;

Louis VERNIERS, Secrétaire général honoraire du Ministère de l'Instruction Publique (Belgique) ;

Secrétaire Général - *Secretary-General* :

Georges Patrick SPEECKAERT, Docteur en droit.

Trésorier Général - *General Treasurer* :

Georges JANSON (Belgique).

Autres Membres - *Other Members*

Prof. R. Ago (Italie)
C. Ascher (USA)
Sir E. Beddington-Behrens (UK)
Lord Beveridge (UK)
M. Blank (Germany)
L. Boister (Suisse)
Sir Harry Brittain (UK)
M. Caetano (Portugal)
L. Camu (Belgique)
Mrs K. Chattopadhyay (India)
G. de Soyma (Ceylon)
J. Drapier (Belgique)
J. G. D Souza (India)
Dr G. Erdmann (Germany)
R. Pénaux (Belgique)
Dr Ch. C. Fenwick (USA)
J. H. Fricelma (Pays-Bas)
A. Gjores (Sweden)
J. Goormaghtigh (Belgique)
G. Hahn (France)
K. S. Hasan (Pakistan)
J. Henle (Germany)
Mrs C. Herzog (USA)
P. Hoffman (USA)
E. Jensen (Denmark)
Miss A. Kane (New Zealand)
M^{lle} A. M. Klompe (Pays-Bas)
Dr W. Kotschnig (USA)
T. Kotarbinski (Pologne)
O. B. Kraft (Denmark)
G. Kraft (Argentine)
H. Lange (Norway)
Prof. G. Langrod (France)
A. Lawrence (Guinée)
O. Lelmgruber (Suisse)
Ed. Lesoir (Belgique)
R. P. Levesque (Canada)
G. Lorphèvre (Belgique)
Ch Malik (Liban)
T. Maeda (Japon)
G. Mannucci (Italie)
Prof. J. Meynaud (France)

R. Millot (France)
M^{me} Morard (Suisse)
M. Moskowitz (USA)
Prof H. Mosler (Germany)
R. Murphy (USA)
F. Muuls (Belgique)
Lord Nathan of Churt (UK)
Rt Hon. Ph. Noel-Baker (UK), MP
J. H. Oldenbroek (Netherlands)
A. Ordning (Norway)
W. Oswald (Suisse)
J. Pastore (Italie)
K. Persson (Sweden)
B. Pickard (UK)
P. Pires de Lima (Portugal)
A. Proksch (Autriche)
Dr J. Rees (UK)
M. A. Rifaat (UAR)
Dr P. Romani (Italie)
L. Rosenberg (Germany)
J. Rueff (France)
R. Savary (France)
P. Schillings (Belgique)
Y. Seguillon (France)
M. Simon (France)
B. D. Stosic (Yougoslavie)
W. H. Tuck (USA)
Jhr. M. van der Goes van Naters (Netherlands)
G. N. Vansittart (UK)
E. Van Tongeren (Netherlands)
M. van Zeeland (Belgique)
P. van Zeeland (Belgique)
V. Veronese (Italie)
M. Verrijn-Stuart (Netherlands)
W. von Cormides (Germany)
H. von Brentano (Germany)
L. Wallenborn (Belgique)
W. Watkins (UK)
P. Wigny (Belgique)
D. V. Wilson (USA)
Mgr X. Zupi (Saint-Siège)

Secrétariats

Secrétariat Général : *General Secretariat* :

Palais d'Egmont, Bruxelles 1, tél. 11.83.96.

Secrétariats régionaux - *Régional Secretariats* :

Allemagne : Herr Direktor K.-F. Schweig,

Ehrenhof, 3, Düsseldorf, tél. 46408.

Argentine : M^{me} Cristina C.M. de Aparicio,

Beruti 3825 (4^o piso 9), Buenos Aires.

Brasil : M^{me} Irene de Menezes Doria, Avenue

Copacabana, 75, Apto 903, Rio de Janeiro.

France : M. R. Ranson, 35, Boulevard de la

République, Saint-Cloud (S.-et-O.).

Italie : M. F. Alberto Casadio, Palazzetto di

Venezia, Via S. Marco, 3, Roma.

Netherlands : Mr A. Cronheim LL. D., Director,

Holland Organising Centre, 16, Lange

Voorhout, The Hague, tel. 18.49.25.

Pakistan : Begum Tazeen Faridi, 67-B Garden

Road, Karachi.

République Arabe Unie : Prof Ahmed Sowelim

El Emari, c/o Afro-Asian Organization for

Economie Cooperation, POB n^o 507, Le Caire.

Suède : Mr Hans Blix, 32 Artillerigatan,

Uppsala.

Suisse : M^{me} Raoul Lenz, 25, Grand'Rue, Ge-

neève, tél. (022) 26.32.28 - Telex 224.76.

United Kingdom : Mr E. S. Tew, 91, Lyndhurst

Gardens, Finchley, London N. 3, tel. :

FIN 2354.

USA : Mr Richard S. Winslow, Director, Fo-

reign Policy Association - World Affairs

Center, United Nations Plaza at 47th Street,

New York 17.

L'UNION DES ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

PUBLICATIONS

of the

(La liste complète sera envoyée sur demande)

- Annuaire des Organisations Internationales en collaboration officielle avec, le Secrétariat des Nations Unies. 8^e édition, en langue française, décrivant 1422 organisations en 1444 pages. Prix : Europe 700 FB, S. 5, 70 NF, 60 FS.
- Associations Internationales (mensuel)
Abonnement : 250 FB, 25 NF, 22 FS ou équivalent.
Ce numéro : 35 FB, 3,50 NF, 3 FS.
- Calendrier des Congrès, édition 1961
Prix : 120 FB, 12 NF, 10 FS.
- Bibliographie courante des documents, comptes rendus et actes des réunions internationales (mensuel)
Prix : 100 FB, 10 NF, 8,50 FS.
- Répertoire des Périodiques publiés par les Organisations Internationales (inter-gouvernementales et non gouvernementales)
2^e édition, décrit 1.340 périodiques. X + 242 pages.
Prix: 150 FB; 15 NFF; 12,50 FS.
- Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales
10 brochures (la liste sera envoyée sur demande).
Dernière parue :
N° 10 La coopération internationale et nous, par L. Verniers, 93 p,
Prix : 50 FB, 5 NF, 4,50 FS.

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

(A complete list will be sent on application)

- Yearbook of International Organizations
1958-59 (in English). OUT OF PRINT
1960-61 (in French) : US \$ 16, Sterling Yone 95/-.
- International Associations (monthly)
Annual subscription : \$ 5 or 36/-.
This issue : \$ 0.70 or 5/-.
- International Congress Calendar 1961
Price : Sterling 18/-; \$ 3.
This new annual Calendar gives details of all scheduled international meetings, including organizers' addresses, with subject and geographical indexes, not merely for the current year but for all subsequent years for which events have been announced.
- Bibliographical Current list of Papers, Reports and Proceedings of International Meetings (monthly)
Price Sterling 14/-; \$ 3.
- Directory of Periodicals published by International Organizations (inter-governmental and non-governmental)
2nd edition, describes 1,320 periodicals. X plus 242 pages. Price : \$ 3 or 21/- sterling.
- Documents for the study of international non-governmental relations
Latest volume - Doc. n° 10 :
N° 10 La coopération internationale et nous, by L. Verniers.
Price : US \$ 1; Sterling 7/-.

Une nouvelle collection

LA SCIENCE DES CONGRES

- 1 — Théorie et pratique de l'Organisation des Congrès internationaux
135 pages. 100 FB, 10 NF, 8,50 FS.
- 2 — Manuel de l'organisateur de congrès
par L. Duchesne. 150 FB, 15 NF, 12,50 FS.

A new series

CONGRESS SCIENCE

- 1 — International Congress Organization - Theory and Practice
135 pages. Price : Sterling Zone 14/-; \$ 2.
- 2 — Congress Organizers' Manual
by L. Duchesne. \$ 4, Sterling Zone 21/-.

Modes de paiement :

— Par virement au compte courant de l'UAI

Methods of payment :

— By transfer to the account of the UAI

à Bruxelles : Compte chèque postal n° 346.99.

ou Compte n° 16.694 à la Banque de la Société Générale de Belgique, 3, Montagne da Parc.

à Genève : Compte n° 472-043.30 à l'Union des Banques Suisses.

in Dusseldorf: Konto N° 91097 der Deutsche Bank, Königsallee, 45-47 (Beschränkt konvertierbares DM-

Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsministeriums Nr. 23/53 können Abonnementsgebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden. 250 Frs B = DM 22.

in London : to Mr E S Tew 91 Lyndhurst Gardens, Finchley N. 3, by crossed cheque payable to Union of International Associations (no application to British Exchange Control necessary.)

in New York : Account at the First National City Bank, 55, Wall Street.

à Paris : Compte n° 58.567 à la Banque de l'union Parisienne, boulevard Hautemann, 6-8, (C. C. P.

de la Banque, n° 170.09).

à Rome: Compte courant Banco di Roma, 307 Via del Corso.

in The Hague : Account 785.330 at R. Mees & Zoonen

— Par envoi à noire adresse d'un chèque barré établi à l'ordre de l'Union des Associations Internationales.

13, Kneuterdijk.

- By crossed cheque addressed to and made out to the order of the Union of International Associations.

INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

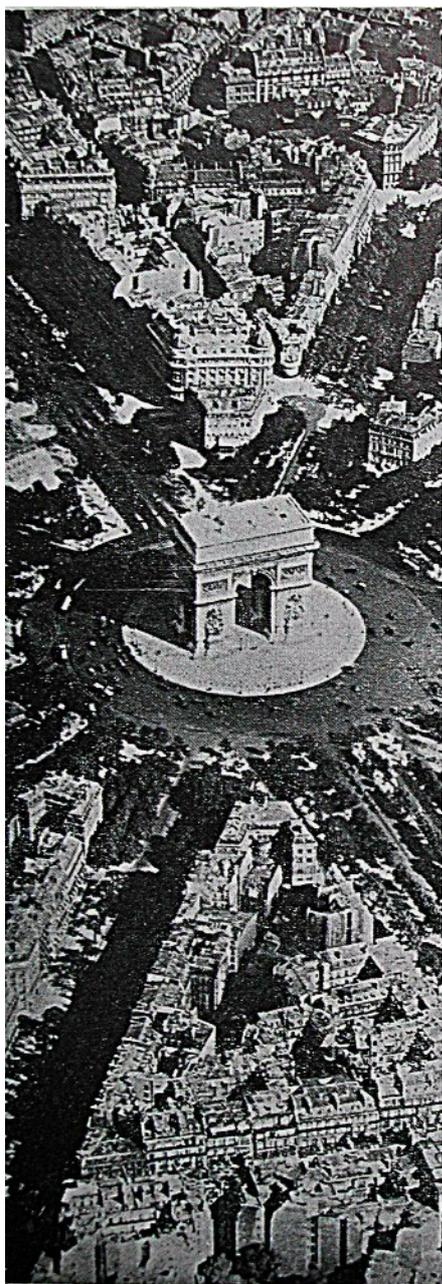
13^E ANNÉE 1961 13TH YEAR
A V R I L 4 A P R I L

SOMMAIRE

CONTENTS

LA FRANCE ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

La France et la coopération internationale, par Jacques de Bourbon Busset	
222	
La France et la coopération intellectuelle à l'Unesco, par Henri Laugier	226
Le projet Orient-Occident et la France, par Vadime Elisseff	231
La France et la science contemporaine : Vers la diplomatie scientifique, par P. Piganiol	236
La France et la coopération atomique internationale, par Bertrand Goldschmidt	241
Le Centre National de la Recherche Scientifique et la coopération internationale, par Jean Coulomb	248
La France et la stabilisation des marchés des produits de base, par Henri Janton	253
L'aide technique de la France aux Etats d'Afrique noire et à Madagascar, par P. Cousseran	258
La coopération internationale dans le domaine de l'enseignement, par Guy Michaud	264
L'Alliance Française, par Marc Blancpain	268
L'enseignement religieux français à l'étranger, par Mgr P. Ramondot	272
La Mission Laïque Française, par M. Fort	274
Le Français, langue de coopération internationale, par le Professeur G. Capelle	276
La France et l'art contemporain, par Jean Cassou	
282	
Les services des relations extérieures de l'administration française, par J. L. Cremieux-Brilhac	286
La cité ouverte sur le monde, message par Pierre Coulon	293
Les salles de congrès en France, par l'Amiral Meyer	295
	*
	979
English Summaries	
	*
<i>Fourth Supplement to the, annual International Congress Calendar 1961 edition -</i> Quatrième supplément au « Calendrier annuel des réunions internationales », édition 1961	307



CE fascicule est le quatrième de la série des numéros spéciaux que la revue « Associations Internationales » a consacrés aux apports nationaux à la coopération internationale. Il s'ajoute à ceux qui ont déjà traité de l'apport des Etats-Unis d'Amérique (avril 1956), de la Belgique (février 1958), et de l'Italie (juillet 1958).

La publication de tels numéros « nationaux » répond à un double mobile.

Il est opportun de rappeler de temps à autre que la coopération internationale n'est pas une entité abstraite et vague, une vue de l'esprit, mais qu'elle est un partage, une mise en commun, et qu'elle n'existe qu'en fonction d'apports nationaux.

La coopération internationale est pareille à un arbre fruitier et comme lui sa production dépend des racines. Celles de la coopération internationale sont la vitalité, l'intelligence, l'esprit de liberté, fraternité et égalité des diverses nations, unies par un sens profond de leur solidarité.

L'autre raison est que, par une saine émulation, il faut encourager les nations du monde à rivaliser d'initiative et de générosité dans leur participation à l'œuvre de coopération.

Depuis longtemps, nous souhaitons traiter du cas de la France, parce qu'au cours des recherches et travaux effectués depuis plus de dix ans par l'UAI, nous constatons que la France venait, dans tant d'aspects de l'activité internationale, en tête de toutes les nations. Les statistiques incorporées dans ce numéro le démontrent à suffisance.

Ce numéro constitue tout d'abord, à nos yeux, un juste hommage rendu à la mémoire des innombrables Français de tous milieux qui furent les pionniers de l'œuvre de coopération internationale. Un juste

hommage aussi à la Nation qui a sans doute fourni, par l'exercice spontané de ses qualités foncières, la plus grande contribution à l'organisation internationale non gouvernementale, c'est-à-dire dans ce domaine qui ne rapporte pas de profits matériels à un pays et où l'apport d'un chacun, à l'abri des passions politiques et des scrutins stériles, est fonction de la compétence et du dévouement.

LA RÉDACTION.

EDITORIAL

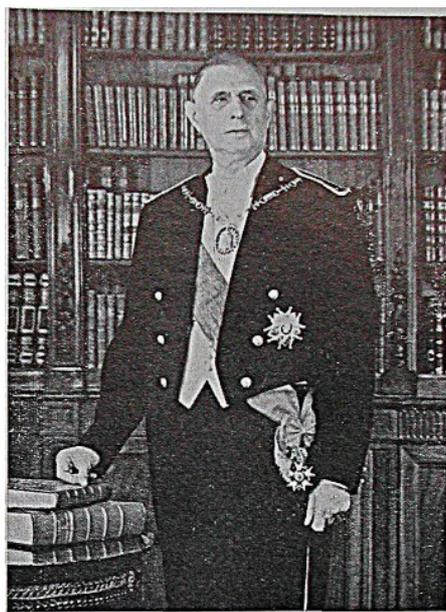
THIS issue is the fourth in the series of special numbers devoted by " International Associations " to national contributions on behalf of international cooperation. It follows those which dealt with the USA's contribution (April 1956), Belgium's (February 1958) and Italy's (July 1958).

Production of these " national " issues is inspired by a dual motive.

It is useful to remind ourselves from time to time that international cooperation is not an abstract and vague concept, a matter of theory, but a practical sharing and pooling of efforts, and it depends for its existence on national contributions.

International cooperation can be likened to a fruit tree; the crop depends on healthy roots. The roots of international cooperation are the vitality, brain power and spirit of liberty, fraternity and equality in the various nations, united by a deep sense of their solidarity.

The other reason is that the nations of the world should be encouraged to emulate each other in the extent and effectiveness of the participation in the work of cooperation.



For a long time we have wanted to present the case of France, because research by the UIA over the last ten years or more has shown that France heads the list in so many aspects of international activity. Statistics incorporated in this issue bear ample witness.

To our mind this issue constitutes above all a well-deserved tribute to the memory of innumerable Frenchmen, from all walks of life, who were pioneers in the work of international cooperation. A tribute also to the nation which has surely made the greatest contribution, by the spontaneous exercise of its characteristic qualities, to international non-governmental organization, that is to say, the field which-brings no material gain for any one country, the field where each individual contributes according to his ability and devotion, political feelings forgotten.

LA FRANCE

ET LA CO OP ER ATI ON INT ER NA TIO NA LE

Le rôle de la FRANCE doras le monde a donné lieu à tant de développements oratoires qu'il est très difficile d'émettre quelques idées à ce sujet sans tomber dans les pires platitudes. Une première difficulté se présente. Le monde a changé, change, et changera encore à une vitesse accélérée. Par contre, la FRANCE donne l'impression à l'observateur qui lui est extérieur d'une remarquable permanence. D'où la conclusion rapide et superficielle qu'en tirent certains, à savoir que la FRANCE n'est pas accordée au monde en devenir.

A vrai dire, certaines structures françaises paraissent presque immuables, par exemple ces liens si fort qui relient chaque Français à son village d'origine où il s'efforcera de revenir finir sa vie, mais d'autres sont en pleine transformation. Le remue-ménage qui se fait chez les esprits est aussi marqué en FRANCE qu'ailleurs. Il semble donc qu'il faille avant tout ne pas prêter à la France des conceptions dépassées et des ambitions périmées.

Parmi celles-ci figure en premier lieu je ne sais quel impérialisme intellectuel, substitut sournois de celui des armes. Il est tout à fait vrai que la FRANCE de la Convention a rêvé de libérer les peuples en les soumettant par la force à sa propre idéologie. Le destin de Napoléon ne s'explique pas autrement. Il méprisait les idéologues, mais lui-même en était un, plus rationaliste que sentimental certes, mais convaincu comme les conventionnels

Jacques de Bourbon Busset
Ministre Plénipotentiaire

que ce qui était bon pour les Français était bon nécessairement pour les autres Nations.

Des traces de cet esprit ont persisté jusqu'à nos jours et sont la véritable raison des mécomptes que la FRANCE a rencontrés, quand il lui a fallu transformer son Empire colonial en une association de peuples libres. Il faut toutefois remarquer que c'est essentiellement au niveau des petits et moyens fonctionnaires que ce fâcheux attachement à une tradition révolue s'est manifesté.

Dans presque tous les autres milieux, le paysage intellectuel a complètement changé.

Les Français ne se croient plus investis d'une mission, reçue de Dieu comme au temps des Croisades, ou déléguée par la raison, comme sous la Révolution. Ils sont au contraire très conscients de la diversité des cultures et de la variété des genres de vie sur la planète. Fort heureusement, le Français est devenu moins juriste et davantage géographe. On a dit parfois que nous étions une nation d'huissiers, aujourd'hui, nous serions plutôt une nation d'explorateurs.

Les Français ont toujours aimé être à la pointe, et pas seulement de la mode. Ce trait est plus frappant que jamais. Qu'il s'agisse de physique nucléaire, de biologie, de sociologie, de vie religieuse, de peinture ou de musique, le Français d'aujourd'hui est quelqu'un qui cherche des formes nouvelles, non par snobisme de la nouveauté, mais par un instinct qui lui fait penser que rien n'est plus important que de maintenir l'esprit en mouvement.

Précisément, cette agilité intellectuelle est sans doute ce que



Jacques de BOURBON BUSSET, ancien élève de Normale Supérieure (lettres), Ministre plénipotentiaire, ancien directeur du Cabinet du Ministère des Affaires étrangères (M. Robert SCHUMAN - 1948-1952), ancien directeur des Affaires culturelles au Quai d'Orsay (1952-1956), ancien chargé de cours de l'Ecole Nationale d'Administration, Vice-Président du Secours Catholique, Ecrivain.

ŒUVRES : *Le sel de la terre* (pseudonyme Vincent Laborde) — *Antoine mon frère* — *Le silence et la joie* (Grand prix du roman de l'Académie Française) — *Le remords est un luxe* — *Fugue à deux voix* — *Moi, César* — *Mémoires d'un lion* — *l'Olympien*. — En préparation : *Les aveux infidèles*. Tous ces livres publiés chez Gallimard. — Une pièce de théâtre : *Opération Walkyrie*, a été jouée par la R.T.F., le 20 juillet 1958.

la FRANCE peut apporter de plus fécond à la société des nations. C'est l'écot qu'elle dépose dans la corbeille.

Je ne prétends pas que la FRANCE soit actuellement à l'avant-garde, dans tous les domaines. De beaucoup s'en faut ! Je pense que son vrai génie est d'être la nation d'avant-garde.

Le difficile, bien sûr, est de savoir distinguer les engouements passagers des mouvements profonds. Il ne faut pas confondre la véritable avant-garde qui est découverte, avec la fausse avant-garde, qui n'est que bariolage et trompeur œil.

Si le rôle de la FRANCE est celui-là, on voit qu'il lui incombe d'imaginer dans tous les secteurs d'activité des formules de pensée et d'action qui s'adaptent à révolution si rapide du monde.

Quand Robert SCHUMAN a proposé, le 9 mai 1950, son plan de mise en commun du charbon et de l'acier, il était conduit par l'idée qu'il appartenait à la FRANCE de prendre une initiative, de lancer une forme originale d'association des vieux pays européens traditionnellement déchirés par les luttes intestines. Les événements ont prouvé que la déclaration du 9 mai 1950 contenait un ferment qui a permis de faire lever la pâte.

Il faut que la FRANCE reste fidèle à une telle attitude. Il faut que, dans la construction européenne, elle ne cesse d'aller de r avant. Elle ne doit pas s'enfermer dans un cadre doctrinal quelconque, que ce soit celui de la supranationalité ou celui de la coopération intergouvernementale.

Elle doit, sous peine de ne pas accomplir sa mission, concevoir et proposer des structures qui collent aux conditions actuelles et en même temps débouchent sur l'avenir.

Pourquoi, par exemple, ne pas créer un centre européen de la recherche scientifique ? L'expérience du Centre Européen de Recherches Nucléaires de Genève, le C.E.R.N., est probante. La mise en commun des connaissances et des efforts des savants de treize nations a permis en peu d'années de construire le plus grand accélérateur de particules du monde.

Ce qui a été possible dans le domaine de l'étude des grandes énergies devrait être possible ailleurs, en biologie, en sociologie, en urbanisme.

La véritable Europe sera l'Europe de la recherche. L'Europe doit être le laboratoire du monde libre, et la FRANCE la cellule la plus active et la plus inventive à l'intérieur de ce laboratoire.

*

On ne saurait toutefois réduire le rôle de la FRANCE dans la coopération internationale à son rôle européen. On ne fixe pas des limites géographiques à l'esprit d'invention. C'est pourquoi la FRANCE se doit de jouer sa partie à la fois dans les organisations régionales comme l'O.T.A.N. et dans l'organisation mondiale des Nations Unies.

Dans l'un et dans l'autre cas, la FRANCE doit s'efforcer de proposer des solutions qui tiennent compte de la singularité des situations et des problèmes. A une époque où les systèmes simplistes ont la faveur d'élites formées à la hâte, il est nécessaire et urgent de fournir aux pays moins développés des schémas qui ne soient pas la reproduction passive des expériences tentées et même réussies dans d'autres pays. C'est affaire d'imagination, mais aussi d'intuition psychologique.

Souhaitons que le goût de l'efficacité ne fasse pas perdre aux experts français envoyés en mission de coopération technique leur sens de l'humain.

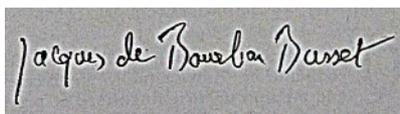
Ce dont le Tiers-monde a besoin aujourd'hui, c'est plus encore que de techniciens au courant du dernier mot de la technique, de conseillers amicaux qui sachent communiquer leur savoir et leur expérience en tenant compte des conditions de vie et des traditions locales. Des hommes dialoguant librement et franchement avec d'autres hommes, voilà ce qu'attendent de nous les peuples déshérités.

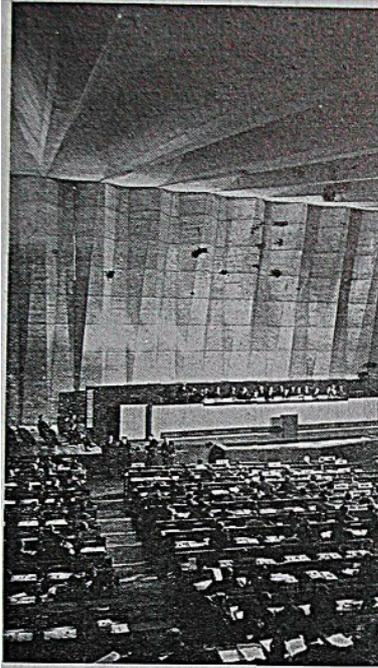
Cette possibilité du dialogue, notre monde cloisonné en spécialités est sur le point de la perdre. La société internationale a le droit de compter sur la FRANCE pour la restaurer, mais il faut pour cela que la FRANCE elle-même fasse un gros effort.

Il lui faut réformer son enseignement, son système d'éducation et même, dans une certaine mesure, son échelle de valeurs.

L'activité de l'esprit, qui est avant tout énergie créatrice, ne doit pas être confondue avec l'érudition ou la simple curiosité.

Le mandarinat doit être pourchassé et limité aux secteurs où il est inoffensif. A cette condition seulement la FRANCE produira et donnera au reste du monde les hommes jeunes, inventifs, entreprenants et attentifs au prochain dont l'humanité a aujourd'hui besoin.

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature reads "Jacques de Bouleau Duset" in a cursive, slightly slanted script.



La grande salle de conférences de l'Unesco.

LA FRANCE et la coopération intellectuelle à l'Unesco

par Henri LAUGIER

Professeur honoraire « la Sorbonne

QUE la France ait, dans le domaine de la coopération intellectuelle universelle, une mission un peu singulière et privilégiée, c'est ce que, modestement ou vaniteusement, pensent tous les Français, leurs parlements et leurs gouvernements successifs. Déjà entre les deux guerres, la France avait pris des initiatives de pensée, et des responsabilités de financement exceptionnelles dans la création de l'Institut International de Coopération Intellectuelle qui fit un effort, limité par l'exiguïté de ses moyens, mais brillant par les généreuses ambitions dont la Société des Nations lui avait confié la charge. Il s'agissait d'établir une société des esprits, par-dessus toutes les frontières, entre tous les hommes qui pensent, qu'ils soient hommes de lettres, de

science, d'éducation, ou artistes, ou modestes artisans de la diffusion de la culture; il s'agissait d'organiser des rencontres fréquentes entre les leaders intellectuels ou politiques de la pensée mondiale. Il s'agissait de faire servir avec une ampleur toujours croissante les données de l'éducation, de la science et de la culture au progrès humain et à la paix. Lorsque la Conférence de Londres, réunie sur invitation conjointe franco-anglaise, construisit la nouvelle institution internationale de coopération intellectuelle, et fixa, en une acclamation unanime, son siège à Paris, la France considéra avec émotion ce geste comme une confirmation de sa vocation, et une invitation à servir avec désintéressement et de toutes ses forces l'action de l'Unesco.

Collaboration ardente et assidue

Tant par les hauts fonctionnaires qu'elle a détachés à l'Unesco que par l'activité de ses délégations aux Conférences générales de l'Organisation; tant par sa participation aux groupes de travail, comités d'experts, que par l'activité de sa Commission nationale, la France n'a cessé d'apporter à la croissance quelque peu explosive, et aux activités de l'Unesco, une collaboration ardente, assidue et tenace. — Que ses initiatives et son combat aient été couronnés de succès ou aient été mis en échec, elle a toujours pris parti clairement dans les débats, souvent passionnés, qui ont animé les organes de l'Unesco, et où se sont affrontés des hommes et des gouvernements, largement d'accord sur les objectifs à atteindre, mais souvent en vif désaccord sur les procédures à utiliser, ou sur les priorités à mettre en vigueur dans l'action. — Pour évoquer ici la contribution de la France aux entreprises de l'Unesco, il faudrait citer pratiquement, sans exception, tous les projets majeurs ou mineurs, sur lesquels l'Organisation, au cours de quinze ans d'existence, a dû délibérer et prendre des décisions. Fastidieux, sûrement incomplet, un tel exposé prendrait rapidement l'allure d'une assez inutile table des matières, qui dépasserait cependant les dimensions justement imparties à cet article.

Il est, me semble-t-il, plus important de signaler quelques positions de combat sur lesquelles la France a vigoureusement rompu des lances, et sur lesquelles, victorieuse, ou — provisoirement — mise en minorité, l'action française a marqué de façon significative les débats et l'évolution de l'Organisation.

La pensée imaginative libre

1) A la Conférence de Londres, appuyée par de nombreux gouvernements, et sans avoir à combattre une véritable opposition organisée, la France avait réussi à faire triompher la thèse que le Conseil Exécutif devait être constitué par des personnalités éminentes de l'Education, de la Science et de la Culture, choisies pour leurs mérites, totalement indépendantes de leur Gouvernement, et parfaitement libres de leurs initiatives et de leurs votes. Ainsi se trouvait rassemblé auprès de l'Administration de l'Unesco, auprès de ses organes législatif (Assemblée générale) et exécutif (secrétariat) un groupe de

présenter les requêtes de l'Education, de la Science et de la Culture dans le monde, en toute liberté, hors de toutes instructions impératives gouvernementales. Or, dans un combat à nombreux épisodes, cette présence d'une pensée Imaginative libre, dans les centres nerveux de l'Organisation, a été combattue avec passion par de puissants gouvernements, de l'Est comme de l'Ouest, pour une fois d'accord; et malgré une résistance souvent brillante de pays moins puissants, mais confiants dans la fécondité de la pensée libre au service du combat international, cette structure, défendue par la France, a été détruite à la Conférence de Montevideo. — Désormais les Membres du Conseil Exécutif sont des représentants gouvernementaux, tenus par des règles impératives à exécuter les instructions de leurs gouvernements, et plus souvent de leurs administrations; et le Conseil Exécutif n'est plus qu'un organisme consultatif, administratif et bureaucratisé, formé de membres brillants, mais regrettamment enchaînés et politisés par des décisions de gouvernements. On le sait, il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer; un jour sans doute viendra où une saine évolution des esprits réintégrera la pensée imaginative et libre dans les Conseils de l'Unesco.

Les activités centrales sont et restent fondamentales

2) L'évolution rapide du monde; l'accès de nombreux pays, sous des formes diverses, à l'indépendance; la décolonisation de territoires immenses, ont, en quelques années, créé de nouveaux devoirs, pour les Etats Membres des Institutions spécialisées, et de nouvelles responsabilités nationales et internationales. Ces devoirs et ces responsabilités se rassemblent sous le terme général d'Assistance technique. Etant donné les prodigieux besoins qui existent dans le monde sous-développé, en ce qui concerne l'Education, la Science et la Culture, l'Unesco a été profondément transformé, par l'existence de ce nouveau champ opérationnel, couvrant des espaces pratiquement sans limites, des territoires sans rivages. La France, qui sur son terrain national d'aide bilatérale aux pays retardés, a consenti déjà des efforts considérables, n'en a pas moins été toujours favorable à ce que sur le terrain international, l'aide multilatérale soit développée au maximum possi-

Collaboration ardente et assidue

Tant par les hauts fonctionnaires qu'elle a détachés à l'Unesco que par l'activité de ses délégations aux Conférences générales de l'Organisation; tant par sa participation aux groupes de travail, comités d'experts, que par l'activité de sa Commission nationale, la France n'a cessé d'apporter à la croissance quelque peu explosive, et aux activités de l'Unesco, une collaboration ardente, assidue et tenace. — Que ses initiatives et son combat aient été couronnés de succès ou aient été mis en échec, elle a toujours pris parti clairement dans les débats, souvent passionnés, qui ont animé les organes de l'Unesco, et où se sont affrontés des hommes et des gouvernements, largement d'accord sur les objectifs à atteindre, mais souvent en vif désaccord sur les procédures à utiliser, ou sur les priorités à mettre en vigueur dans l'action. — Pour évoquer ici la contribution de la France aux entreprises de l'Unesco, il faudrait citer pratiquement, sans exception, tous les projets majeurs ou mineurs, sur lesquels l'Organisation, au cours de quinze ans d'existence, a dû délibérer et prendre des décisions. Fastidieux, sûrement incomplet, un tel exposé prendrait rapidement l'allure d'une assez inutile table des matières, qui dépasserait cependant les dimensions justement imparties à cet article. Il est, me semble-t-il, plus important de signaler quelques positions de combat sur lesquelles la France a vigoureusement rompu des lances, et sur lesquelles, victorieuse, ou — provisoirement — mise en minorité, l'action française a marqué de façon significative les débats et l'évolution de l'Organisation.

La pensée imaginative libre

1) A la Conférence de Londres, appuyée par de nombreux gouvernements, et sans avoir à combattre une véritable opposition organisée, la France avait réussi à faire triompher la thèse que le Conseil Exécutif devait être constitué par des personnalités éminentes de l'Education, de la Science et de la Culture, choisies pour leurs mérites, totalement indépendantes de leur Gouvernement, et parfaitement libres de leurs initiatives et de leurs votes. Ainsi se trouvait rassemblé auprès de l'Administration de l'Unesco, auprès de ses organes législatif (Assemblée générale) et exécutif (secrétariat) un groupe de pensée et d'imagination ayant pour mission de

présenter les requêtes de l'Education, de la Science et de la Culture dans le monde, en toute liberté, hors de toutes instructions impératives gouvernementales. Or, dans un combat à nombreux épisodes, cette présence d'une pensée imaginative libre, dans les centres nerveux de l'Organisation, a été combattue avec passion par de puissants gouvernements, de l'Est comme de l'Ouest, pour une fois d'accord; et malgré une résistance souvent brillante de pays moins puissants, mais confiants dans la fécondité de la pensée libre au service du combat international, cette structure, défendue par la France, a été détruite à la Conférence de Montevideo. — Désormais les Membres du Conseil Exécutif sont des représentants gouvernementaux, tenus par des règles impératives à exécuter les instructions de leurs gouvernements, et plus souvent de leurs administrations; et le Conseil Exécutif n'est plus qu'un organisme consultatif, administratif et bureaucratisé, formé de membres brillants, mais regrettamment enchaînés et politisés par des décisions de gouvernements. On le sait, il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer; un jour sans doute viendra où une saine évolution des esprits réintégrera la pensée imaginative et libre dans les Conseils de l'Unesco.

Les activités centrales sont et restent fondamentales

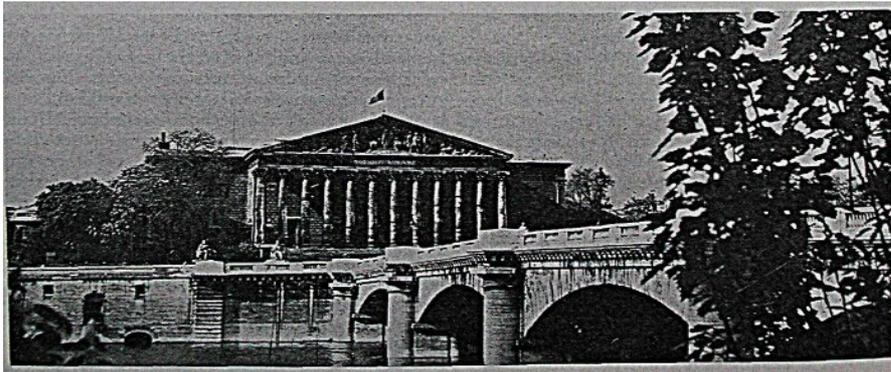
2) L'évolution rapide du monde; l'accès de nombreux pays, sous des formes diverses, à l'indépendance; la décolonisation de territoires immenses, ont, en quelques années, créé de nouveaux devoirs, pour les Etats Membres des Institutions spécialisées, et de nouvelles responsabilités nationales et internationales. Ces devoirs et ces responsabilités se rassemblent sous le terme général d'Assistance technique. Etant donné les prodigieux besoins qui existent dans le monde sous-développé, en ce qui concerne l'Education, la Science et la Culture, l'Unesco a été profondément transformé, par l'existence de ce nouveau champ opérationnel, couvrant des espaces pratiquement sans limites, des territoires sans rivages. La France, qui sur son terrain national d'aide bilatérale aux pays retardés, a consenti déjà des efforts considérables, n'en a pas moins été toujours favorable à ce que sur le terrain international, l'aide multilatérale soit développée au maximum possi-

ble; ses représentants ont toujours insisté pour que l'aide aux pays sous-développés ne se limite pas à une distribution de petits services incoordonnés aux nombreux pays bénéficiaires; elle a toujours combattu, avec des succès variés pour convaincre les Etats Membres que des activités centrales sont et restent fondamentales, qu'elles doivent être maintenues et développées; qu'elles peuvent être souvent à brève échéance, plus utiles aux pays qu'il convient d'assister, qu'une pulvérisation périphérique d'assistances minuscules immédiates sur des terrains variés. Il y a toute une série d'études, de recherches théoriques expérimentales, qui sont de la compétence d'une pensée centrale agressivement investigatrice et conquérante, dont la France préconise le développement le plus rapide et le plus large possible, et ceci dans l'intérêt même immédiat ou lointain des pays sous-développés. Entre des centaines d'exemples possibles, et qui se pressent devant l'esprit quand on lit les comptes rendus des organes délibérants de l'Unesco, j'en donnerai un seul, parce qu'il est important, et parce qu'il me paraît entraîner la conviction. Un des besoins les plus évidents des pays en voie de développement, sur le territoire de l'Unesco, c'est la constitution de bibliothèques. Or, ce problème, essentiel pour le développement intellectuel et la croissance des jeunes Etats, ne relève pas de la seule compétence d'architectes

constructeurs d'édifices, ou de bibliothécaires cultivés classant des publications C'est un problème très difficile de substance, qui demande des débats approfondis entre des spécialistes des sciences expérimentales, des sciences sociales, des sciences humaines, des techniques. On ne peut acheter tout à la fois : faut-il commencer par des ouvrages de références, encyclopédies et dictionnaires, par des ouvrages philosophiques ayant eu une importance dans l'histoire de l'humanité; par des ouvrages de sciences fondamentales — et lesquels —; par des ouvrages de sciences appliquées et de techniques; — et lesquels —, médecine, agriculture, etc., etc.; par des ouvrages de littérature — et lesquels —; comment la constitution de ces bibliothèques doit-elle être adaptée aux besoins spéciaux, culturels, économiques et sociaux de l'Etat considéré; à partir du moment où les Etats nouveaux s'intéresseront à la recherche, quelles collections de quelles revues peuvent être considérées comme fondamentales, en tous cas prioritaires; la plupart de ces collections, sont souvent épuisées : quels mécanismes internationaux prévoir pour en obtenir des reproductions photographiques. Il serait dramatique que l'Unesco, souhaitant aider un pays à s'outiller en livres, limite son aide à lui envoyer un bon architecte et un brillant bibliothécaire; et qu'il néglige le puissant effort de pensée qui

L'Assemblée Nationale, Paris.

(Ph. Molinard. *Couleurs du Monde.*)



est nécessaire dans les activités centrales de l'Unesco, pour traiter les problèmes de pensée et de substance que j'ai rapidement signalés, et pour adapter leurs solutions aux besoins particuliers des Etats. J'ai dit, que, à côté de ce problème des bibliothèques il en existe des centaines d'autres : voici encore deux exemples : perfectionnement des techniques d'examen et concours, ou création de nouvelles méthodes permettant une sélection accélérée des cadres directeurs des jeunes nations; utilisation massive — plein emploi — des moyens audiovisuels pour l'équipement scientifique et technique des jeunes Etats, etc., etc. La position constante de la France a toujours été de combattre pour que ces problèmes généraux soient abordés avec imagination et flamme aux centres nerveux de l'Unesco; pour que jamais leur importance ne soit sous-évaluée, par rapport à des assistances mineures périphériques aux pays bénéficiaires.

Au-delà de l'assistance

3) Poursuivant sur le terrain de l'Unesco, une action qu'elle avait entreprise aux Nations Unies en 1946 (Conseil Economique et Social), la France n'a cessé de rappeler que dans un domaine fondamental, celui de la Recherche Scientifique fondamentale ou appliquée, les Institutions Internationales n'ont pas seulement une mission de liaison, de coordination et d'assistance au service des institutions nationales de recherche; mais que pour certaines recherches soigneusement choisies, elles ont le devoir de les prendre en charge, intellectuellement et financièrement, en créant des Laboratoires, des centres de services de recherche, se saisissant des problèmes à l'échelle mondiale, et mobilisant ainsi pour leur solution les ressources intellectuelles et matérielles de l'univers. Si cette position est légitime pour toutes les Institutions spécialisées, à des degrés divers, elle l'est singulièrement à un degré eminent pour l'Unesco, qui a les Sciences fondamentales, et leur développement dans sa mission. Dans cette voie, un certain nombre de réalisations, ont été acquises, encore très modestes; d'autres sont en voie de création ou d'extension; et pour lesquelles l'action de l'Unesco (soit pour la mise en route, soit pour une définitive prise en charge) a été décisive (Centre Européen de Recherches Nucléaires. Centre International de

Calcul, Centre d'Etudes sur la Zone aride et sur la Zone tropicale humide, Institut International des Sciences Sociales, Institut International du Cerveau, etc.). La France ne cessera d'attirer l'attention sur l'importance de penser « international » dans le domaine de la Recherche Scientifique; tant au point de vue de l'accélération de la découverte et de l'augmentation du rendement du travail scientifique; qu'au point de vue de la constitution d'une société solidaire des esprits scientifiques de tous les pays, au service du progrès humain.

La Commission nationale de l'Unesco

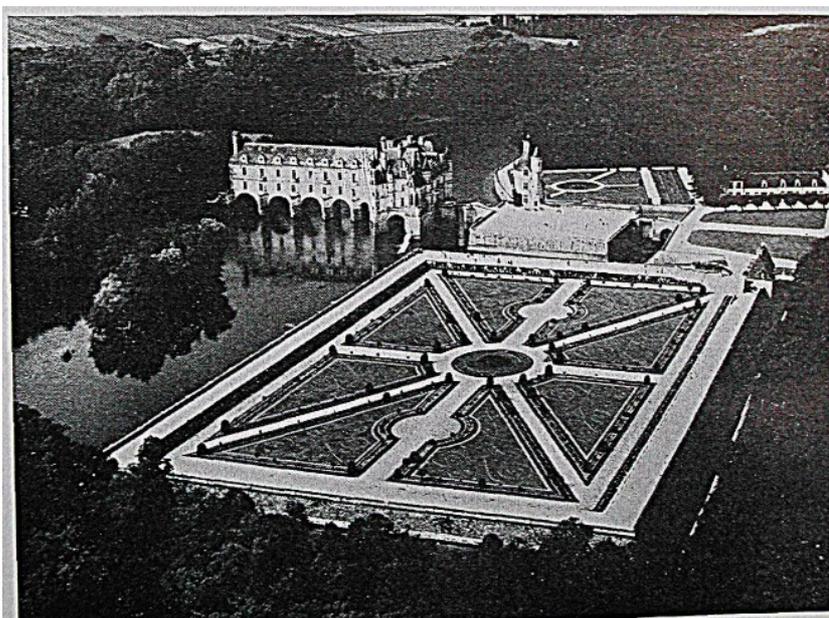
4) La France a toujours souhaité que les Institutions internationales prennent un large contact humain avec les masses populaires; elle le souhaite particulièrement pour l'Unesco, qui vit sur le sol français, et dont elle considère la mission comme une des plus hautes, qui puissent être confiées à des hommes de pensée et d'action. C'est pourquoi tous les gouvernements français successifs ont été d'accord pour soutenir et accroître l'action, l'autorité et le rayonnement de la Commission Nationale de l'Unesco, qui crée un lien permanent extrêmement actif entre le Secrétariat de l'Unesco, les éducateurs, les hommes de science, les artistes de toute catégorie, les spécialistes de l'information, sous toutes ses formes, et le peuple de France. Cette Commission, présidée par de grands universitaires — le dernier fut Gaston Berger, dont la disparition est une perte irréparable, pour la pensée, pour la culture française et pour la coopération intellectuelle universelle — animée par un secrétariat vigilant et ardent, a donné des preuves du rôle immense que peuvent jouer ces commissions, pour implanter dans l'esprit des jeunes et des adultes, des hommes et des femmes, l'esprit international que devra construire l'avenir. Je rappellerai ici seulement deux de ses réalisations essentielles. D'abord elle a créé sur tout le territoire plus de 200 Clubs Unesco, associés en une Fédération qui débordent les cadres universitaires et commencent à toucher toutes les classes sociales, et qui par leurs multiples activités (Documentation, publication d'une Revue, circuits de conférences, initiation aux diverses formes de civilisation, distribution de matériel audiovisuel, diapositifs, bandes magnétiques; organisations d'expositions itinérantes, de ciné-

clubs) enracinent tous les jours davantage la connaissance et l'action de l'Unesco dans l'esprit civique français, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

Enfin, je dois rappeler ici la magnifique réussite que fut, au cours de l'avant-dernière Assemblée Générale, novembre 1958, la table ronde organisée par la Commission Nationale, et qui réunit, autour du Président, M. Gaston Berger, des scientifiques éminents, venus de tous les horizons de l'univers, Prix Nobels des diverses sciences, grands citoyens de l'Humanité, Daniel BOVET (Rome), Bernard HOUSSAY (Buenos-Ayres), Lord BOYD ORR (Londres), BHABHA (Bombay), SEMENOV (URSS), William NOYES (Rochester), BLACKETT (Londres). Transmise par Eurovision, enregistrée sur un film que la Télévision française communiqua à la plupart des Etats Membres de l'Unesco, cette table ronde aura pu toucher quelque deux

cents millions de spectateurs auditeurs. Consacrée au développement explosif de la science et à ses conséquences démesurées pour l'avenir des hommes, tant pour le bien que pour le mal cette manifestation fut un immense succès; elle montre aux plus sceptiques, ce que les techniques audiovisuelles pourront mettre au service des grandes causes de l'humanité des que les gouvernements auront pris conscience des possibilités que leur offre cette multiplication sans limite des moyens d'information.

Pour tous les problèmes d'Education, de Science et de Culture qui se posent à la coopération internationale sur le territoire de l'Unesco, la France estime que l'on ne pensera jamais assez grand, que l'on ne verra jamais assez loin, et que l'on n'ira jamais assez vite.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

Le Château de Chenonceaux.

Le *Projet Orient-Occident* ET LA FRANCE

par Vadime ELISSEEFF

Secrétaire Général du Comité français Orient-Occident

LORS de la neuvième Assemblée Générale de l'Unesco, à New Delhi, en 1957, la délégation française avait apporté un soutien ardent à l'adoption du Projet Majeur Orient-Occident. Forte de sa tradition orientaliste la France désirait un rapprochement des pays occidentaux et orientaux sur la base féconde d'une meilleure connaissance des civilisations du passé et des cultures contemporaines. Mais soucieuse de dépasser l'aspect politique ou moral de la compréhension internationale, la France a tenu à lui donner un contenu spirituel et intellectuel qui échappât aux vicissitudes de l'histoire. L'accent ainsi placé sur l'appréciation mutuelle, traduisait une aspiration humaniste qui se voulait internationale et universelle.

L'unanimité avec laquelle le Projet fut adopté, témoigne de l'enthousiasme qu'il suscita. Mais un Projet Majeur n'est pas un programme, il est un objectif à atteindre ou un idéal à promouvoir. Dans le premier cas les moyens se dégagent d'eux-mêmes et l'analyse technique et scientifique de l'objectif permet d'établir des étapes successives nettement définies, suivant un plan articulé, dont la réalisation se prête à un bilan satisfaisant. Dans le cas d'un idéal à promouvoir, d'un état d'esprit à faire naître, les moyens mis en œuvre sont infinis, car toutes les réalisations sont touchées par le but d'un tel projet. C'est ainsi que toute l'action de l'Unesco a été pénétrée de, l'esprit du

Projet Majeur Orient-Occident. Les premières séances du Comité Consultatif international réuni avec l'intention de conseiller le Directeur Général, rendent compte de la confusion qui régna lorsqu'il fallut établir un programme d'action.

A la différence des autres Projets Majeurs, celui-ci fit l'objet de nombreuses heures de discussion pour dégager une philosophie qui puisse orienter l'action à entreprendre. Une Déclaration commune, adoptée à l'unanimité des membres de la Commission Consultative Internationale en février 1958 constitua la Charte des « principes directeurs des activités entreprises dans le cadre du Projet Majeur » (1). Il s'agit dès lors non point de confier la réalisation du Projet à un organe d'exécution mais à une unité de coordination. Cette unité existe aujourd'hui et déploie une magnifique activité que la Commission Nationale française est heureuse de soutenir pleinement. Laissant libre le développement des organismes existants, elle apporte un appui à l'œuvre de chaque service intéressé, suscite des initiatives et harmonise les réalisations de chacun. Ses activités se développent à trois niveaux différents, études et recherches, éducation scolaire et extra-scolaire, programme à l'intention du public. Son rôle complexe est d'assurer tant

(1) *Orient-Occident. Nouvelles du Projet Majeur relatif à l'appréciation des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident*, vol. I, n° 2, avril 1958.

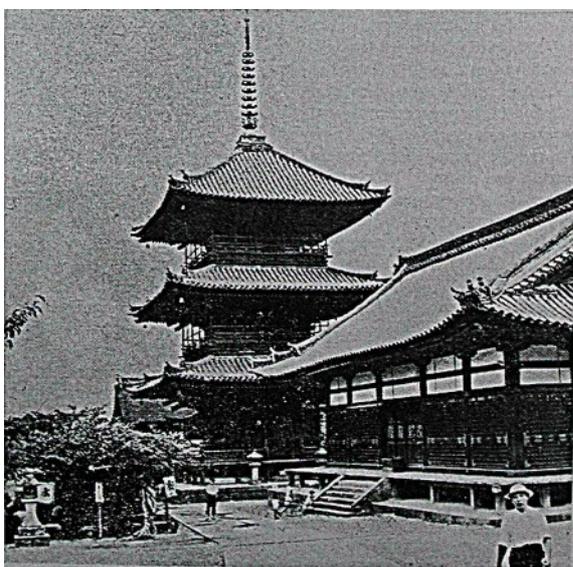
la liaison et la coordination des différents services auprès du Secrétariat de l'Unesco que l'harmonisation et la coopération des commissions nationales et des organisations non gouvernementales. Enfin elle doit être présente partout où doit se faire entendre l'appel du Projet Majeur.

La nature universelle du Projet Majeur Orient-Occident et la variété des domaines qu'il doit couvrir, ont posé à chaque commission nationale des problèmes d'adaptation. Suivant l'état politique, économique et social de chaque pays une partie seulement du programme général peut être entrepris. Des ordres d'urgence surgissent çà et là entraînant une concentration plus grande d'efforts sur tel ou tel point. Aucun pays ne peut donc dégager de son action un exemple automatiquement applicable aux autres. Le bilan des réalisations françaises ne vaudrait que pour le témoignage de notre bonne volonté totale à nous rapprocher le plus

possible de l'idéal poursuivi par le Projet Majeur.

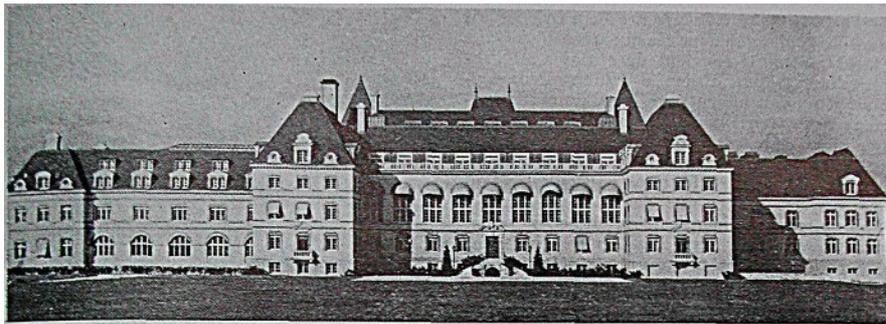
L'équipement intellectuel de la France à la veille de l'adoption du Projet Majeur a commandé l'organisation des instruments d'application. L'analyse de la situation a montré que de nombreux établissements, sociétés savantes ou association d'amis se consacraient déjà à une meilleure connaissance et à la compréhension des cultures orientales en France. Certes leurs activités n'étaient pas coordonnées : des lacunes apparaissaient et les activités ne se recouvraient pas toujours d'une zone d'études à l'autre. Pour tenir compte de la structure administrative, relativement centralisée, et pour éviter des chevauchements et des superpositions de responsabilités, il a été formé un comité spécial Orient-Occident.

Ce comité comprend les plus hautes personnalités scientifiques et administratives intéressées professionnellement ou personnellement



(Photo Air France.)

Le temple Kiyomizu à Kyoto, Japon.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

Paris : La Cité Universitaire. — La Maison Internationale.

au Projet Majeur. Il veille à ce que tous les projets touchant de loin ou de près la connaissance de l'Orient aboutissent dans les meilleures conditions. Pour toute activité complémentaire il dispose de comités consultatifs spécialisés par grandes régions (Asie occidentale, Asie méridionale, Asie du - Sud-Est, Extrême-Orient) qui traduisent les vœux du Comité Spécial en directives applicables aux différentes régions considérées. Ces directives, suivant les besoins, sont confiées à l'un des vingt comités d'action groupant 3 ou 4 personnes, orientalistes et représentants des organismes affiliés à la Commission Nationale. Les comités consultatifs et les comités d'action ne fonctionnent pas d'une façon régulière mais sont mobilisés pour un projet donné, fonctionnant ainsi en comité *ad hoc*. Il n'y a donc pas superposition mais harmonisation et complément d'action. Cette organisation laisse le rôle prépondérant à la Commission Nationale qui d'une part se trouve, à l'image même de l'Unesco, pénétrée de l'idéal du Projet Majeur et qui, d'autre part, insuffle à toutes les activités nationales un nouvel esprit. Par sa seule existence le Comité spécial Orient-Occident a considérablement accentué l'intérêt des Français pour l'Orient. Il a, peut-on dire, recréé une atmosphère de curiosité attentive et bienveillante pour tous les problèmes de confrontation des œuvres occidentales et orientales.

Cette renaissance d'un humanisme généreux et tolérant, s'est doublé d'une extension con-

sidérable de la connaissance de l'Orient dans les milieux scolaires et populaires surtout en province.

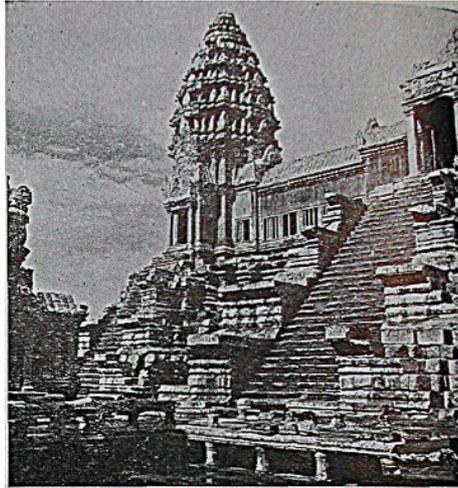
Certes un effort admirable a été entrepris par la Direction de l'Enseignement Supérieur sous l'impulsion du regretté Gaston Berger, pour parfaire l'équipement universitaire dans le domaine de l'orientalisme, mais cet effort encouragé par les vœux du Comité spécial s'inscrivait normalement dans la ligne de développement de nos études. Il en est de même dans l'éducation scolaire, où dès le 1^{er} octobre 1957, le gouvernement français décidait d'inclure dans les programmes de l'enseignement du 2^e degré des notions sur les grandes civilisations et l'évolution historique de l'Orient. Cinq fois plus de cours couvrent maintenant l'empire et la civilisation arabe en 5^e, les transformations de l'Asie depuis le XIII^e siècle en 4^e, les mondes contemporains de l'Islam, de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud-Est dans les classes terminales.

Une plus grande lacune risquait de subsister dans les préoccupations des groupements de jeunesse et d'éducation post-scolaire. Parallèlement aux activités traditionnelles des grands établissements, la Commission Nationale française a entrepris des réalisations complémentaires de première importance. Elle a publié entre autre un répertoire des revues d'Asie du Département des périodiques de la Bibliothèque Nationale. Elle a suscité aussi la publication d'informations et de documentation desti-

née à faciliter la connaissance de l'Orient tant dans les écoles que dans ses quelques deux cents clubs Unesco. Il convient de signaler ici l'intéressante initiative des « Cahiers Pédagogiques » qui fournissent par leurs numéros spéciaux des matériaux nouveaux à tous les maîtres et éducateurs. S'il est difficile de distinguer l'œuvre propre de la Commission Nationale de toutes les réalisations particulières tant des services publics que des sociétés privées, il est en revanche manifeste qu'elle a su donner aux maîtres tant dans les écoles que dans l'éducation post-scolaire, un rôle privilégié dans la réalisation de ces buts.

C'est en effet dans la diffusion des connaissances et dans l'accent placé sur l'appréciation que la Commission Nationale a fait une œuvre remarquable. Nous n'en prendrons pour exemple que son vaste réseau d'expositions itinérantes, si judicieusement agencées et présentées. Depuis trois ans des expositions sur les estampes japonaises, les miniatures persanes, les peintures chinoises, tournent sans relâche dans les provinces françaises. Des grandes villes aux gros bourgs, du musée à l'usine, ces images viennent tous les mois apporter une nouvelle vision du monde à ceux pour qui l'Orient n'était qu'un mot. Une autre œuvre originale est l'organisation de colloques de jeunes, tel celui de Rouen en 1959 où quatre cents jeunes gens sériaient tous les problèmes sur les aspects modernes de la Chine, du Japon et de l'Inde. Chaque question recevait une réponse d'un jeune asiatique, établissant un dialogue confiant et fructueux entre ceux qui veulent comprendre et qui peuvent s'aimer.

Les premiers efforts des promoteurs du Projet Orient-Occident se sont heurtés parfois au scepticisme des gens de longue expérience, à la méfiance de cartésianistes soucieux de tâches clairement définies. Mais rapidement la simplicité, la générosité, la noblesse du projet



(Photo Jacques Arthaud.)

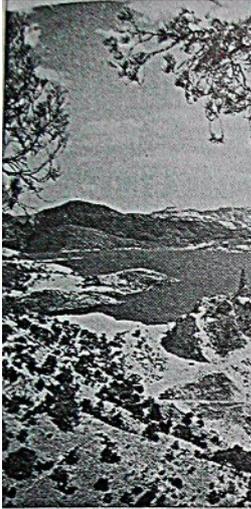
Temple d'Angkor.

eurent raison des esprits blasés. Au-delà des manifestations habituelles qui contribuaient à une meilleure connaissance de l'Orient, au-delà de l'accélération présente des tâches entreprises, se dessine déjà dans tous les milieux français une prise de conscience profonde de la valeur du projet. Ceux qui depuis longtemps souhaitent une action massive, une concentration des énergies, vont enfin trouver des collaborateurs efficaces. De nombreux efforts restent à faire mais l'idée a gagné suffisamment de terrain en France pour que l'esprit du Projet Majeur s'y perpétue au-delà de sa propre durée. Epousant ainsi l'œuvre des Sylvain Lévi et des René Grousset, il viendra enrichir un goût plusieurs fois séculaire pour tout ce qui est culture dans le monde.

Pour l'année scolaire 1958-1959, le nombre d'étudiants inscrits dans les Universités françaises s'élevait à 192.128, dont 170.382 Français de la Métropole, 6.924 originaires des départements d'outre-mer, des territoires d'outre-mer et des Etats membres de la Communauté et 14.822 étrangers.

Les perspectives d'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur, étudiants étrangers exclus, vont de 206.000 en 1960-61 à 474.000 en 1970-71.

(I.N.S.E.E. Tableaux de l'Economie française. Ed. 1960.)



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

En Turquie, des entreprises françaises ont construit les aéroports de Baudırma, Muried, Merzifon et Balıkesir, ont installé l'eau potable à Istanbul et vont y construire le métro, ont aménagé le port de Smyrne, ont installé quatre grandes cimenteries, construit les deux grands barrages de Kemer (ci-contre) et Tenizkopru.

LES OEUVRES DU GÉNIE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Parmi les grandes œuvres du génie civil français réalisées à l'étranger, figure le plus long tunnel autoroutier et sous-marin du monde, à La Havane (Cuba), construit le non sol, pas en percant au fond du détroit, — avec une précision de quelques centimètres de tunnel qui furent raccordés par des sca-

(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)



LA FRANCE ET LA SCIENCE CONTEMPORAINE : *vers la diplomatie scientifique*

par P. PIGANIOL

Délégué Général à la Recherche Scientifique et Technique

DANS l'échelle des valeurs de notre temps, la Science semble avoir aujourd'hui trouvé sa mesure. Alors que les nations s'interrogent et se jaugent, cherchant à concilier pratiquement des positions que les divergences idéologiques rendent difficilement conciliables, la Science apparaît comme l'un des rares langages communs qui puisse permettre, non seulement les dialogues mais aussi la compréhension et le rapprochement des cultures. Quelle qu'ait pu être, quelle que puisse être encore la vigueur des concepts philosophiques et sociaux qui ont modelé la physionomie actuelle du monde et qui lui inspirent toujours ses mutations, ceux-ci tendent cependant, en raison de l'évolution du progrès à redevenir des valeurs quelque peu théoriques au regard des mouvements qu'ils provoquent. Certaines réalités fondamentales de l'heure présente — expansion démographique, développement industriel ou agricole des pays nouvellement émancipés, coexistence, etc. . . — par les problèmes qu'elles posent, relèvent souvent et parfois même presque exclusivement de données scientifiques donc, à fortiori, de solutions scientifiques. Pour ne prendre qu'un exemple, le plus frappant peut-être qui puisse être donné d'un problème né du développement de la science, il est possible de citer la surpopulation progressive du globe. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la lutte contre les épidémies et la mortalité infantile, entreprise sur tous les continents, a permis d'atteindre pour des investissements « négligeables des résultats exception-

nels. Mais ces résultats eurent aussi pour effet de rendre menaçant cet heureux phénomène que représente l'expansion démographique. Le danger existait, il est vrai, depuis fort longtemps, mais se trouvait limité par l'aveugle brutalité de la sélection naturelle. Les vaccinations, quelques principes d'hygiène, des soins élémentaires ont repoussé les limites de cette sélection. Bref, l'ampleur actuelle du problème est due au progrès scientifique et il appartient sans doute à la science de le résoudre.

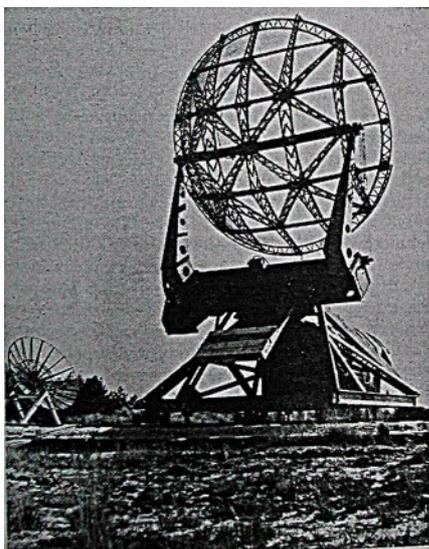
Certes, tous les problèmes ne possèdent pas ce caractère universel et il ne s'agit pas pour les scientifiques de chercher à établir une formule unitaire à partir de laquelle il serait possible de déterminer les lois des relations humaines à l'échelle internationale. Il peut toutefois sembler opportun de tenter de faire le point sur l'importance relative des facteurs scientifiques dans la conjoncture présente et d'essayer également de dégager de cette analyse les principes de ce qu'il est aujourd'hui possible d'appeler la diplomatie scientifique.

Puissance Militaire

Dans l'établissement d'un diagnostic de cet ordre, une première estimation semblerait accorder à la puissance militaire, directement liée de nos jours au développement scientifique, une place prépondérante. Or, à l'inverse de ce que l'on pourrait croire, tant ont été publicitairement soutenues les mises au point des engins spatiaux, des fusées intercontinentales et des armes thermo-nucléaires, la très

exceptionnelle valeur accordée à ces activités semble relever pour partie d'une double confusion. En premier lieu, les qualités spectaculaires des essais réalisés ont été adoptées par le public comme critère de jugement et ont contraint les gouvernements responsables à jouer la carte de la surenchère et à prendre dans ce domaine certaines options fort coûteuses, parfois aux seules fins de répondre aux espoirs ou de calmer les inquiétudes manifestées par les pays. De même, les compétitions ouvertes demeureraient axées sur les notions relatives de vulnérabilité des nations et dirigeaient de ce fait trop strictement les recherches au détriment d'études fondamentales échappant à ces notions. Il ne s'agit certes pas de minimiser outre mesure l'importance des acquis ainsi obtenus, mais il est nécessaire néanmoins d'avoir conscience, sur le plan scientifique, de cette

Le Centre de Recherches Radioastronomiques de Nançay: radiotélescope, mobile sur voie ferrée, de 7,5 mètres de diamètre. Il fonctionne en liaison avec un second appareil du même type.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

fâcheuse confusion, trop largement partagée, et, en conséquence, de ne pas considérer que l'importance de l'expansion scientifique d'un pays est révélée avant tout par sa puissance militaire.

Recherche fondamentale

D'un tout autre poids apparaît être de nos jours, pour un peuple, la qualité de son potentiel de recherche exerçant ses activités hors de toutes contingences et plus spécialement encore la vitalité de sa recherche exploratrice libre. Cette recherche, qui s'exerce aux confins de la connaissance, représente en fin de compte la source même de toute puissance scientifique. Le remarquable développement de pays tels que les USA et l'URSS n'est-il pas issu, en bien des domaines, des données fondamentales fournies par les chercheurs européens ! C'est surtout dans l'utilisation des résultats de la science appliquée que l'Europe occidentale s'est laissé distancer depuis la deuxième guerre mondiale; la nécessité d'assurer d'abord une profonde œuvre de redressement économique a en effet mobilisé fort longtemps l'essentiel des moyens financiers disponibles.

Les Etats-Unis ont pris conscience il y a quelques années de cette réalité et modifié en conséquence la répartition de leurs efforts en accordant à la recherche fondamentale des budgets sensiblement plus lourds. Or, de leur côté, les pays européens ont retrouvé en cette matière leur équilibre et de ce fait aussi une importance grandissante. La France en particulier tend à redevenir progressivement, sur le plan international un interlocuteur scientifique valable et en certains domaines un pôle d'attraction et une source d'inspiration. C'est, semble-t-il, pour cette raison, plus que pour toute autre, que le pays peut aspirer légitimement à participer aux mouvements de coopération scientifique internationaux et à les susciter même parfois.

Assistance technique

Il est enfin une œuvre, la plus importante peut-être que peut réaliser la science pour accroître la stabilité de l'équilibre international : l'aide et l'assistance aux pays insuffisamment développés. L'intense mouvement d'émancipation que connaît le monde, dû en partie à la prise de conscience des peuples de l'inégalité

des conditions humaines forgée au cours des siècles passés, pose toujours plus concrètement, plus impérativement, la question de la coopération scientifique et technique inter-pays. Nous touchons là, sans doute, l'un des plus grands problèmes actuels, celui du *partage de la connaissance*.

Il s'agit, en effet, dans les années à venir, de permettre aux pays en voie de développement d'atteindre un niveau de vie suffisant en implantant et stimulant des enseignements de tous niveaux, en développant l'industrie et l'agriculture, en multipliant les actions médicales, etc . . .

L'étude, puis la mise en œuvre des plans d'assistance scientifique et technique que la France, de par sa position et sa vocation particulière se doit de réaliser — en Afrique notamment, demanderait déjà en ce seul domaine l'élaboration de programmes concertés à court et à long terme. Il paraît cependant préférable, à bien des égards, que ces programmes particuliers viennent s'insérer — ne serait-ce que pour des questions d'efficacité et de possibilités pratiques de liaisons et de coordination — dans le cadre général des actions de coopération de toute nature engagées par la France.

Or, quelles sont, sur un plan pratique, les actuelles possibilités internationales de coopération scientifique et quelle peut être l'action diplomatique de la France en cette matière ?

L'examen des actions communes entreprises à ce jour, qu'il s'agisse d'accords bilatéraux ou multilatéraux, paraît révéler que dans les conditions actuelles, une réelle coopération à l'échelle européenne ou internationale ne s'avère être efficace que dans deux cas précis :

- les actions de collaboration à partir de programmes portant sur des sujets nettement déterminés;
- les actions de collaboration rendues nécessaires par l'importance des moyens matériels à mettre en œuvre qui excèdent les possibilités d'un pays isolé.

Les causes de cette limitation sont multiples. Tout d'abord l'hétérogénéité des structures en matière de recherche dans les différents pays a constitué, au cours des années écoulées, une entrave à l'établissement de projets d'envergure. Les dialogues aux niveaux élevés sur des

bases scientifiques étaient, en partie, interdits. Les réformes récentes dans la plupart des grandes puissances ont fort heureusement éliminé cette difficulté. D'autre part, les nations européennes par exemple restent jalouses de la qualité de leur potentiel intellectuel; ce potentiel qui peut, en effet, déterminer leur avenir ne leur semble pas devoir être hypothéqué par des échanges trop larges car il est considéré comme un atout tout aussi important que les investissements matériels. Par ailleurs, si les moyens matériels peuvent être mis en commun il ne leur semble pas toujours nécessaire, dans de nombreuses disciplines, qu'il en soit fait de même pour les moyens intellectuels. Enfin, les conséquences pratiques de certaines acquisitions scientifiques peuvent être si importantes pour un pays, par rapport aux investissements, qu'il n'est pas toujours possible d'envisager des actions de coopération dans certains secteurs concurrentiels.

Néanmoins, progressivement se dessinent de nouvelles tendances. La multiplication des accords bilatéraux et multilatéraux constitue à cet égard la plus concrète et la plus renouvelée des preuves. Ainsi, à la lumière des nombreux contacts établis par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique et des accords conclus, notamment, avec l'URSS, les disciplines scientifiques concourant à la meilleure préservation de l'homme : cancer et leucémie, neurophysiologie, biologie moléculaire, pollution, exploitation des océans, etc . . . s'affirment toujours davantage comme des bases possibles de coopération totale. De même, les échanges de scientifiques tendent à s'intensifier entre les pays et des colloques périodiques ayant pour objet l'analyse des travaux engagés en commun sont prévus. Ce dernier point demande spécialement à être souligné car il s'agit d'une innovation d'un intérêt considérable dans les relations scientifiques internationales. Enfin, l'accroissement du nombre des contacts directs au niveau des dispositifs d'exécution des recherches de même fonction et de même nature contribuent aussi à limiter progressivement les notions de concurrence et de secret qui représentent encore des barrières importantes.

Il est certain que les premiers mouvements de cette diplomatie naissante se révèlent quelque peu hésitants. La facilité même d'explo-

tation de cette base de communication qu'est la science constitue déjà un facteur qui engendre la prudence. Certains liens trop solidement noués ne risquent-ils pas, en effet, de provoquer des mouvements irréversibles, de faire naître des ententes pratiquement impossibles à rompre ? De même se posent les questions : « avec quels pays est-il possible de conclure des accords qui auraient pour résultat de confondre les connaissances sur un pied d'égalité ? Quels sont les domaines d'activités scientifiques qui autorisent de les envisager et dans quels buts ? »

Bref, il s'agit aujourd'hui de juger des principes et d'élaborer une doctrine nationale. Divers principes diplomatiques peuvent être envisagés, mais il semble possible de schématiser le problème en considérant essentiellement deux attitudes : la diplomatie d'intégration qui tend à créer entre deux ou trois pays des liens étroits — précisément délimités ou non — aux fins d'atteindre par une action commune sans réserve la puissance internationale. Toute autre décision d'accord sur le plan extérieur est alors soumise à l'approbation de la communauté ainsi constituée. Pour fournir une comparaison dans le domaine économique il est possible de citer à cet égard les accords du Marché Commun. Une semblable attitude relève avant tout de la résolution du problème initial posé par le choix du ou des partenaires. Il est, par ailleurs, la diplomatie d'entente non restrictive limitée seulement à l'heure présente sur le plan scientifique par les quelques impératifs précédemment considérés et dont la rigueur tend progressivement à s'amoindrir.

En excluant les questions militaires c'est sans doute cette deuxième attitude diplomatique que la France se devrait d'adopter toujours plus concrètement pour éviter que ne se marque trop dangereusement, sur le plan international, l'opposition inévitable entre la diplo-

matie scientifique d'intégration que l'on peut qualifier de « diplomatie de force », et la diplomatie d'entente.

Les premières actions de coopération engagées par le pays procèdent d'ailleurs de cet esprit et les programmes futurs aujourd'hui à l'étude permettront certainement de confirmer cette volonté nationale.

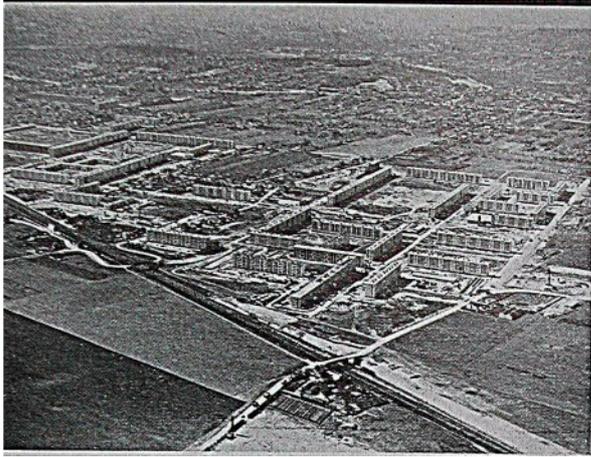
Outre les fondamentaux problèmes de « doctrine diplomatique », les premiers accords de coopération scientifique bilatéraux et multilatéraux ont permis de faire apparaître la nécessité, pour permettre les dialogues, d'instituer au sein des nations des niveaux de synthèse et des points d'articulation appropriés à ces tâches particulières. A cet égard, en France, les « actions concertées » de recherches engagées à l'échelle nationale sont appelées à devenir des supports de première importance pour les efforts internationaux. Ainsi, une première tâche essentielle doit être prochainement entreprise par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique avec le concours des comités chargés de soutenir ces actions : l'établissement de la carte scientifique du monde. Cet ensemble documentaire précisera les caractéristiques scientifiques de chaque pays ainsi que la nature et la qualité du réseau de liaison existant avec la France. Ces éléments permettront de mettre en lumière les possibilités et les opportunités de coopération auxquelles devrait participer le pays.

Disposant de cet outil de connaissance et étant dotée, par ailleurs, des structures appropriées, la France pourra amplifier progressivement son action diplomatique pour participer, à son rang, aux actions internationales et contribuer directement à l'égard des pays insuffisamment développés à cette grande tâche humaine du XX^e siècle : le partage de la connaissance.

Le revenu national de la France, calculé en francs 1938, est passé de 227 milliards en 1900 à 616 milliards en 1959, soit de l'indice 100 à l'indice 271.

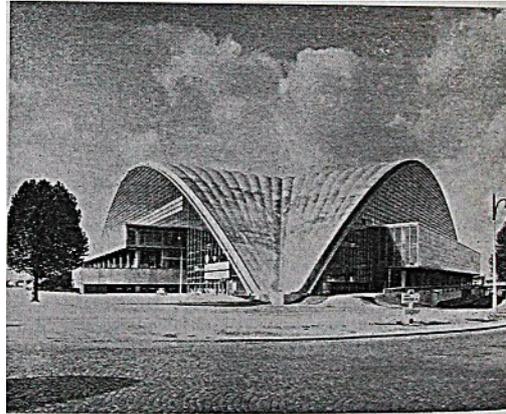
Le revenu par tête d'habitant est passé de l'indice 100 à l'indice 236.

(I.N.S.E.E. *Tableaux de l'Economie française*. 1960.)



*La reconstruction dans
• la région parisienne :
Sarcelles, un ensemble
d'appartements pour
plus de 10.000 person-
nes.*

(Photo *Bâtir*, Delaporte-Frechou.)



La construction française

*Le Centre National des
Industries et Techniques,
à Paris.*

(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)



*La déviation routière
qui emprunte les bords de la Seine
au Pont Alexandre III.*

(Photo Cl. Viguier.)

LA FRANCE

et la Coopération Atomique Internationale

par Bertrand GOLDSCHMIDT

*Directeur au Commissariat à l'Energie Atomique
Gouverneur français à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique*

LES prévisions actuelles situent dans une dizaine d'années le début de la production massive à l'échelle mondiale de l'électricité d'origine nucléaire. Le construction en série des centrales nucléaires se fera dans les pays où le coût de l'électricité d'origine conventionnelle est le plus élevé, au fur et à mesure de la baisse du prix du kilowatt/heure nucléaire, et comme pour l'instant ce sont les grandes centrales nucléaires de 200.000 kilowatts et plus de capacité électrique qui donnent l'électricité le meilleur marché, il en résulte que les grandes puissances industrialisées sont les premières à pouvoir s'embarquer dans la révolution industrielle atomique.

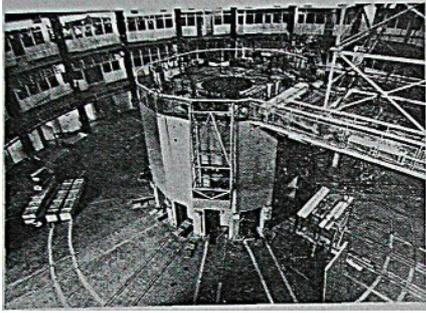
Mais dès maintenant, petites ou grandes nations industrialisées ou non, doivent se préparer à prendre le tournant atomique le jour où l'économie de cette voie s'imposera à elles. Cette préparation se fait différemment pour chaque pays, suivant son état de modernisation industrielle : les plus avancés veulent construire les centrales eux-mêmes et produire sur leur sol le combustible nucléaire, d'autres acceptent de se fournir à l'étranger en matières fissiles mais vont tenir à construire chez eux le matériel nucléaire, les moins avancés chercheront à produire néanmoins une fraction notable de l'équipement, mais tous souhaiteront que ce soient leurs propres ingénieurs et techniciens qui restent responsables de la conduite de leurs usines génératrices d'électricité nucléaire.

C'est ce qui explique que tant de pays se soient déjà engagés dans un développement atomique et c'est aux grandes puissances nucléaires de leur porter conseil et aide pour que leurs efforts soient à une échelle raisonnable, ni trop faible, ni exagérée, comme c'est parfois le cas en raison du prestige qui s'attache à tout ce qui touche à l'atome.

L'énergie atomique est un domaine à part de la collaboration technique et scientifique internationale, du fait que la même longue suite d'étapes technologiques ne bifurque qu'au dernier moment vers l'énergie et ses bienfaits, ou vers l'arme et ses ravages.

Ainsi les années qui suivirent la guerre furent marquées par la politique du secret, les grandes puissances, ne publiant pas le résultat de leurs travaux et en particulier les Trois alliés anglo-saxons qui gardèrent secret le *know how* qu'ils avaient acquis en commun de 1940 à 1945, dans l'étonnante entreprise qui avait abouti à la préparation par kilogrammes d'uranium 235 et de plutonium, dont les premières fractions infimes de milligrammes n'avaient été isolées qu'en 1940.

La disparition du monopole atomique militaire américain et la relative inefficacité de la politique du secret qu'elle démontra, entraîna une véritable ouverture dans les relations internationales que proposa le président Eisenhower dans son discours aux Nations Unies du 8 dé-



(Documentation C.E.A.)

Le Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay, construit par le Commissariat à l'Energie Atomique.

cembre 1953 et que consacra à Genève en août 1955 la première Conférence des Nations Unies sur les applications pacifiques de l'énergie atomique, premier grand lever du rideau du secret atomique.

La France en particulier s'y distingua par ses publications sur l'extraction chimique du plutonium qui devaient entraîner les autres grandes puissances à révéler leurs connaissances en cette importante matière. Dès 1946, et grâce aux apports des quelques techniciens français qui avaient participé durant la guerre aux travaux atomiques de l'équipe anglo-canadienne, nous avons décidé de nous lancer seuls mais résolument dans la course pour chercher à combler notre retard.

La création d'un organisme national puissant doué de pouvoirs exceptionnels, le Commissariat à l'Energie Atomique, allait être un atout important dans cet effort qui rapidement reçut la clef indispensable à son indépendance par la découverte en métropole d'importants gisements d'uranium qui nous placent comme quatrième producteur du monde occidental après les Etats-Unis, le Canada et l'Afrique du Sud, et nous permettent de céder ce matériau de base aux nations avec lesquelles nous avons des accords de coopération.

La Conférence de Genève de 1958 consacrait la disparition du secret politique, sauf dans le domaine de la préparation de l'uranium 235

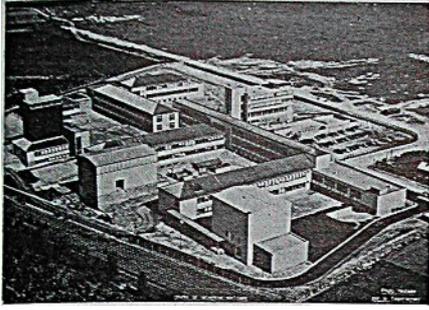
où la séparation isotopique reste le dernier bastion du secret. La France, qui a en vain cherché à entraîner ses voisins européens dans la construction commune d'une coûteuse usine d'uranium 235, s'est attaquée seule à cette lourde tâche, complément de la production du plutonium réalisée dans le grand centre de Marcoule. Cette dernière réalisation s'ajoutant à une ensemble de centres de recherche nucléaire, une industrie privée lancée dans tous les problèmes atomiques et un programme d'électrification nucléaire de l'Electricité de France d'environ un million de kilowatts d'ici 1966, nous donne le rang de quatrième puissance atomique mondiale derrière les Etats-Unis, l'Union Soviétique et le Royaume Uni. et nous entraîne à jouer un rôle important dans la coopération atomique internationale.

Nos premiers accords de collaboration sont antérieurs à la première Conférence de Genève et ont été conclus en 1950 avec l'Inde (sur l'utilisation de l'oxyde de béryllium dans les réacteurs) avec la Suède en 1951 (sur les problèmes de métallurgie et de pile à eau lourde) et avec Israël en 1953 (sur la production d'eau lourde et sur le traitement des minerais pauvres d'uranium, et très récemment sur une aide industrielle française à la construction d'un grand réacteur de recherche). A partir de 1955, la France devait participer aux négociations qui allaient aboutir à la création fin 1957 et début 1958, de trois grands organismes internationaux.



(Photo Baranger.)

Vue panoramique de Marcoule.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

Vue d'ensemble du Centre de Recherches Nucléaires de Strasbourg.

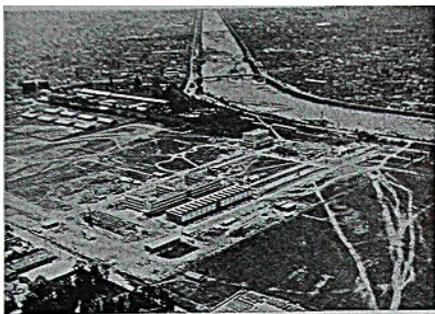
Sous l'égide des Nations Unies, se trouve l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (A.I.E.A.) dont le siège est à Vienne, et qui est gérée par un Conseil des Gouverneurs de 23 pays membres, où la France dispose d'un siège permanent au titre d'une des cinq puissances les plus avancées. Destinée principalement à servir d'organisme de contrôle d'utilisation pacifique mis à la disposition des pays exportateurs de matériaux et techniques nucléaires, l'A.I.E.A. joue surtout un rôle dans le domaine de l'assistance technique aux pays qui débutent dans le domaine atomique. La France y contribue par l'envoi d'experts de disciplines variées, de matériel, en particulier d'électronique, et d'offres de bourses de formation de techniciens.

Dans le cadre de l'O.E.C.E., est fondée entre 18 pays européens, l'Agence Européenne pour l'Energie Nucléaire (E.N.E.A.) dont l'activité principale a consisté jusqu'ici à créer 3 entreprises communes qui groupent chacune une douzaine de pays membres dont la France, qui y contribuent par leurs techniciens, leurs industries et leur financement. Deux de ces entreprises communes se rapportent à des réacteurs, la première est la prise en charge internationale du fonctionnement d'un réacteur expérimental à eau bouillante norvégien situé à Halden, la deuxième plus importante est la construction en commun au centre anglais de Winfrith Heath d'un réacteur d'avant-garde à

haute température, le réacteur Dragon, dont le coût et les études dépasseront 10.000.000 livres sterling. La troisième entreprise commune est une usine chimique de traitement de combustible irradié, Eurochemic, qui sera construite en Belgique pour une somme d'une trentaine de millions de dollars et pour laquelle une grande société chimique française s'est vue confier le rôle d'architecte principal. Ces entreprises communes constituent pour un domaine technique donné une excellente formule de collaboration internationale, la meilleure même, comme le montre le succès à Genève du CERN, Organisation Européenne de Recherches Nucléaires, dans un domaine voisin de l'énergie atomique, celui de la physique nucléaire fondamentale et des grands accélérateurs.

Enfin, sur un plan plus politique, se situe la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, ou Euratom, qui engage plus profondément ses six membres. La France joua un rôle important dans la négociation du Traité, et c'est sur son insistance que fut accepté le budget quinquennal commun de recherche de 215 millions de dollars auquel la France participe pour 30 %, et grâce auquel l'Euratom peut jouer un rôle important dans le développement de la recherche atomique dans les six pays, soit par son centre commun d'Ispra, soit par des participations à des centres nationaux, soit par des contrats sur la recherche pure ou appliquée ou sur l'étude et la construction de réacteurs prototypes.

Le premier grand contrat d'Euratom a été celui passé en 1959 avec le Commissariat à l'Energie Atomique sur la fusion contrôlée, domaine de recherche d'avenir, où l'on essaie de produire de l'énergie en condensant des noyaux d'éléments légers. Ce contrat est d'un montant de 45 millions de nouveaux francs, dont 65 % à la charge d'Euratom. Plus de 150 chercheurs travaillent déjà sur ce projet à Fontenay-aux-Roses, dont un tiers en provenance des autres pays membres. Euratom va participer aux travaux sur divers types de réacteurs français, en particulier aux études et à la construction d'un réacteur à gaz à haute performance, qui sera bâti en France et sera un prototype à la fois pour un futur moteur pour la propulsion de marine marchande et pour une centrale de puissance moyenne.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)
 Vue générale du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble.

Dans les prochaines années, la France, de beaucoup le plus avancé des pays de la Communauté, se doit de jouer un rôle de premier plan dans le programme de recherche d'Euratom qui lui sera aussi bénéfique, en particulier par un apport de techniciens étrangers de valeur.

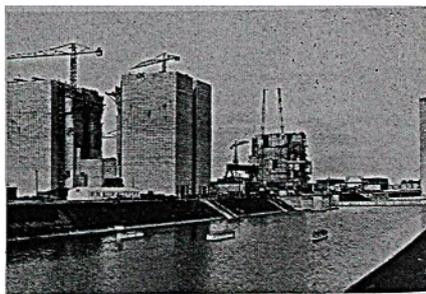
Citons encore, dans le domaine des relations multilatérales européennes, la Société Européenne de l'Energie Atomique, fondée en 1954, qui est un Club privé où se rencontrent en l'absence de formalités, des représentants des 13 commissions atomiques les plus avancées, organisant des colloques atomiques sur des sujets qui ne sont pas traités dans d'autres enceintes.

Sur le plan des relations bilatérales, la France reçoit une aide importante des Etats-Unis par la fourniture d'uranium enrichi en uranium 235, pour l'alimentation en combustible nucléaire de ses principaux réacteurs de recherche, et aussi dans l'avenir de plusieurs réacteurs prototypes de production d'énergie. Des relations techniques unissent les organismes français et britanniques dans un grand nombre de domaines techniques, liés au fait que les deux pays se sont lancés dans la même filière, celle des centrales à uranium naturel modérées au graphite et refroidies au gaz carbonique. De même, dans la voie des réacteurs à eau lourde, des contacts fréquents ont lieu avec le Canada, qui concentre son effort sur cette solu-

tion. Enfin, un accord récent avec l'Union Soviétique va se traduire dans une première étape par des échanges de quelques stagiaires dans les laboratoires des deux pays.

Notre position de pays le plus avancé d'Europe continentale de l'Ouest nous a amenés à engager des relations techniques bilatérales avec plusieurs pays européens moins avancés que nous, dont nous avons intérêt à consolider l'effort atomique pour en faire d'éventuels partenaires dans des actions communes. De plus, nos réacteurs de recherche poussés ne suffisent pas à notre programme étendu d'expérimentation, et nous négocions des contrats d'utilisation de réacteurs d'essais de matériaux de modèles américain, anglais ou soviétique, construits dans divers pays européens, Belgique, Pays-Bas, Danemark, et Yougoslavie, qui n'en ont pas l'emploi complet, et l'envoi de techniciens français autour de réacteurs étrangers favorise beaucoup les relations techniques entre les organismes intéressés.

Des relations suivies lient depuis plusieurs années le Commissariat à l'Energie Atomique avec les organismes atomiques espagnols et portugais. Nos relations sont anciennes avec la Commission atomique suédoise, plus récentes avec certains laboratoires allemands, italiens, avec la Pologne, la Suisse et la Grèce, le Viet Nam et la Yougoslavie (ces quatre derniers pays ont avec la France des accords bilatéraux officiels).



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)
 La centrale nucléaire d'Avoine.

Rappelons le rôle des médecins français dans le traitement des savants yougoslaves irradiés en 1959, à la suite d'un accident d'un réacteur d'essai.

Nos centres sont largement ouverts aux visiteurs et stagiaires étrangers, plus de 5.000 visiteurs étrangers de 67 pays différents en 1960, tandis que le nombre de stagiaires doublait chaque année depuis 1958, passant de 100 en cette année, à 400 en 1960. Parmi ceux-ci, nombreux sont ceux qui suivirent l'enseignement donné à Saclay à l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires, qui dépend à la fois du Ministère de l'Education Nationale et du Commissariat à l'Energie Atomique, et qui en particulier décerne un diplôme d'ingénieur en génie atomique très reconnu.

Dans le domaine, minier, le succès de nos propres recherches a amené divers pays à de-

mander une participation de nos techniciens à leurs recherches d'uranium, comme cela fut le cas pour l'Afghanistan, l'Inde, l'Iran et le Pakistan.

Nous cherchons pour les pays moins avancés comme ceux de la Communauté, à les assister par l'accueil de stagiaires de longue durée, l'envoi d'experts et de matériel électronique, et par une aide surtout orientée au départ vers les applications médicales et agronomiques des radioisotopes.

Ainsi, depuis les applications de l'énergie atomique à l'agriculture et à la médecine, jusqu'à la construction des réacteurs de recherche les plus avancés et les recherches sur les formes nouvelles de production d'énergie nucléaire, la France joue un rôle international dont l'importance croît depuis dix ans, et est à l'échelle de l'effort national dans ce domaine capital de l'avenir de la civilisation.

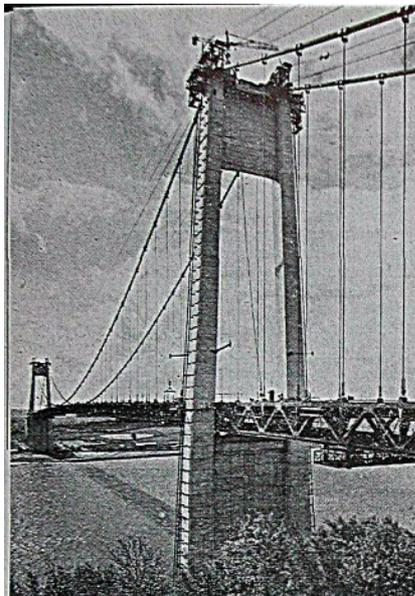
Des chiffres

Les organisations internationales établies en France

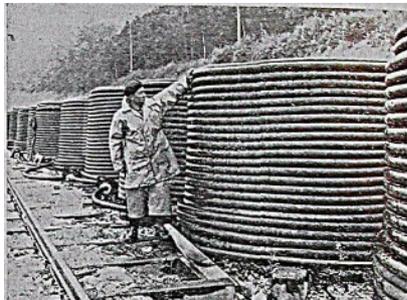
La répartition géographique des sièges des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, attribuée à la France une place de choix.

- En 1906, sur 169 organisations dont le siège est connu, 43 sont domiciliées en France, 41 en Belgique, 23 en Suisse, 22 en Allemagne, 15 dans le Royaume Uni.
- En 1923, sur 524 organisations disséminées dans 25 pays, 128 ont leur siège en France, 92 en Suisse, 67 en Belgique, 62 dans le Royaume Uni, 54 dans les Pays-Bas, 39 en Allemagne, 22 aux Etats-Unis.
- En 1954, les 1.198 sièges des organisations internationales sont répartis dans 53 pays. La France en héberge 295, le Royaume Uni 187, la Suisse 168, les Etats-Unis 140, la Belgique 122, les Pays-Bas 69, l'Italie 45.
- « En 1960, les 1.468 sièges répartis dans 90 pays se divisent comme suit : France 341, Royaume Uni 214, Suisse 198, Belgique 160, Etats-Unis 144, Pays-Bas 86, Italie 54.

Dans l'ordre décroissant des villes, en 1960 Paris se trouve en tête avec 306, Londres 165, Bruxelles 115, Genève 85, New York 56.
(Statistiques UAI)

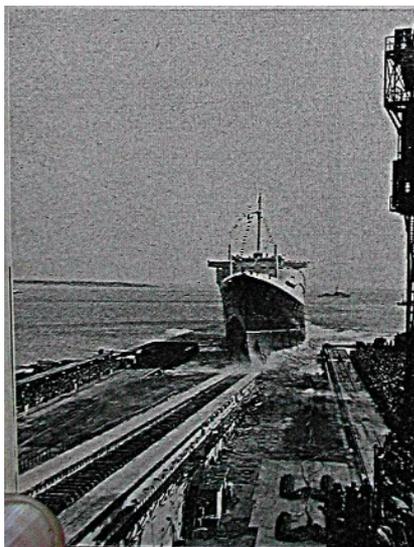


Le pont suspendu de Tancarville, qui enjambe la Basse Seine maritime entre Rouen et Le Havre. Inauguré en été 1959, il reste le plus long pont de toute l'Europe continentale tant que l'on n'aura pas construit le pont sur le Bosphore ou celui sur le Déroit de Messine. Si l'on déroulait tout le fil d'acier contenu dans les câbles qui supportent le pont, on aurait de quoi couvrir 24.000 km... soit plus de la moitié du tour de la terre.



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

(Photo Cie Générale Transatlantique.)

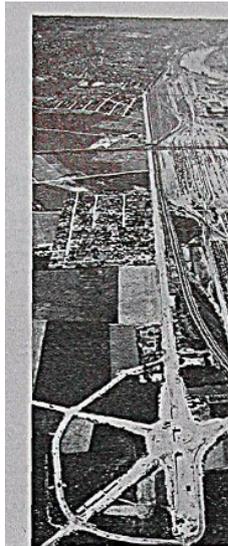


Lancement en mai 1960, à Saint-Nazaire, du paquebot « France », le plus long paquebot

- La production française de l'électricité a passé en 15 ans de 18 milliards à 72 milliards de kWh par an. Il a été construit 30 barrages, 70 stations hydro-électriques et 14 stations thermiques.
- Entre 1949 et 1958, la production industrielle a augmenté de 70 %. Après une légère baisse due à la récession mondiale de 1958, l'accroissement continue dans la proportion de 7 % par an, une des plus élevées d'Europe.
- Le réseau français des transports compte :
70.000 km de route,
40 000 km de chemins de fer.
8.000 km de rivières et canaux.

(France. Ses Industries.
Conseil National
du Patronat Français.)

les grands travaux français



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

*Le plus important triage
d'Europe, à Villeneuve-Saint-
Georges.*



*Une partie
de la chaîne
de fabrication
du bi-réacteur
Caravelle à l'usine
de Toulouse -*

LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

par Jean COULOMB

Directeur Général du C.N.R.S.

LES relations que les savants et chercheurs, appartenant à divers pays, établissent entre eux, doivent être considérées comme une partie importante de leur activité scientifique.

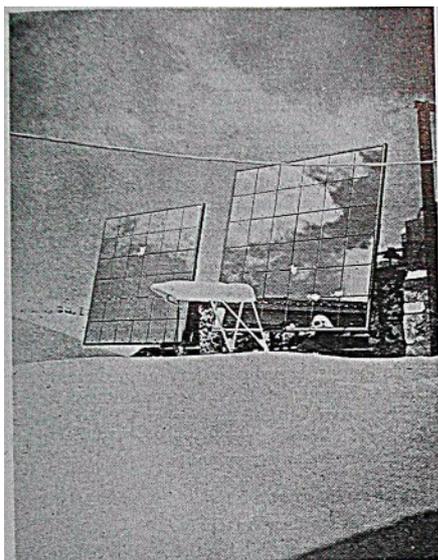
Notre époque voit, en effet, se produire un recul paradoxal de la transmission des résultats de la science sous la forme habituelle des périodiques imprimés. La publication de ceux-ci devient en effet très coûteuse. Le prix des abonnements a été relevé, ce qui restreint pratiquement aux grandes bibliothèques la possibilité d'acheter un nombre suffisant de revues spécialisées. Néanmoins, le volume de la matière imprimée est insuffisant pour le développement explosif de la science moderne. Et surtout le délai de parution de la plupart des périodiques n'est plus adapté à la fièvre des découvertes. Dans ces conditions, le contact direct entre les individus appartenant aux multiples Centres de Recherche qui traitent dans le monde d'un sujet déterminé, ou entre les Etablissements qui s'occupent de questions voisines et qui sont ainsi susceptibles de fécondation mutuelle, joue un rôle de plus en plus important. Cette diffusion orale n'est pas sans avoir de graves inconvénients que nous ne pouvons développer ici. Mais vu l'ampleur des moyens que met en œuvre très souvent la Recherche et la nécessité d'éviter les doubles emplois, elle constitue néanmoins un des impératifs de la Recherche moderne.

Le Centre National de la Recherche Scientifique étant l'un des principaux organismes qui, en France, assument la responsabilité de la Recherche, consacre à cette action une partie importante de son activité. Il s'intéresse à toutes les formes que peut prendre cette collaboration : pour faciliter la poursuite de Recherches ou la confrontation des résultats, pour permettre ou intensifier la diffusion des travaux ou des inventions, pour établir avec des organismes similaires des liens plus précis et plus étroits.

Les missions et échanges d'hommes de science.

Le C.N.R.S. donne aux chercheurs français par les missions qu'il leur accorde, la possibilité de poursuivre certaines recherches dans des laboratoires ou Centres d'Etudes étrangers, mieux outillés ou plus spécialisés que ceux qui existent actuellement en France. Des étrangers peuvent également bénéficier de missions pour travailler dans des Instituts français. Plus de 400 chercheurs obtiennent annuellement de telles missions, d'une durée moyenne de quelques mois.

Des allocations de Recherche, équivalentes à celles qui sont accordées aux chercheurs français, sont attribuées à des étrangers, dans la proportion de 10 à 15 % du nombre total des chercheurs. Elles permettent à environ 350 chercheurs de diverses nationalités de poursuivre des travaux dans des laboratoires français



(Photo E. C. N. B. S.)

Laboratoire de l'énergie solaire de Montlouis. Installation solaire sous la neige.

pendant une durée qui atteint parfois plusieurs années.

Certains de nos Instituts ou Laboratoires, dotés d'un équipement exceptionnel, accueillent des équipes complètes de chercheurs étrangers. C'est le cas de l'Observatoire de Haute-Provence où des conventions en cours de signature permettront même l'implantation de grands télescopes appartenant à la Suisse et à la Belgique. C'est aussi le cas du laboratoire de Biologie Marine de Roscoff et ce sera prochainement celui du Phytotron de Gif, du Four Solaire d'Odeille et du Centre Géophysique de Garchy-Suilly, dans la Nièvre.

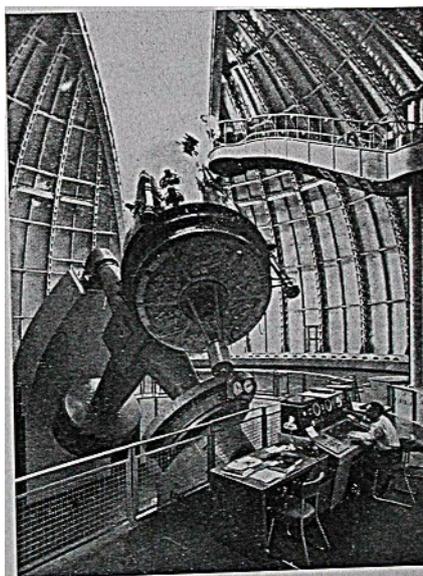
Le C.N.R.S. a été amené à établir des liens plus étroits avec des organismes qui jouent, dans leurs pays, un rôle analogue au sein, c'est-à-dire avec les Conseils ou centres nationaux de recherches ou les Académies scientifiques.

A ce titre, les conventions d'échanges de chercheurs constituent un des moyens les plus efficaces de coopération internationale.

Le développement de ces conventions entre la France et les pays étrangers a pris ces dernières années une importance de plus en plus grande. Leur principal avantage est de ne poser aucun problème de devises, tout en permettant aux chercheurs français d'effectuer des stages à l'étranger et aux chercheurs étrangers de faire des stages en France.

Des conventions d'échanges du C.N.R.S. fonctionnent avec la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Pologne, la Suisse et l'URSS. De nouvelles conventions sont actuellement à l'étude.

Des accords particuliers ont également été conclus avec divers pays et des Comités créés



(Photo C. R. N. S.)

L'observatoire de Saint-Michel de Provence. le télescope 193.

pour développer la collaboration de ces pays dans divers domaines de la Recherche Scientifique. Tels sont, par exemple, le Comité franco-italien, le Comité franco-allemand, le Comité franco-japonais, auxquels le CNRS participe activement.

Les contacts entre personnalités scientifiques

La confrontation des résultats obtenus au cours des recherches, permet souvent aux responsables d'une équipe importante de dépasser le stade auquel ils sont parvenus. Elle se fait par des entretiens privés et au cours de réunions



(Photo E. D. F.)

La plus grande éolienne du monde. L'aéromoteur géant de Nogent-le-Roi sur son tripode métallique.

de travail. Le C.N.R.S. facilite les uns et les autres.

De nombreuses personnalités scientifiques étrangères sont accueillies en France par les soins du C.N.R.S., soit qu'elles en aient exprimé le désir, soit qu'elles répondent à une invitation adressée par un Collègue français.

Chaque année, d'autre part, le C.N.R.S. organise des Colloques Internationaux, environ 10 à 12 qui permettent de faire le point d'une question et facilitent le développement de futures recherches dans un domaine particulier. Ces Colloques réunissent, sur invitation, un nombre limité de scientifiques français et étrangers de l'ordre de 20 à 30, pour discuter d'un problème précis et actuel. Depuis l'année 1946, 91 Colloques sur des sujets appartenant aux Sciences Exactes et 19 se rapportant aux Sciences Humaines, ont été organisés. A titre d'exemple, les Colloques prévus pour l'année 1961 portent sur les sujets suivants :

Colloques Internationaux :

- l'Evolution des Vertébrés;
- la Genèse et la Synthèse des Minéraux Argileux;
- les Acides Ribonucléiques et les Polyphosphates : Structure, Synthèse et Fonction;
- Physiologie de l'Hippocampe;
- Mécanique de la Turbulence;
- Ondes de Détonation;
- le Plan d'Expériences;
- la Propagation des Ebranlements dans les Milieux Hétérogènes;
- Psychophysiologie, Neuropharmacologie et Biochimie de la Crise Audiogène;
- le Bombardement Ionique;
- l'Evaluation et le Rôle des Besoins de Biens de Consommation dans les divers Régimes Economiques.

Colloques Nationaux :

- Océanographie Géologique et Géophysique de la Méditerranée Occidentale;
- Géographie Appliquée.

L'information scientifique :

La diffusion des résultats de Recherche est un élément très important de la collaboration

Des chiffres

Paris 1900

La première période de l'évolution des congrès internationaux se clôture avec la fin du siècle dernier. En effet, le nombre de ces congrès dépasse pour la première fois la centaine, en 1900, l'année de l'Exposition Internationale et Universelle de Paris, qui en groupa 175 à Paris pendant la durée de l'Exposition. Il est à signaler que le phénomène d'un groupement caractérisé de congrès internationaux autour des expositions internationales remonte à l'Exposition Internationale et Universelle de Paris de 1878.

En 1878, Paris reçoit 69 % des congrès internationaux tenus dans le monde. En 1889, 89 %. En 1900, 72 %.

(Statistiques UAI)

scientifique. On peut même dire qu'elle la conditionne dans une certaine mesure.

Le C.N.R.S. participe largement à cette diffusion de la Pensée scientifique en France et à l'étranger par l'activité de son Centre de Documentation, par certaines Publications dont il a la charge et par l'aide financière qu'il accorde à de nombreux périodiques scientifiques.

Le Centre de Documentation a une place de premier ordre dans le domaine de la Documentation scientifique. La qualité de son organisation, son efficacité l'ont fait désigner par l'UNESCO comme « Centre Pilote ».

Le Bulletin Signalétique qu'il publie contient les analyses des principaux articles parus dans environ 5.000 périodiques scientifiques et techniques de tous pays. Il constitue un puissant instrument de travail. Plusieurs organismes internationaux et étrangers, tels que l'Union Internationale de l'Histoire des Sciences et des Techniques, la Société américaine de Cristallographie, etc . . . , le considèrent comme un organe officiel de bibliographie.

Le Centre de Documentation fournit à qui lui en adresse la demande, la reproduction photographique, sur microfilm ou sur papier, des articles dont les résumés ont paru dans le Bul-

letin Signalétique. Les chercheurs de tous les pays profitent largement de cette organisation, dans les mêmes conditions que les chercheurs français. Le rayonnement de ce service s'étend sur plus de 45 pays étrangers qui, par accord ou simplement sur demande, font régulièrement appel à lui.

Le Centre de Documentation a aussi mis au point la publication des sommaires des principaux périodiques scientifiques et techniques qui est adressée à plusieurs Centres étrangers, en particulier au Centre de Documentation de New Delhi; celui-ci l'utilise pour l'établissement de son Bulletin bibliographique mensuel.

Le C.N.R.S. participe régulièrement aux travaux de la Fédération Internationale de Documentation et à ceux du Conseil International des Unions Scientifiques.

Le C.N.R.S. assure également la publication d'ouvrages placés sous l'égide des Comités Internationaux; tels sont le lexique pétrographique des charbons, le lexique stratigraphique

Des chiffres

Les congrès internationaux en France

La France distance de très loin tous les autres pays en ce qui concerne l'accueil des congrès internationaux. Les statistiques établies depuis 1950 montrent que chaque année, à l'exception de 1958, où l'Exposition Universelle attira à Bruxelles 290 congrès internationaux soit 18 % du total des congrès tenus dans le monde, la France a hébergé le plus grand nombre de ces congrès.

En 1950, le chiffre était de 154 sur 725; la France était suivie par l'Italie 80, la Suisse 79, le Royaume-Uni 72, les Etats-Unis 53, la Belgique 46, les Pays-Bas 44.

En 1960, la France abrite 11 % du nombre total avec 209 congrès sur 1899 tenus dans le monde. Dans l'ordre d'importance suivent l'Italie avec 149 congrès, la Suisse avec 147, la République Fédérale allemande avec 139, les Etats-Unis avec 130, le Royaume-Uni avec 127, la Belgique avec 110, les Pays-Bas avec 84.

(Statistiques UAI)

international ou de bibliographie géographique internationale.

Enfin, les échanges de publications et de revues scientifiques existent avec de très nombreux pays, en particulier l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Inde, la Norvège, la Tchécoslovaquie, etc . . . En ce qui concerne uniquement la bibliothèque du Centre de Documentation, le nombre des périodiques échangés s'élève actuellement à 1.500.

Les Brevets.

La collaboration internationale du C.N.R.S. existe aussi dans le domaine des Sciences Appliquées, en particulier par l'intermédiaire de son Service des « Brevets et Inventions » qui établit une coopération avec les milieux industriels français et étrangers.

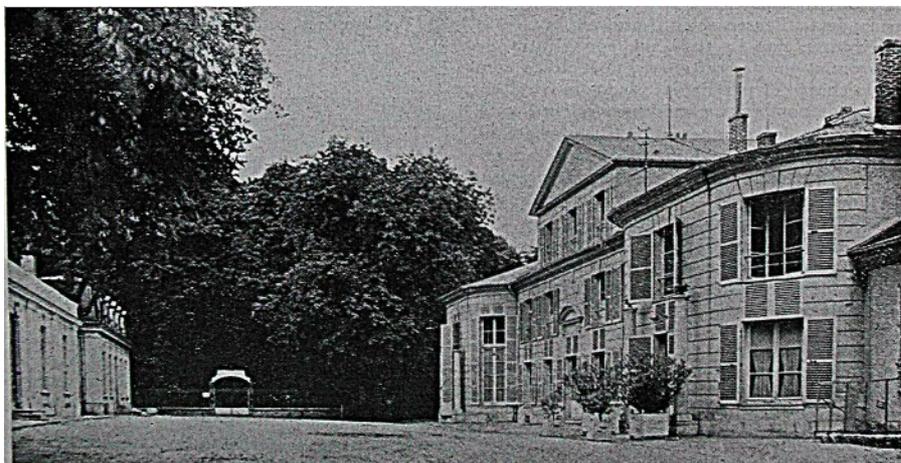
De nombreux contrats de licence ou des accords avec des Sociétés étrangères ont été passés pour l'exploitation d'inventions brevetées ou non brevetées dont les prototypes présentés

par le C.N.R.S. dans les expositions scientifiques internationales.

Citons par exemple, des accords concernant le greffage des polymères par rayonnements ionisants conclus avec Dow Chemical pour les Etats-Unis, Bedislhe Anilin Soda Fabrik pour l'Allemagne, B.X. Plastics Limited, Impérial Chemical Industry and Monsanto pour l'Angleterre, Grâce Research and Development Division pour le Brésil, Showa Denko pour le Japon; l'accord relatif à l'invention « Usinage par électro-érosion » passé avec la Société Sundstrand pour les Etats-Unis, etc . . .

A l'heure actuelle, le C.N.R.S. dispose d'un portefeuille de 600 brevets français en vigueur et de plus de 800 demandes de brevets déposés à l'étranger.

Cette brève revue des activités du C.N.R.S. prouve, nous l'espérons, qu'il est parfaitement conscient du rôle que jouent les milieux scientifiques pour un effort général de collaboration internationale. Ajoutons qu'il est bien décidé à intensifier son action dans ce domaine, en plein accord avec tous - les autres organismes français intéressés à cette grande œuvre.



(Ambassade de France, à Bruxelles.)

Le pavillon de Breteuil à Sèvres, siège du Bureau International des Poids et Mesures.

LA FRANCE

et la stabilisation des marchés des produits de base

PAR HENRI JANTON

Représentant de la France au Comité des produits de la F.A.O. et à la Commission du Commerce International des produits de base.

OUVRANT en 1956 la session du Conseil économique et social, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Hammarskjöld, observait qu'une variation de 5 % du prix des matières premières sur les marchés internationaux représentait l'équivalent de l'aide publique et privée qui est fournie pendant une année aux pays en voie de développement. Et il en déduisait la nécessité de renforcer considérablement et rapidement l'action internationale de la stabilisation des marchés des produits de base. Il rejoignait ainsi les positions que, dès les premières conférences économiques qui avaient suivi la fin des hostilités, les représentants de la France s'étaient efforcés de faire prévaloir.

L'élaboration, en 1948, d'une organisation internationale du commerce chargée notamment de procéder à des études sur les marchés des produits de base, et de recommander, en cas de besoin, des accords internationaux à ce sujet promettait une haute priorité à ces travaux. De tels espoirs s'estompèrent quand il apparut que la Charte de La Havane ne pourrait entrer en

vigueur, faute de recueillir les ratifications nécessaires, et que les efforts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) pour instituer une « chambre de compensation des produits de base » se heurtaient à la méfiance des gouvernements (1). Cependant le Conseil économique et social recommandait que les dispositions de la Charte relative aux ententes sur les produits de base (règles de procédure et principes généraux sur la structure des accords) soient prises comme guide dans les négociations.

Malgré l'absence d'une inspiration directrice, l'étude de ces questions était poursuivie dans un grand nombre d'organismes au sein desquels les représentants de la France s'attachaient toujours à la recherche de solutions constructives. En 1955, la création d'une Commission internationale du commerce des produits de base, rattachée au Conseil économique et social

(1) Toutefois un petit groupe d'experts (I.C.C.I.C.A.) était chargé, à titre intérimaire, de conseiller les Nations Unies en matière d'accords intergouvernementaux sur les produits de base.

des Nations Unies, suivant de peu l'institution d'un Comité des produits de la F.A.O. lui donnait une impulsion nouvelle.

La question de la régularisation des marchés des produits de base est maintenant correctement posée, mais fréquemment les pays les plus attachés à sa solution mondiale, comme la France, ont dû limiter leur action à l'aire géographique qui leur est propre.

*
**

Selon la Charte de La Havane, élaborée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi (1947-48), « l'expression « produit de base » s'entend de tout produit de l'agriculture, des forêts ou de la pêche, et de tout minéral, que ce produit soit sous forme naturelle ou qu'il ait subi la transformation •qu'exigé communément la vente en quantités importantes sur le marché international » (art. 56.1).

Cette définition admise, il reste à s'accorder sur la nature des problèmes posés et la portée des solutions recherchées.

Les pays exportateurs de matières premières sont sensibles à la fois à l'évolution des prix, du volume des ventes et des rapports de prix des produits qu'ils échangent (ou « termes de l'échange »). A court terme, les variations de prix semblent exercer sur l'économie des pays en voie de développement une influence plus marquée que les changements de volume des échanges, mais il reste que les exportations de matières premières des pays producteurs primaires n'ont pas suivi en quantité le développement économique des nations les plus évoluées. Le recours sans cesse accru aux ressources nationales, une récupération plus poussée des vieux métaux, un emploi plus limité de matières brutes, la substitution dans certains secteurs de produits de synthèse aux produits naturels expliquent cet état de chose dommageable aux pays les moins développés. Il y a plus : le pouvoir d'achat des matières premières évalué en biens d'équipement ou objets fabriqués

n'a cessé de se détériorer au cours de la dernière décennie, et ce phénomène s'est accentué à l'occasion de la récession de 1957 pendant laquelle, pour la première fois en période de moindre activité économique, les prix des produits fabriqués ont continué de s'élever. Le redressement qui a suivi n'a pas fait bénéficier les pays en voie de développement d'une amélioration des « termes de l'échange » et ceux-ci se trouvent maintenant à leur valeur la plus basse depuis 1951.

Aussi bien un certain nombre de ces pays se montrent-ils particulièrement intéressés au maintien (et si possible à l'accroissement) de leurs ressources extérieures et recherchent-ils une solution financière à leurs difficultés à défaut de remède commercial. Sur leur initiative, des études ont été entreprises sous l'égide des Nations Unies sur les moyens de compenser les effets néfastes des fluctuations des recettes en devises provenant de l'exportation de produits primaires et de renforcer ou compléter l'action du Fonds monétaire international qui tend à redresser un déséquilibre temporaire de la balance des paiements mais ne s'attaque pas spécialement à un élément particulier de cette situation tel que la chute des prix d'une matière première exportée.

En fait, la plupart des pays en voie de développement sont tributaires du marché d'un nombre très limité de produits, parfois même essentiellement d'un seul. C'est ainsi que le café procure à la Colombie 84 % de ses recettes extérieures et au Brésil 60 %, que le cacao assure 76 % des revenus en devises du Ghana, que le cuivre compte pour 68 % du commerce d'exportation du Chili. Dans ces conditions, l'évolution des indices d'ensemble des produits de base ne peut représenter la situation d'un pays, et chaque cas particulier doit être examiné en fonction de ces mérites propres. Il reste que tous les pays producteurs primaires ressentent plus ou moins les conséquences de l'insécurité de leurs échanges, aspirent à la stabilité de leurs ressources extérieures et invitent les importateurs à une action commune.

Ce fut en 1798, le Ministre de l'Intérieur de la France, François de Neufchâteau, qui imagina de transformer les marchés ou foires en de véritables expositions, qui se caractérisaient par une sélection de produits et l'attribution de prix d'encouragement par un jury.

(A. van der Burch, *Les Expositions*, 1913)

De leur côté, les représentants des pays, comme la France, favorables aux ententes internationales sur les produits de base, se sont efforcés de préciser les limites de l'intervention qu'ils préconisaient. Il ne saurait être question, selon eux, d'interdire les fluctuations de faible amplitude qui facilitent l'ajustement de l'offre et de la demande, ni d'entraver le jeu des marchés à terme, ni de s'opposer à l'évolution de longue durée des prix qui consacre les changements survenus dans la structure de la production ou de la consommation. A l'opposé, il leur paraît raisonnable de limiter les fluctuations tenant au rythme du développement économique, ainsi que celles qui résultent de facteurs temporaires (tels que les variations des récoltes ou encore la fermeture du canal de Suez en 1956) ou spéculatifs.

Sur ces bases, la France ne manque pas, quand l'occasion lui en est offerte, de préconiser, et, si possible, de prendre les mesures qui lui paraissent de nature à apporter la stabilité recherchée. *

Marquée surtout à l'origine par des initiatives purement nationales, l'action de la France sur les marchés de produits primaires s'est étendue à la fois au secteur bilatéral et au domaine multilatéral depuis la fin des hostilités.

Avant la dernière guerre, la crise économique mondiale avait amené un certain nombre de gouvernements à intervenir sur quelques marchés généralement agricoles. En France, cette action intéressait un large secteur de la production végétale dont le service des alcools, réorganisé en 1935, résorbait les excédents, tandis que l'Office du blé, créé en 1936, prenait en charge en 1940 l'ensemble des céréales. Plus récemment cette action s'est étendue à de nouveaux produits, y compris ceux du secteur animal. Un effort de liaison et de coordination a été entrepris par l'institution en 1955 d'un « fonds de garantie mutuelle et d'orientation de la production agricole » transformé en 1960 en « fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles ».

En même temps qu'elle renforçait et harmonisait son action sur les marchés agricoles internes, la France se préoccupait du sort des productions qui intéressaient plus spécialement les territoires qu'elle administrait. Elle fixait les conditions générales dans lesquelles pourraient être créées des caisses de stabilisation des denrées tropicales et instituait un « fonds national de régularisation des cours des produits d'outre-mer » (1955). Rapidement un grand nombre de caisses étaient mises sur pied en vue d'assurer la régularisation des prix d'achat aux producteurs et secondairement d'aider par leur action technique à l'amélioration de la qualité et de la productivité. Elles fixent annuellement un « prix de soutien » qui constitue le prix garanti aux producteurs; en outre un certain nombre d'entre elles déterminent un « prix d'intervention », un peu supérieur au niveau du soutien, à partir duquel elles peuvent procéder à des stockages pour éviter ou ralentir la baisse des cours jusqu'au niveau du soutien. Dans l'ensemble, les caisses ont financé leurs opérations par leurs ressources propres, mais il est certain qu'elles devraient obtenir des avances spéciales si les cours des produits protégés, tels le café ou le cacao, se maintenaient pendant une longue période sur les marchés internationaux au-dessous des prix de soutien.

Pour heureuses qu'elles soient, ces expériences risquent d'être onéreuses et aléatoires si elles restent limitées à une zone particulière. Comme l'avaient reconnu les auteurs de la Charte de La Havane, une action de longue haleine pour stabiliser les prix et développer graduellement le volume des échanges suppose l'adhésion de tous les principaux exportateurs et importateurs du produit considéré. Les représentants de la France dans les enceintes internationales où ces problèmes étaient abordés se sont toujours inspiré d'un tel principe; mais leurs interventions se sont heurtées à de nombreux obstacles d'ordre technique, économique ou politique.

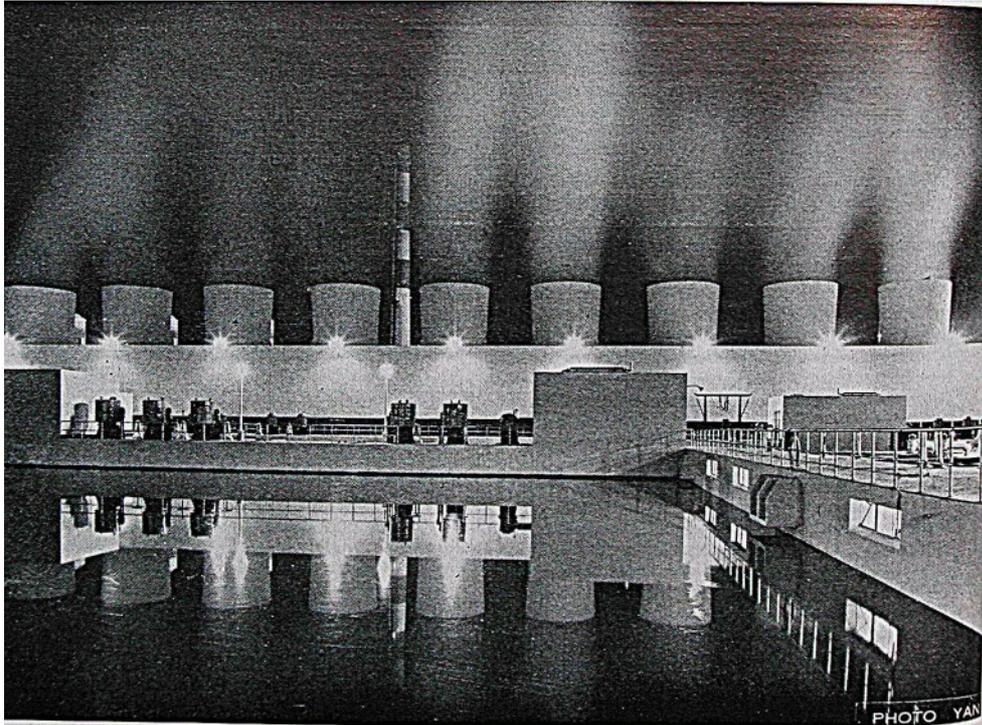
Ce fut en 1804 dans un Traité bilatéral entre l'Empire allemand et la France que fut, pour la première fois, prévu le statut de fonctionnaire international d'un, « officiel », lequel avait pour tâche de régler la navigation sur le Rhin.

(Tien-Cheng Young, *International Civil Service*, 1958)

Les difficultés de mettre sur pied un accord international ont tenu, dans certains cas, aux caractères propres au produit étudié tels que l'insuffisance d'homogénéité, assez fréquemment aux hésitations d'un certain nombre de pays (plus souvent importateurs que producteurs), à s'associer à des ententes considérées comme trop interventionnistes, aux craintes des professionnels de perdre leur liberté d'action, à la pression de certains groupes d'intérêts se refusant à prendre leur part de sacrifices communs, etc. Les représentants de la France se

sont efforcés patiemment de venir à bout de ces objections. Par exemple, ils ont encouragé la formation de groupes d'études au sein desquels les gouvernements intéressés examinent périodiquement la situation du marché — ce qui leur permet de définir leur politique en connaissance de cause — sans être liés par un texte formel. Cette formule a rencontré quelque succès. Mais il n'a pas été donné suite jusqu'à présent à la suggestion d'une série de négociations simultanées sur plusieurs produits dans l'espoir d'y intéresser un plus grand nombre

Vue nocturne des installations pétrolières et pétrochimiques de Lacq, dans la vallée «pré-pyrénéenne» du gage de Pau



(Photo Yan-Tourisme.)

de gouvernements et de trouver dans certains cas dans un des secteurs des compensations aux sacrifices consentis par ailleurs.

Il est vrai que le besoin de coordination d'une action internationale sur des marchés aussi variés que ceux du sucre ou de l'étain, du blé ou de l'huile d'olive, du jute ou du café n'apparaît pas clairement et que les formules retenues à ce jour sont aussi nombreuses que les accords eux-mêmes. Il a été dégagé seulement un petit nombre de principes généraux et les efforts destinés à mettre à jour les textes de La Havane sur les accords intergouvernementaux n'ont pas abouti (1955). La France qui a pris part à toutes les confrontations et à toutes les négociations et qui est partie à tous les accords internationaux sur les produits de base, reste disposée à examiner avec un esprit constructif d'autres propositions d'organisation des marchés de produits primaires et à rechercher les formules d'action les plus conformes aux intérêts de tous les pays quel que soit le stade de leur développement.

*

L'expérience de « l'entre-deux-guerres » comme celle de ces quinze dernières années ont montré que les constructions multilatérales exigent une patience inlassable au service d'efforts soutenus. Le domaine des produits de base ne peut échapper à la règle générale. Mais si les résultats les plus spectaculaires d'organisation des marchés ont été obtenus jusqu'à présent sur le plan national ou bilatéral, il reste que les développements politiques et économiques récents permettent d'espérer pour le proche avenir des réalisations concrètes dans un cadre élargi. En particulier, l'aggravation reconnue par tous de la situation des pays principalement exportateurs de matières premières, ainsi que l'accès à l'indépendance d'un grand nombre de ces pays, la prise de conscience de ces problèmes par les nations industrialisées et la volonté de celles-ci de venir en aide au « tiers monde » créent des perspectives nouvelles dans un climat nouveau.

Au moment où de nombreux gouvernements se préoccupent de contribuer au développe-

ment économique de vastes régions du monde, les considérations financières ne manqueront pas de peser sur le choix des moyens. Or, du point de vue des gouvernements, l'organisation des marchés de matières premières n'implique pas, dans un grand nombre de cas, des charges financières pour le Trésor, ni, contrairement à une opinion trop répandue, une hausse sensible des prix à la consommation. Il est donc possible que s'agrandisse dans un proche avenir le groupe des Etats favorables, comme la France, à une action multilatérale aux modalités souples et diversifiées qui permette d'assurer aux producteurs des débouchés et de garantir aux consommateurs des approvisionnements à des conditions raisonnables et stables.

Des chiffres

Les villes qui abritent le plus grand nombre d'organisations internationales en 1960

	Sièges princi- paux	Sièges secôn- daires	Total
PARIS	306	69	375
LONDON	165	36	201
BRUXELLES	115	33	148
GENEVE	85	63	148
NEW YORK	56	77	133
ZURICH	38	11	49
ROME	33	15	48
WASHINGTON	33	11	44
THE HAGUE	30	6	36
BERNE	21	4	25
COPENHAGEN	18	4	22
STOCKHOLM	18	3	21
BASLE	15	—	15
UTRECHT	14	1	15
MONTEVIDEO	13	13	26
AMSTERDAM	13	3	16
VIENNA	12	8	20
PRAGUE	11	4	15
ANVERS	11	—	11
MILAN	10	—	10

(Statistiques UAI)

L'AIDE TECHNIQUE DE LA FRANCE AUX ETATS D'AFRIQUE NOIRE ET A MADAGASCAR

par P. COUSSERAN

*Adjoint du Directeur de Cabinet,
Secrétariat d'Etat aux Relations avec la Communauté*

LA France, en reconnaissant l'indépendance de ses onze anciennes colonies d'Afrique noire et de Madagascar et en abandonnant la tutelle que l'ONU lui avait confiée sur le Togo et le Cameroun n'en a pas pour autant éludé les responsabilités que lui léguait l'Histoire en ce qui concerne le développement économique, social et culturel de ces quatorze pays.

L'aide qu'elle apporte aujourd'hui à ceux d'entre eux qui ont gardé avec elle des relations normales — et c'est le cas pour tous à l'exception de la Guinée — ne constitue que le prolongement de l'œuvre qu'elle avait entreprise au temps où elle assumait directement la charge de leur développement. En affirmant cette continuité la France démontre qu'à ses yeux la reconnaissance progressive de l'autodétermination aux peuples africains et malgache est sans effet sur l'importance de l'aide qui leur est accordée.

La création d'un Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) qui sanctionnait pour la première fois l'affectation massive de fonds publics au développement des territoires d'outre-mer ne constituait-elle pas un acte de foi au moment où s'esquissait dans l'ensemble du tiers monde le grand mouvement d'émancipation politique qui constitue le grand événement de l'après-guerre ? Cette continuité s'est encore affirmée depuis 1958 et l'on peut dire que la France participe elle-même, avec des moyens financiers et techniques accrus, à l'œuvre de décolonisation de ses anciennes colonies. La création du Fonds

d'Aide et de Coopération en 1959, l'action militante de la France pour la création du FEDOM européen témoignent d'une volonté de poursuivre et d'intensifier l'aide aux anciennes colonies françaises au moment où elles se voient accorder ou restituer la charge de leur propre destin.

*

**

Avant de procéder à l'examen des différentes formes de l'aide, il convient d'en définir la philosophie générale.

Les pays sous-développés et plus particulièrement les pays africains subissent un handicap qui s'aggrave constamment par rapport aux pays évolués du Monde où l'interdépendance des techniques et l'effet cumulatif des progrès en tous domaines accélèrent constamment l'évolution. La France a toujours été consciente de l'anomalie flagrante et du danger latent que représentait pour l'humanité cet écart grandissant entre les uns et les autres.

L'héritage que ses responsabilités passées en Afrique et à Madagascar lui confèrent, la France s'est efforcée d'en mesurer avec lucidité l'actif et le passif. Elle n'ignore pas que les pays africains, tout en tirant largement profit de l'impact de la civilisation moderne se trouvent légataires au moment de leur indépendance d'un certain nombre de handicaps. Il existe chez eux des insuffisances parfois dramatiques en ce qui concerne les cadres intermédiaires des Etats, médiateurs nécessaires entre le pouvoir

politique et la population, animateurs nécessaires du développement économique. Eu second lieu une tradition individualiste et libérale et les exigences d'un enseignement trop directement importé de l'ancienne métropole, se concilient mal avec la nécessité d'une mise en place accélérée de cadres susceptibles d'animer les structures étatiques. Ces structures, inspirées elles aussi des structures françaises, tendent à s'alourdir. La fonction publique est onéreuse, les fonctionnaires locaux se référant automatiquement au niveau de rémunération qui était payé par la France à ses agents. Enfin — pourquoi ne pas le dire — une certaine accoutumance à se reposer sur autrui de la solution de ses propres problèmes constitue pour certains l'héritage inconscient de la période de subordination politique et d'irresponsabilité.

Pour tout Français qui dresse honnêtement le bilan de la colonisation, de tels handicaps sont plus réels que ceux qui proviendraient d'une prétendue exploitation des pays colonisés d'Afrique. Cette exploitation, *leitmotiv* des démagogues, l'ingratitude du sol et du climat et la faiblesse des ressources en hommes la rendaient la plupart du temps impossible. La faiblesse des structures dites « capitalistes » en Afrique d'expression française n'en constitue-t-elle pas la preuve évidente ?

L'aide actuelle devrait normalement conduire à faire rapidement disparaître ces handicaps. La France concourt comme par le passé et plus encore que dans le passé à la création de tout ce qui permettra de constituer en Afrique des nations modernes; une économie, c'est-à-dire une infrastructure permettant le développement de la production et des échanges et des hommes capables de l'animer; une société, c'est-à-dire un schéma de vie en commun dépassant les

limites du village et de la tribu; un Etat, c'est-à-dire des structures.

**

Bénéficiaire de l'expérience irremplaçable que lui a donné un siècle d'affrontement direct avec le sous-développement, la France a toujours considéré que le problème du passage d'une économie de subsistance archaïque à une économie de production et d'échange ne se résolvait pas par une plus ou moins grande accumulation de moyens financiers. Pour elle l'aspect humain du sous-développement est capital. Il détermine en définitive le degré de perméabilité d'un pays à l'investissement et un certain comportement des hommes, issu directement de leur niveau culturel et technique est lié avec le développement économique par un lien mutuel de cause à effet. Le sous-développement n'est pas seulement la pauvreté, il est une accoutumance à la pauvreté et son aspect le plus grave réside précisément dans la passivité désespérée des hommes. C'est la raison pour laquelle avec des moyens certes insuffisants, mais qui sont considérables lorsqu'on les confronte avec la contribution des autres puissances industrielles au développement du tiers monde, la France a tenté de compléter ses interventions dans le domaine économique par une promotion humaine que les tendances assimilatrices chères à l'esprit français et l'absence de racisme ont rendues particulièrement efficaces.

Continue dans son importance, l'aide française voit par contre ses méthodes profondément modifiées en fonction du principe que les jeunes Etats sont dorénavant intégralement responsables de leur développement économique, social et culturel et qu'ils doivent désormais en découvrir eux-mêmes les voies nécessairement originales.

Le souci primordial de la France est en effet de laisser les Etats définir leurs besoins et leurs objectifs, de les laisser atteindre le progrès par les voies qui leur sont propres, car l'économie n'est autre qu'un certain comportement des producteurs et l'Etat un certain comportement des gouvernés.

Telles sont les raisons pour lesquelles la France quittant la fonction de direction pour une véritable mission d'appui logistique, modifie les procédures de son aide et procède à

Des chiffres

Formation universitaire

La France accueille dans ses universités 8.000 étudiants africains et malgaches, entretient intégralement les deux universités de Dakar et de Tananarive qui reçoivent à elles deux 2.500 étudiants et met à la disposition des Etats 3.000 enseignants.

ce désengagement progressif sans lequel ren-
gement total des Africains dans leurs propres
responsabilités et leur propre destin serait im-
possible.

*
**

Après avoir rapidement évoqué les objectifs
et les principes de la politique de coopération
française avec l'Afrique, il convient maintenant
d'analyser plus en détail les principaux do-
maines dans lesquels cette coopération s'exerce
et les formes qu'elle revêt. Une distinction peut
être faite, entre « aide technique et « aide éco-
nomique ». La première vise à doter les Etats
africains des cadres dont ils ont besoin, la
seconde à leur donner ou leur fournir les capi-
taux nécessaires à leur développement.

Avant d'aborder l'*aide technique* qui
constitue le sujet essentiel de cet article, il est
souhaitable d'évoquer brièvement l'*aide éco-
nomique* fournie par la France.

Pour comprendre les problèmes que pose le
développement économique de l'Afrique, il
importe de se rappeler que le Continent africain
avait par rapport aux autres régions sous-déve-
loppées du monde un très grand retard.

Deux conséquences en découlent. Il a fallu
créer de toutes pièces les équipements qui con-
stituent l'infrastructure des nations modernes.
La part importante de crédits que la France
consacre à cet objet s'explique ainsi.

La seconde est que tout développement sup-
posait un effort préalable de recherche et de
prospection. La France contribue pour une très
large part à cette œuvre. Par l'intermédiaire
d'instituts scientifiques spécialisés, elle fournit
à l'Afrique la presque totalité de ses chercheurs
et la majeure partie des moyens financiers de
la recherche (coût en 1960, 5 milliards d'anciens
francs). Par ailleurs, elle a pris et continue de
prendre une part prédominante dans la re-
cherche du sous-sol (coût en 1960 2,1 milliards).

L'effort accompli aussi bien en ce qui con-
cerne l'effort général du pays que l'inventaire
de ses ressources, était la condition préalable
du développement de la production. Les condi-
tions naturelles et humaines sont cependant
telles qu'elles exigent aussi que l'Etat inter-
vienne directement pour stimuler la production.
Là encore, la France apporte sa coopération.
C'est jusqu'à présent l'agriculture qui a le plus

Des chiffres

Formation accélérée

172 stages ont été organisés en 1960 pour
la formation et le perfectionnement des res-
sortissants des Etats africains et malgache
d'expression française; dans les domaines
les plus variés (administrateurs, ingénieurs,
cadres agricoles et forestiers, spécialistes de
la coopération et de la mutualité agricoles,
planificateurs, statisticiens, diplomates, jour-
nalistes).

Ces stages ont intéressé environ 1.000 per-
sonnes.

bénéficié de cette aide qui se manifeste à la
fois :

- par la protection et le soutien accordés aux
produits africains;
- par le financement de petites opérations de
modernisation rurale;
- par la prise en charge partielle des dépenses
d'assistance technique.

Les crédits accordés à la production indus-
trielle ont pour objet de permettre l'exploita-
tion des grandes richesses du sous-sol africain
et également de soutenir la création de petites
industries africaines.

L'aide française se manifeste soit par des sub-
ventions qui permettent l'édification des infra-
structures indispensables aux réalisations indus-
trielles, soit par des prêts à faible taux d'intérêt
accordés aux investisseurs, soit enfin par la
garantie donnée aux prêts que ceux-ci peuvent
être amenés à contracter auprès de banques
étrangères.

Elle se poursuit depuis l'indépendance avec
la même intensité, mais elle s'exécute selon des
procédures entièrement nouvelles. En premier
lieu elle s'insère désormais dans les plans de
développement arrêtés par les gouvernements.

La France a d'ailleurs mis gratuitement pour
cet objet à la disposition des gouvernements
des experts qui les ont aidés à rassembler les
données statistiques, à faire les études préa-
lables à partir desquelles les gouvernements
ont défini leurs objectifs de développement et

mis en place les moyens propres à les atteindre. (173 missions ont été envoyées à ce titre dans les Etats).

En second lieu l'aide française est désormais négociée. Ce sont les Etats qui, prenant le relais des services français, proposent à l'ancienne métropole le financement des opérations de leur choix.

Enfin cette aide, quoique négociée, est accordée sans contrepartie politique. C'est là un principe essentiel qui a été jusqu'ici scrupuleusement observé.

*

**

Après ce bref rappel de l'aide économique et financière qui absorbait plus de 80 milliards en 1960, il est possible d'aborder l'aide *technique* dans ses différents aspects.

Pour les gouvernements africains trois problèmes existent :

- 1) un problème dont la solution est à long terme : vaincre l'analphabétisme et relever progressivement le niveau de l'enseignement;
- 2) un problème immédiat : former les cadres dont leurs administrations ont un urgent besoin;
- 3) et en attendant, trouver à l'extérieur un nombre suffisant de techniciens pour combler les vides.

C'est dans ces trois domaines que porte l'aide technique de la France.

En ce qui concerne l'éducation de la population, l'effort commencé dès les premiers jours de la colonisation s'est, depuis 1948, considérablement amplifié. Quelques chiffres en témoignent :

L'enseignement primaire qui accueillait 480.000 élèves en 1946 en reçoit aujourd'hui 1.500.000.

L'Afrique forme chaque année, dans l'enseignement secondaire, plus de 50.000 élèves et près de 20.000 dans l'enseignement technique. Elle dispose ou va disposer de quatre universités : celle de Dakar, la plus importante, accueille déjà plus de 1.500 étudiants; celle de Madagascar qui en reçoit près d'un millier, celles d'Abidjan et de Brazzaville où les centres d'enseignement supérieur vont être prochaine-

ment transformés en universités de plein exercice.

Si l'Afrique est ainsi en mesure de former chez elle une part grandissante de ses cadres supérieurs, c'est dans les universités françaises que sont encore formés la majorité des étudiants africains. Ils sont aujourd'hui plus de huit mille qui bénéficient, dans les mêmes conditions que les camarades français ou étrangers, des installations et des facilités de l'Université française.

Si l'on veut bien se rappeler que dans un Etat comme la Haute-Volta l'entretien d'un élève de l'enseignement primaire coûte 24.000 francs par an, celui d'un élève de l'enseignement technique 180.000 francs et celui de l'enseignement secondaire 400.000 francs, on mesure l'effort financier qu'il a été nécessaire d'accomplir pour parvenir aux résultats actuels. De cet effort, la France a pris une large part. Alors que ses besoins propres sont loin d'être satisfaits, elle entretient en Afrique près de 3.000 enseignants. Elle a, de 1949 à 1958, consacré à l'enseignement en Afrique Noire et à Madagascar 35 milliards d'anciens francs. Depuis cette date, elle y affecte des crédits tout aussi importants (plus de 3 milliards de francs par an, non compris l'enseignement supérieur).

Si, grâce aux efforts conjugués des budgets locaux et de la France, une partie du chemin a pu ainsi être parcourue, le but, au moins en ce qui concerne les Etats les plus pauvres, demeure encore lointain. Il est douteux qu'il puisse être atteint à une date rapprochée sans une modification profonde des perspectives et des méthodes. La pauvreté de certains Etats rend nécessaire de rechercher des systèmes d'éducation originaux dont le coût soit compatible avec les ressources de chaque pays. Les experts français se sont attachés à ce problème dont la solution est pour l'avenir d'une décisive importance. Les programmes d'enseignement devraient être mieux adaptés aux besoins immédiats de l'Afrique, notamment à ses besoins en cadres techniques. L'influence française, les préférences des Africains ont, en effet, conduit à faire une part trop grande aux disciplines littéraires et juridiques qui enseignent à comprendre le monde au détriment des disciplines scientifiques et techniques.

La formation des cadres africains constitue l'objectif prioritaire de l'aide française. Si

l'Afrique a vu au cours des âges se constituer et se défaire de grands ensembles politiques, il n'en demeure pas moins vrai qu'aucun des Etats qui aujourd'hui la composent, ne possédait au début de ce siècle les traditions et les cadres à partir desquels ils auraient pu bâtir l'appareil minimum des Etats modernes. Tout était à faire et l'essentiel l'a déjà été.

Les administrations africaines se sont en effet révélées capables de prendre rapidement la relève de l'ancien système et d'assurer, dans tous les domaines, les tâches essentielles de l'Etat.

Mais dans les conditions de l'Afrique d'aujourd'hui le rôle des pouvoirs publics dépasse singulièrement celui où la théorie libérale confinait l'Etat. Le développement économique exige en effet, qu'à tous les niveaux et de façon constante, l'Etat agisse pour instruire, stimuler, organiser, entreprendre. Pour ces tâches, l'Afrique manque de cadres qualifiés. Il faut en former beaucoup, vite, dans toutes les spécialités.

Chacun des grands services et établissements publics français, participe pour ce qui le con-

Des chiffres

Aide financière

Les efforts financiers pour l'assistance technique aux pays sous-développés, représentent, par an, pour la France, près de 18 dollars par habitant, pour les Etats-Unis, près de 7 dollars par habitant, pour l'Angleterre, près de 3 dollars par habitant et pour l'URSS, plus de 5 dollars par habitant.

Les dépenses publiques françaises au profit des Etats d'expression française s'élèvent en 1961 à 222 milliards.

Ce chiffre s'ajoute aux dépenses publiques dans les territoires d'Outre-Mer, les Départements d'Outre-Mer et en Algérie.

La France vient en tête des pays européens pour l'aide aux pays sous-développés (30 % du total versé par les pays membres de l'O.E.C.E.).

Quant aux investissements privés ils se sont élevés à 175 milliards pour 1955-1959.

cerne à cet effort. Ils organisent notamment des stages dont plusieurs centaines de cadres africains ont déjà bénéficié.

L'initiative privée se conjugue ici avec l'effort public et de nombreuses entreprises ont accueilli et formé des techniciens africains.

L'effort accompli en matière de formation devrait, dans un avenir proche, permettre d'accélérer l'africanisation des administrations africaines. Cette africanisation est aujourd'hui pratiquement complète dans tous les postes qui, à des degrés divers, comportent l'exercice des prérogatives de puissance publique. L'essentiel est fait qui était de faire en sorte que les Africains ne reçoivent d'ordres que d'Africains. L'intérêt des Etats commandait néanmoins que, dans les services dont la gestion demande des qualifications techniques particulières, des conseillers français soient encore maintenus en poste. La *fourniture de personnels techniciens français* coûte chaque année au budget français 49 milliards d'anciens francs. Dans un avenir plus ou moins lointain leur effectif ainsi mis de façon permanente à la disposition des Etats, est appelé à décroître (ils étaient 12.000 en 1958 et ne sont déjà plus que 8.600). Il est, par contre, probable qu'en fonction du développement économique d'autres formes de coopération technique sont appelées à se développer. La France a créé, en effet, pour chacun des grands secteurs de l'activité économique et plus particulièrement dans l'agriculture, des agences spécialisées qui apportent aux Etats dans des domaines précis et pour des périodes délimitées, le concours de leurs techniciens et de leurs bureaux d'étude.

Ces formes nouvelles de coopération se situent à un niveau purement technique et sont adaptées au contexte de l'indépendance. Elles offrent également l'avantage d'utiliser plus efficacement les techniciens dont la France dispose.

Telle est l'œuvre poursuivie par la France dans les jeunes Etats d'Afrique et de Madagascar. Certes, cette œuvre est à l'échelle de ses

moyens et l'accroissement de ces moyens est un phénomène encore récent.

La stagnation générale qu'a connue la France pendant l'entre-deux guerres, le repli sur soi de ce pays saigné à blanc par la première guerre mondiale, absorbé par la préparation de la seconde et paralysé par cinq ans d'occupation et de recouvrement, ont retardé le moment où la France a été en mesure de s'orienter résolument vers des actions de développement massif dans ce qui fut son empire. De toutes manières, le grand mouvement de pensée issu du dernier affrontement mondial, de l'éveil progressif du tiers monde et de la concurrence parfois nocive parfois vivifiante des deux systèmes politiques qui se disputent l'univers, ne s'est exprimé avec force qu'après 1945. De même les pouvoirs publics n'ont été en mesure d'intervenir en force qu'après qu'aient été réexaminées en France même les techniques étatiques d'intervention dans l'économie et après la mise au point de recettes, de méthodes dont les pays sous-développés, privés d'épargne, privés d'un secteur industriel, commercial et financier vivant, avaient nécessairement besoin.

La modification profonde de la politique économique de la France depuis 1945 constitue donc, pour elle, avec l'expérience irremplaçable que lui fournissait la période de colonisation, un avantage indéniable dans la lutte qu'elle a entreprise pour l'expansion économique d'un continent où la nature est particulièrement ingrate et le potentiel humain limité. L'audace de l'œuvre d'émancipation politique a constitué son troisième atout dans la mesure où ont pu être transférées progressivement des responsabilités sans que naisse dans les pays en cause un désordre administratif, économique et social générateur d'anarchie, de désinvestissement et de stagnation.

C'est pourquoi si le travail entrepris a trouvé ses limites dans la puissance économique et financière de la France elle-même, confrontée avec l'ampleur de ses engagements à l'intérieur et à l'extérieur, la France n'a pas à rougir devant le tribunal de l'Histoire de ce qu'elle a pu réaliser, notamment depuis quinze ans.

Les plus récentes publications de

L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Publication
n°

171—FACILITATION PROBLEMS OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS : The Legal, Fiscal and Administrative Facilities of International Non-governmental Organizations, par Raymond Spencer Rodgers, Lecturer in advanced political theory, McGill University.

Ce volume de 170 pages 20 X H cm, est le premier ouvrage qui ait jamais été consacré à l'ensemble du problème primordial pour les ONG de leur statut juridique, fiscal et administratif. Cette étude, appuyée sur une documentation de premier ordre précise la situation des ONG dans la législation des divers pays, au point de vue de la personification civile, de la taxation des organisations et des membres de leur personnel, de la liberté de circulation de ceux-ci, des transferts de fonds, etc. Elle rappelle les efforts déjà accomplis dans le passé à cet égard. Bibliographie. Index.

Prix : FB 160, NF 16, FS 14, US \$ 4.50, 22/6 d.

172 — LA COOPERATION INTERNATIONALE ET NOUS, par Louis Verniers, Secrétaire Général honoraire du Ministère de l'Instruction Publique de Belgique, ancien Vice-Président du Conseil exécutif de l'Unesco, Conseiller de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour les problèmes de l'éducation et de la jeunesse. Membre du Comité de direction de l'UAI.

Cette brochure de 93 pages, 20 X 14 cm, contenant 24 illustrations a pour objet de mettre à la disposition du public — et notamment des maîtres de l'enseignement secondaire — une brève et claire synthèse de la coopération internationale — gouvernementale et non gouvernementale — dans le monde complexe d'aujourd'hui.

La matière de ses six chapitres : Brève introduction historique — Le monde a besoin de la coopération internationale — Les diverses catégories d'organisations internationales — Les mécanismes de la coopération internationale — Chacun est bénéficiaire de la coopération internationale — Chacun peut et se doit de participer à la coopération internationale, montre que cet ouvrage vient heureusement combler une lacune.

Prix : FB 50, NF 5, US \$ 7.00, 7/-.

Comme nouveau périodique, rappelons la publication, à partir de janvier 1961 de la BIBLIOGRAPHIE COURANTE DES DOCUMENTS, COMPTES RENDUS ET ACTES DES REUNIONS INTERNATIONALES. Mensuel. Prix : FB 100, NF 10, FS 8.50.

Pour l'ensemble des publications de l'UAI, voir :

- La liste complète des publications de l'UAI depuis 1908, dans le numéro de janvier 1961, consacré au 50^e anniversaire de l'Union des Associations Internationales;
- l'article sur les « Ouvrages de référence sur les organisations et réunions internationales », paru dans le numéro de novembre 1960, du « Bulletin des Bibliothèques de France », pp. 413 à 419;
- l'article « La documentation sur les organisations et réunions internationales » paru dans le numéro de mai 1961 du « Bulletin de l'Unesco » à l'intention des Bibliothèques.

*LA COOPERATION INTERNATIONALE
dans le domaine de l'enseignement*

par Guy MICHAUD

*Professeur à l'Université de la Sarre
Directeur de l'Institut d'Etudes Françaises de Sarrebruck
Directeur du Centre de Recherches pour l'enseignement de la civilisation*

*Ce lycée de Reims.
(Photo I. P. N. - Allard.)*



L'ENSEIGNEMENT est incontestablement une des fonctions-clés des sociétés civilisées. A la fois miroir et conscience d'une civilisation, il en conditionne en retour l'évolution ultérieure en façonnant l'une après l'autre les générations nouvelles. Son influence se retrouve dans tous les domaines, en politique comme en économie, dans la vie sociale comme dans la vie culturelle.

Or l'enseignement passa longtemps, au même titre que la gastronomie ou l'horticulture, pour une « spécialité » française. Un certain goût de l'ordonnance, l'amour des idées claires rejoignent ici notamment l'art des jardins et le souci de « cultiver » le petit d'homme comme une plante apprivoisée. Au vrai, une longue tradition, la recherche constante d'un humanisme puisé à la fois aux sources de l'antiquité et de la pensée chrétienne avaient fait de nos Universités, puis de nos collèges des modèles pour l'Europe et bientôt pour le monde. La création par la Révolution française d'un enseignement « moderne », puis, au cours du XIX^e siècle, l'émancipation progressive de la fonction éducative au nom du principe de la laïcité contribuèrent à renforcer un prestige qui, aujourd'hui même, est loin d'être perdu.

Il n'est donc pas étonnant que, depuis longtemps, les enseignants français, religieux ou laïcs, se soient sentis une âme de missionnaire. Dès le XVII^e siècle, quand elles arrivaient en pays lointain, les communautés religieuses au nom du Roi très chrétien, créaient des écoles en même temps que des hôpitaux. En 1860, l'Alliance israélite répandait dans le Proche-Orient, avec la langue française, les principes et l'idéal de 89. Quelque vingt ans plus tard était fondée l'Alliance française, association laïque qui suscitait à son tour, dans de nombreux pays, avec le concours des étrangers eux-mêmes, des foyers de culture française. Au début de ce siècle encore, tandis que les lois sur les congrégations multipliaient la présence des missionnaires catholiques dans les pays lointains, la Mission laïque envoyait des enseignants autour de la Méditerranée et y fondait de nom-

breux lycées. Enfin, en 1908, l'Université de Grenoble créait à Florence le premier Institut français à l'étranger.

Ainsi, on avait parlé d'abord de « missions ». Plus tard, on employa le terme d'« action culturelle ». Aujourd'hui on préfère celui de « coopération ». Signe des temps : en rencontrant devant elles dans leur expansion d'autres civilisations bien vivantes, en en voyant naître de nouvelles sous les divers cieux de la planète, les vieilles nations de l'Europe, et en particulier la France, ont dû renoncer à cette sorte de paternalisme culturel qui caractérisa leur action dans le monde aux siècles passés. A la notion de rayonnement, qui ne va pas sans quelque bonne conscience, s'est ainsi substituée peu à peu celle d'échanges, qui traduit mieux la réalité présente des rapports internationaux.

C'est donc sous le signe de la coopération et de l'échange que se place aujourd'hui l'enseignement français. Certes il a ses problèmes intérieurs, qui ne sont pas minces. Il lui faut faire face à une poussée démographique considérable, il lui faut aussi s'adapter aux besoins d'une société en pleine transformation. Mais précisément la conscience de cette transformation l'amène à s'ouvrir de plus en plus largement aux influences étrangères et de confronter ses structures, ses méthodes et ses expériences à celles de ses voisins.

En effet, dans la première moitié du siècle, certains de ceux-ci, on le sait, avaient amorcé dans le domaine de la pédagogie une manière de révolution. Mais, dès le lendemain de la première guerre mondiale, la France prenait à son tour la tête d'un mouvement pour l'éducation nouvelle. Depuis la Libération, ce mouvement n'a fait que s'amplifier, conduisant à la création des classes nouvelles, puis des lycées-pilotes. C'est dans le double but de coordonner ces efforts et de favoriser de larges confrontations avec les professeurs étrangers qu'a été créé notamment le Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres qui, avec son lycée-pilote, organise depuis 1945 non seulement des stages pour les maîtres et administra-

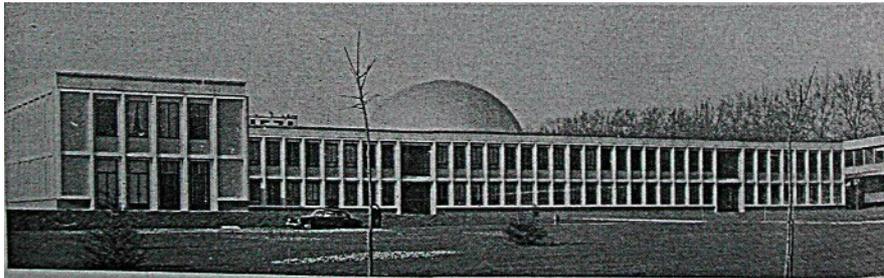
leurs français, mais aussi des réunions et des colloques avec les enseignants étrangers ainsi que des rencontres pédagogiques internationales. Le Centre de Sèvres est ainsi devenu le foyer d'un vaste réseau qui, d'un continent à l'autre, assure la coordination des efforts poursuivis dans le sens d'une pédagogie nouvelle. Pourtant l'enseignement français ne se contente pas de coopérer de loin avec l'enseignement des divers pays étrangers. Plus que jamais, en dépit de la concurrence accrue d'autres cultures, anciennes ou nouvelles, on peut dire qu'il est partout présent dans le monde. On lira plus loin l'impressionnant bilan des efforts que mènent parallèlement des institutions comme l'Alliance Française, la Mission laïque et les fondations religieuses à l'étranger. Mais l'accroissement de la demande et l'importance croissante des problèmes de coopération ont conduit le gouvernement français lui-même à organiser l'enseignement à l'étranger comme un véritable service public. C'est ainsi que le modeste « Bureau des Ecoles et des Œuvres » de 1900, transformé en 1920 en « Service des Œuvres françaises à l'étranger », devenait en 1945 la Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques au Ministère des Affaires Etrangères. Celle-ci coordonne aujourd'hui son action avec le Ministère de l'Education Nationale grâce à la Direction de la Coopération avec la Communauté et l'Etranger, qui dépend de ce dernier. Au total, ce sont à l'heure actuelle plus de 15.000 enseignants qui sont « expor-

tés » hors de la métropole, touchant directement plusieurs centaines de milliers d'élèves et d'étudiants, grâce à des centaines d'écoles, de lycées, d'instituts, de centres culturels et d'alliance répartis à travers le monde. Effort qui n'a pas d'équivalent, et qui pose d'ailleurs des problèmes de plus en plus délicats à un pays en pleine expansion démographique. Aussi importait-il dans le cadre de cette coopération culturelle et technique qui est à l'ordre du jour, de trouver les moyens de démultiplier cet effort en l'adaptant mieux aux circonstances nouvelles. Tel est l'objet du « programme d'expansion et de reconversion » établi en 1958 par la Direction des Affaires Culturelles.

Reconversion : le mot peut s'appliquer à toute l'action culturelle. Reconversion politique d'abord. On n'apprend plus seulement une langue aujourd'hui pour la culture dont elle est l'expression, mais pour son utilité pratique. Sans renoncer à ce qui constitue notre patrimoine culturel, il importe donc de mettre l'accent sur notre civilisation présente, et notamment sur ce qu'elle peut apporter aux autres dans le cadre d'une coopération technique. D'où un vaste programme d'échanges, de bourses, de missions techniques, et d'abord d'information objective sur les réalités et les réalisations actuelles. C'est notamment pour répondre à un tel besoin qu'ont été créées des revues telles que « Tendances » et « Coopération technique ».

Vue extérieure de l'Institut d'Optique Electronique de Toulouse. A l'arrière-plan, la sphère dans laquelle est placé le microscope électronique le plus puissant du monde.

266 INTERNATIONAL ASSOCIATIONS, 1961, No. 4



(Photo A. D. P.)



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)
La promotion du travailleur. Démonstration d'un disjoncteur dans l'huile, à l'Institut Electronique de Paris.

Reconversion humaine ensuite. Partout l'analphabétisme recule, les masses accèdent à la culture, les échanges se développent, et avec eux le besoin de connaître les langues étrangères; partout les élèves affluent. Nos professeurs ne sauraient suffire : ils doivent donc s'efforcer de former, plus encore que des élèves, des professeurs étrangers capables de les relayer dans les meilleures conditions possibles. D'où de nouveaux modes de coopération nécessaires, en particulier les stages qui, en France et à l'étranger même, se multiplient. Cette coopération nouvelle est plus importante encore dans les pays qui constituaient l'ancienne Union française et où le français conserve une place de premier plan. Jusqu'ici on s'était

contenté la plupart du temps d'y créer et d'y développer un prolongement de l'enseignement métropolitain. Aujourd'hui où ces jeunes Etats doivent prendre en mains la responsabilité de leur propre enseignement, il importe au plus haut point à la fois d'y former les cadres indispensables et d'y « reconvertir » les programmes dans leur contenu et dans leur esprit même.

Reconversion dans les méthodes enfin. L'avenir n'attend pas : il est à nos portes. La concurrence est âpre. Pour défendre notre langue, pour faire connaître notre culture, nos techniques, nos formes de civilisation, pour coopérer avec les autres civilisations, il faut des moyens rapides et efficaces. L'âge du livre cède le pas, en partie au moins, à l'âge « audio-visuel ». D'où la nécessité de mettre au point des méthodes et du matériel pédagogique adaptés à ces exigences. C'est à quoi s'attachent des organismes tels que le Centre de Recherche et d'Etudes pour la diffusion du français, le Bureau d'Etude et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde, enfin le Centre de Recherche pour l'enseignement de la civilisation.

On le voit, la coopération est à l'ordre du jour. C'est à ce prix en effet, non seulement que la France restera présente dans le monde, mais que son enseignement même restera vivant. Cette action en effet, si elle coûte à la France, lui apporte beaucoup en retour. En ce siècle de relations planétaires et de solidarité internationale, elle permet à des milliers d'enseignants, à tous ceux aussi qu'elle envoie temporairement, pour quelques semaines ou quelques mois, dans les diverses parties du globe, d'apprendre à connaître des mentalités différentes, de s'enrichir à leur contact, et par là de renouveler et d'adapter leur culture aux conditions de vie nouvelles. C'est grâce à de tels échanges que l'Université française dans son ensemble, cette vieille demeure longtemps fermée sur elle-même, en dépit des apparences, aujourd'hui aérée et ouvrant largement ses fenêtres sur le monde, pourra se rajeunir et, travaillant en étroit accord avec ses sœurs proches ou lointaines, pourra faire face aux tâches de demain.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

par Marc BLANCPAIN

Secrétaire Général

LES œuvres d'enseignement à l'étranger et des plus sûres traditions de la France : elles expriment à la fois les aspirations universalistes de notre civilisation et la vocation missionnaire de notre pays. Pourtant, et jusqu'à la fin du siècle dernier, ces œuvres furent essentiellement d'inspiration religieuse : catholiques — plus de 200 Ordres d'origine française ont fondé des établissements d'enseignement hors de France — calvinistes et israélites — l'Alliance Israélite universelle ouvre ses premières écoles en 1860. — Il faut attendre 1883 pour voir se constituer une association, l'Alliance française, qui se propose d'entretenir et de répandre l'usage du français en dehors de toute préoccupation confessionnelle comme de tout dessein politique.

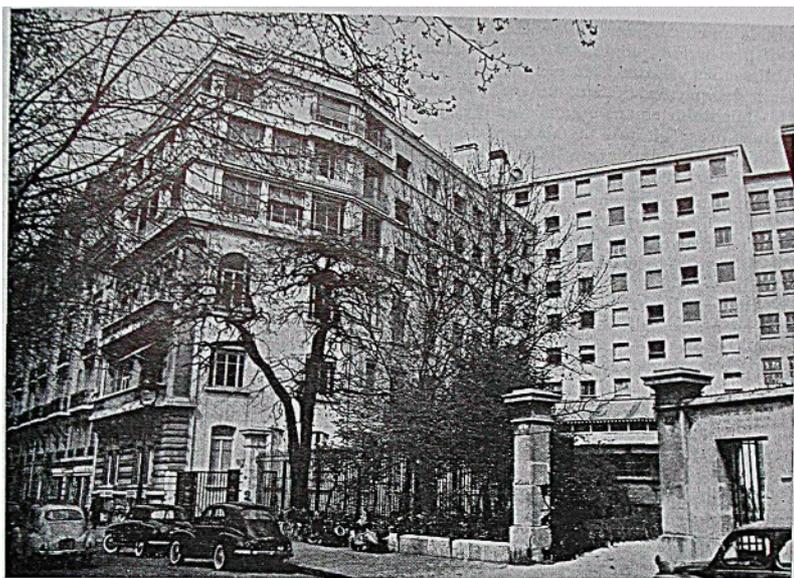
L'esprit de cette Alliance française est celui de la plus rigoureuse neutralité : derrière le géographe Pierre Foncin et l'Ambassadeur Paul Cambon, son Comité fondateur rapproche Paul Bert du Cardinal Lavignerie !

L'Alliance se propose de grouper en « associations » les Français de l'étranger et, surtout, les étrangers qui pratiquent et qui aiment la langue française, pour leur confier le soin de défendre cette langue et d'aider à sa diffusion. Chacune de ces Associations s'administre comme elle l'entend et détermine elle-même ses programmes; elle peut même se donner un nom

qui n'est pas celui de l'Alliance française; parfois, les Associations d'un même pays se groupent autour d'un Comité central ou forment une Fédération.

Les Alliances ne sont pas des sociétés françaises établies en territoire étranger, mais des sociétés étrangères d'amitié française; elles sont belges en Belgique, indiennes dans l'Inde, brésiliennes au Brésil . . . Leurs statuts, conformes à la législation locale, doivent être approuvés par l'autorité. Le lien avec l'Alliance française de Paris n'est pas un lien de subordination, mais un lien d'identité. Une Association est admise dans la grande famille de l'Alliance française quand ses statuts affirment sans équivoque la neutralité de son esprit et son indépendance. Tout en prenant des proportions considérables, l'Alliance a su rester une libre association d'hommes libres. C'est là sa fierté: c'est aussi, dans le monde moderne, un caractère fortement original.

L'aide du gouvernement français à son secrétariat général comme à ses Ecoles de l'étranger ne représente pas 10 % du budget des Alliances. Pour le principal, cette aide consiste à mettre à la disposition des écoles 160 à 170 professeurs — sur plus de 1.600 qu'emploient les Alliances — détachés de notre Université. Il s'agit, on le voit, d'un soutien technique d'ordre pédagogique que la plupart des Alliances, près d'un millier sur onze cents, ne reçoivent



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

La maison de l'Alliance Française, à Paris. La façade sur le Boulevard Raspail.

vent d'ailleurs pas. L'Alliance française n'appartient qu'à ceux qui la constituent, et elle n'est pas autre chose qu'un vaste rassemblement des amitiés françaises de l'esprit; on a pu dire d'elle qu'elle donnait « la mesure du rayonnement spontané et authentique de la langue et de la pensée françaises ».

L'usage a prévalu, dans de nombreuses Alliances, d'offrir au représentant diplomatique de la France la présidence d'honneur de l'Association, et le Président de la République française est Président d'honneur de l'Alliance française de Paris. Les représentants diplomatiques des pays de langue française figurent souvent aussi dans les Comités de patronage des Alliances des grandes capitales.

*
**

L'Alliance française de Paris, « l'Alliance mère », n'est donc pas le siège d'une adminis-

tration centralisée. Elle n'est que la première des Alliances, celle qui informe les autres et les conseille, et qui ne va pas toujours jusqu'à les inspirer.

Les Alliances, dans le monde, accomplissent deux tâches principales : d'une part, elles réchauffent les amitiés françaises et font connaître la France d'aujourd'hui, d'autre part, elles enseignent le français, la littérature et la civilisation françaises. La première de ces tâches fut longtemps la plus importante; aujourd'hui, la seconde a pris le pas sur elle et, à l'estime de l'Alliance française de Paris, une Alliance n'apparaît comme complète et satisfaisante que lorsqu'elle a donné naissance à un cours de français ou à une école.

Avant la guerre, les Ecoles et les Cours de l'Alliance française comptaient, à l'étranger, 27.000 élèves et étudiants, et plus de la moitié de ces effectifs se trouvaient en Europe centrale

et orientale ou en Chine. En 1946, l'Alliance ne comptait plus guère que 12.000 étudiants dans ses établissements. Entre 1948 et 1950, elle disparaissait des pays soviétisés et, en 1956, ses effectifs étaient fortement entamés en Egypte. Pourtant, sa prospérité n'a jamais cessé de s'affirmer : 50.000 étudiants en 1950, 68.000 en 1954, 85.000 en 1959, 90.000 en 1960.

Ces chiffres traduisent mal une réalité complexe. Il faut ajouter, pour les obtenir, les effectifs de notre Lycée de Santiago, par exemple, à ceux de nos Collèges, de nos Ecoles primaires, de nos Jardins d'enfants comme à ceux de nos Grandes Maisons qui s'adressent à des étudiants ou à des adultes cultivés ! C'est confondre les carpes et les lapins !

L'opération, pourtant, nous semble légitime puisque notre ambition est d'enseigner le français partout où il est possible de l'enseigner, de l'enseigner à tous sans distinction d'âge ni de fortune, et de l'enseigner à tous les niveaux. Nos professeurs vont même jusqu'à assurer des services dans des établissements étrangers, officiels, privés ou confessionnels, qui font appel à eux. Enfin, les *manuels* publiés sous le patronage de l'Alliance française chez Hachette, Larousse et Hatier, et qui ont été vendus, en

quelques années, à *plus de deux millions d'exemplaires*, établissent progressivement une sorte d'unité dans l'esprit et la qualité de notre enseignement.

Quant à la répartition géographique, c'est l'Amérique latine, de la Terre de feu à la frontière méridionale du Texas, qui semble jusqu'ici le domaine privilégié des Ecoles et des Cours d'Alliance française : 50.000 élèves ou étudiants sur 90.000. Viennent ensuite l'Afrique (12.000), l'Europe (10.000), l'Asie (10.000), l'Amérique du Nord et l'Océanie. Depuis deux ans surtout, la progression des effectifs est particulièrement rapide en Asie et en Afrique.

Mais l'Alliance française enseigne aussi en France et son *Ecole pratique de langue française* du boulevard Raspail est un des plus florissants de ses établissements.

Cette Ecole, fondée au lendemain de la première guerre mondiale, est fréquentée chaque jour par de nombreux étudiants étrangers (3.500 dans les mois creux, 7.000 pendant les mois pleins). Les effectifs sont environ huit fois ce qu'ils étaient avant la guerre et sa prospérité lui a valu pourtant d'être imitée, depuis la guerre surtout, à Paris comme dans nos prin-



(Documentation. Ministère des Affaires étrangères.)

Une chambre d'étudiante à la maison de l'Alliance Française.

cipales villes. Européens pour les 2/3, les étudiants de l'Ecole pratique appartiennent cependant à 102 nationalités différentes. 300.000 personnes ont appris le français boulevard Raspail depuis la réouverture de l'Ecole en janvier 1945.

Des locaux agrandis et modernisés, grâce à des emprunts qui s'élèvent à 420 millions de francs (1952-55), permettent de loger et de nourrir, dans une Résidence de bon goût, une partie de ces étudiants et d'accueillir convenablement des boursiers. D'autres emprunts, d'un montant de 850 millions, sont actuellement en cours : ils nous donneront les moyens de doubler la capacité de nos établissements parisiens. Un service social remarquablement actif oriente les étudiants et les aide à trouver gîte et emploi.

L'Ecole pratique joue le rôle d'Ecole centrale de l'Alliance française. Nos cours de Marseille, de Nancy et de Strasbourg la considèrent comme l'école pilote. Nos professeurs de l'étranger y viennent en stage. Et, surtout, elle prépare de nombreux étrangers au Brevet d'Enseignement du français hors de France. Chaque été, un Stage pédagogique rassemble des professeurs de 30 à 40 pays pour une durée de six semaines. Le Conseil pédagogique de l'Ecole organise, dans le monde entier, des sessions d'examens en vue de la délivrance des Diplômes de l'Alliance française de Paris : plus de 20.000 candidats se présentent chaque année à ces examens. Enfin, son Bulletin pédagogique est servi gratuitement à 5.000 professeurs de français hors de France et leur sert de guide; il contribue à faire de notre Maison une véritable Ecole Normale de l'enseignement du français.

Il fut un temps, nous l'avons dit, où l'enseignement passait au second plan des préoccupations de l'Alliance française. La conférence en français, les expositions, les fêtes françaises, les concours de langue française, le théâtre, l'octroi de bourses d'études, la lecture française venaient d'abord. Toutes ces activités res-

tent bien vivantes aujourd'hui et sont toujours les seules dans un grand nombre d'Alliances qui n'enseignent pas. On aura l'idée de leur importance quand on saura que l'Alliance française de Paris envoie chaque année 55.000 à 60.000 volumes — au lieu de 6 à 7.000 avant la guerre — à quelque 500 bibliothèques de l'étranger, et que 75 conférenciers quittent Paris chaque année pour aller prononcer, dans une cinquantaine de pays, quelque 900 conférences. Près de cent boursiers par an — bourses de vacances ou bourses d'études — connaissent Paris grâce à la générosité des Alliances françaises et de quelques-uns de nos donateurs. Dans un pays comme l'Australie, les concours de français organisés par les Alliances attirent chaque été près de 10.000 candidats. En outre, et depuis cinq ans surtout, plus de 120 Alliances se sont données un ciné-club qui projette nos grands classiques du cinéma.

Liberté, variété, initiative, telles sont les maîtres-mots de notre inspiration et de celle de nos amis. L'amour d'un beau langage et le respect d'une haute civilisation nous unissent sans jamais nous contraindre. Si le français reste une langue universelle, si même il le redevient un peu plus fermement chaque jour, c'est peut-être un peu grâce à nous; mais nous ne tirons pas vanité de ce qui nous semble aller de soi !

Des chiffres

En 1954, parmi les 6.892 membres des Comités de direction de 1.128 organisations internationales, on trouve :

1071 Français
881 Britanniques
823 Américains du Nord (Etats-Unis et Canada)
517 Belges
455 Suisses
391 Hollandais
345 Italiens

(Statistiques UAI)

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX FRANÇAIS A L'ETRANGER

par Monseigneur P. RAMONDOT

Président du Comité Catholique des Amitiés Françaises dans le Monde

C'EST un domaine très ancien et très vaste que celui de l'enseignement religieux français hors de France, très ancien car ses lettres de noblesse remontent jusqu'au XVI^e siècle, très vaste car il doit s'étendre à peu près à toutes les parties du monde.

C'est en 1535 que François I^{er} signe avec Soliman le Magnifique la première des capitulations qui donnait et qui a donné jusqu'à ces dernières années un droit spécial de protection et de regard à la France sur les établissements religieux au Levant. En 1650 les Jésuites étaient déjà installés à Alep, Damas, Tripoli, Saïda et en 1656 à Antoura, le vieux collège dans la montagne du Kesrouan, passé ensuite aux mains de nos Lazaristes.

C'est en 1639 que les Ursulines avec la Vénérable Marie de l'Incarnation, la première femme que l'histoire nous montre allant en qualité de missionnaire dans un pays totalement infidèle, partent vers la Nouvelle-France « pour y instruire de notre religion les chères sauvagesses ».

Venons en tout de suite aux années de renouveau qui ont suivi la Révolution. C'est une époque d'éveil et d'essor extraordinaire de congrégations de tout genre, qui naissent et se développent en France pour presque aussitôt se mettre en route vers l'étranger. C'est dès 1818 que la Mère Duchesne, du vivant même de la fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, se rend à la Nouvelle-Orléans pour se ranger sous les ordres d'un évêque français, Dubourg, prélat

d'un zèle extrême, à la mesure de son diocèse, puisque celui-ci se partageait avec le diocèse de Baltimore toute l'étendue du territoire actuel des Etats-Unis. Et tout au long du XIX^e siècle, on voit une prodigieuse floraison d'Ordres en France et leur, expansion hors de France : Picpus, Cluny, Charité de Besançon, Oblats de Marie Immaculée, Spiritains de Libermann, Petits Frères de Marie, Société de Marie, Sainte Famille de Villefranche-de-Rouergue et combien d'autres que nous passons.

Il faut ensuite en venir, pour trouver une autre grande date de l'expansion religieuse française, aux années des lois de Séparation. Lorsque le législateur expulsait de France, au début de ce siècle, les congrégations religieuses, il ne se doutait pas qu'il les semait à travers le monde. Ce fut un rayonnement extraordinaire aux portes de la France d'abord, mais aussi dans les pays les plus lointains, particulièrement en Amérique du Sud.

Nous arrivons à une quatrième période qui est l'époque contemporaine, où, pour répondre à l'appel des Papes et en particulier de l'Encyclique *Fidei donum* de 1957, beaucoup de congrégations, jusque-là installées en France seulement, sont devenues missionnaires et se sont rendues notamment en Afrique.

Après ces brèves notes historiques, quelques chiffres. Dans ce domaine il est presque impossible de suivre la quatrième règle de la méthode de Descartes, qui comptait « faire des dénombrements si entiers et des revues si géné-

rales qu'il fût assuré de ne rien omettre », tant est grand le nombre de congrégations religieuses d'origine française consacrées à l'enseignement. Pour nous en tenir à celles qui sont nées en France et qui ont des écoles à l'étranger, on en compte environ 200 : 10 de Frères enseignants, 30 environ de cleres enseignants et 160 de Religieuses consacrées exclusivement ou en partie à l'enseignement. C'est par dizaines de milliers que l'on compte les religieux et les religieuses de ces congrégations et par milliers leurs écoles répandues dans le monde entier. Les 10 congrégations de Frères enseignants par exemple comptent à l'heure actuelle 45.000 Frères à travers le monde avec plus de 2.500 maisons d'enseignement. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, à eux seuls, sont 16.000 avec 1.400 écoles dans 60 pays différents. Du côté des religieuses, les Filles de la Charité fondées par Saint Vincent de Paul au XVII^e siècle comptent actuellement, à elles seules, 46.000 religieuses avec plus de 4.000 écoles dans 65 pays.

Quelques exemples montreront l'importance du nombre des écoles fondées par ces congrégations. On en compte 558 au Benelux, 1.586 dans la Péninsule ibérique, 470 au Moyen Orient, 850 au Brésil, 235 en Argentine etc. Il est intéressant de constater qu'il n'y a pas

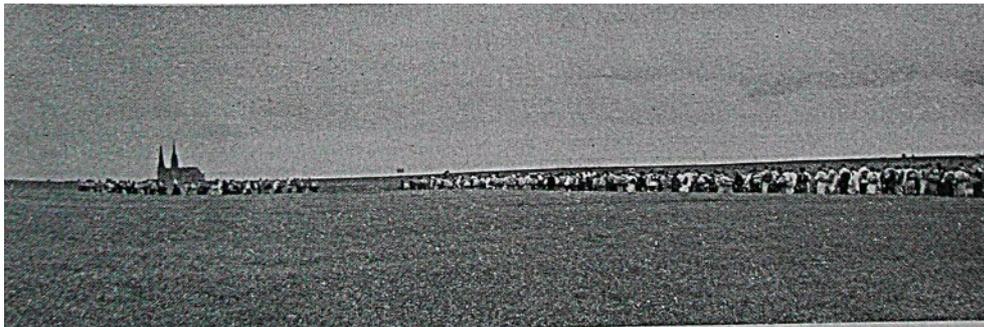
moins aux Etats-Unis de 78 congrégations féminines d'origine strictement française, qui groupent 44.108 religieuses, donc plus du quart des religieuses américaines. Leur influence est très grande avec leurs 2.000 écoles élémentaires, leurs 800 écoles secondaires et leurs 150 écoles du type universitaire.

Ces divers exemples suffisent à montrer que ces congrégations enseignantes d'origine française ont joué un rôle immense dans les pays où elles sont établies, à tous les degrés de l'enseignement, depuis le jardin d'enfants, en passant par toutes les écoles primaires, techniques et secondaires jusqu'aux Universités qu'elles ont été amenées à fonder. C'est ainsi qu'en 1917 le Père Dintilhac, religieux français de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus, fonda à Lima, au Pérou, une Faculté des Lettres, amorce de l'Université catholique qui compte aujourd'hui 120 chaires et plus de 2.000 élèves. Lorsqu'il mourut le 13 avril 1946 des obsèques nationales venaient récompenser son zèle et son travail.

Est-il besoin d'ajouter que dans la plupart de ces congrégations d'origine française le caractère international s'est affirmé, légitimement d'ailleurs, aux dépens du caractère français, en raison même de leur essor et de leur

(suite page 3951)

Plus de 15.000 étudiants français et étrangers participent à la marche de Paris à Notre-Dame de Chartres. Le pèlerinage annuel fut institué en 1935 par l'étudiant Jean Aubonnet, en souvenir de Charles Péguy qui, en 1912, pour que son fils guérisse, effectua à pied ce parcours aller et retour en trois jours. Il écrivit à la suite de ce voyage, la fameuse « Présentation de la Beauce à Noire-Dame de Chartres ».



(Photo Cl. Viguler.)

LA MISSION LAIQUE FRANÇAISE

par M. FORT

Secrétaire Général

NOTRE œuvre est trop peu connue et parfois mal comprise. Mais le monde a beaucoup changé; le public a fini par découvrir l'étranger et à s'intéresser au rôle important joué par les enseignants laïques ou religieux.

J'envisage donc de faire mieux connaître la Mission Laïque Française, son *origine*, ses *principes*, son *histoire*, ses succès et aussi ses *difficultés*, enfin et surtout son *adaptation* à notre temps, sa nouvelle conception du rôle qu'elle doit jouer dans un monde nouveau ayant de nouveaux besoins.

D'abord son *titre* qui a été bien souvent mal compris. « La Mission Laïque Française », le mot important est *mission*; nous sommes nous aussi des missionnaires. Il y avait en 1902 quand s'est fondée cette nouvelle Association, un peu partout dans le monde, et depuis longtemps déjà des *missionnaires religieux*, dont je me plais à reconnaître les grands services qu'ils ont rendus; mais on souhaitait aussi en beaucoup de points du monde, avoir des Universitaires français; c'est pour répondre à cet appel qu'un groupe d'universitaires, sous la présidence du géographe Foncin, a songé à créer une Association, pour faire détacher par l'Education Nationale et envoyer à l'étranger des Universitaires ayant réellement la vocation de servir à l'étranger.

Ainsi s'est *constituée* la Mission Laïque Française, Association reconnue d'utilité publique, gérée par un Conseil d'administration où dominent des universitaires; son Président a été longtemps le Président Herriot qui s'est entièrement donné à cette œuvre avec le libéralisme que vous savez; à sa mort, M. Emile Bollaert a pris la Présidence.

Au début la Mission Laïque a d'abord été approchée par les gouverneurs des colonies, tout particulièrement par le Général Galliéni pour former des enseignants, surtout des instituteurs, à mettre à leur disposition; il y a eu là une bonne équipe qui a fait du bon travail; puis *l'Etat* a pris en mains cette formation. *A ce moment-là en 1906* le Ministère des Affaires étrangères a demandé à la Mission Laïque de prendre en charge un Lycée privé de Salonique. Le sort en *était jeté*; successivement pour répondre à des demandes venues surtout du bassin méditerranéen, du Proche-Orient, un certain nombre de Lycées ont été créés. Ainsi était fixé le destin de la Mission Laïque; relevant à la fois de l'Education nationale et des Affaires étrangères, la Mission Laïque, autonome dans sa direction et son administration, a toujours été en rapports étroits avec le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Education nationale. Ce régime a donné de bons résultats, et a facilité bien des choses.

Ainsi ont été créés successivement des établissements à Salonique, à Beyrouth (3 établissements), à Alexandrie, au Caire, à Héliopolis, à Méadi, à Port-Saïd, à Damas et Alep, à Jérusalem, à Téhéran, à Addis-Abéba, et plus récemment à Tripoli de Libye, à Khartoum du Soudan et même à la demande des Affaires étrangères à Hanoï. En 1956 la Mission Laïque avait 16 Etablissements totalisant près de 20.000 élèves, des Lycées d'une grande réputation; la plupart d'entre eux, malgré la surcharge d'un enseignement local important, ont été d'un niveau élevé, comme en témoignent les examens et les rapports des inspecteurs généraux. Nous avons eu des maîtres non seulement qualifiés, mais dévoués et compréhensifs, at-

taches à leurs élèves, des maîtres qui ont su se faire respecter et aimer. C'est cela qui a été la grande force de la Mission Laïque qui lui a permis d'exercer son action morale.

Dès le début, *dès 1909*, retenez cette date, dans une déclaration, la Mission Laïque avait précisé ses principes :

- 1° La Mission Laïque est une Association privée jouissant d'une pleine autonomie.
- 2° Elle est une émanation de l'Université de France et elle représenté la France moderne; à côté des études classiques une part importante sera faite aux préoccupations scientifiques et techniques.
- 3° Si elle a des tendances libérales et si elle est éprise de progrès, elle ne fait aucune place à la politique et elle impose à ses maîtres, non seulement la neutralité, mais beaucoup de prudence et de tact.
- 4° La Mission Laïque donne un enseignement scientifique rationnel, respectueux des lois nationales, adapté au milieu et aux besoins des élèves suivant les traditions et les progrès de l'enseignement français, mais ne cherche pas à extirper ses élèves de leurs traditions et de leurs coutumes. C'est pourquoi elle réserve, dans ses programmes, une place importante à la langue, à l'histoire et à la géographie du pays qui lui accorde l'hospitalité.

Elle se place, d'autre part, sous le signe de la neutralité la plus absolue au point de vue confessionnel, ethnique ou politique. Elle accueille dans la plus parfaite égalité les enfants de toutes les nationalités et de toutes les religions. Tant par respect de la conscience humaine que par souci d'union et de concorde; elle s'interdit tout prosélytisme religieux ou antireligieux, mais elle s'attache avant tout à la formation morale de ses élèves.

En écartant ainsi de son enseignement tout ce qui divise pour ne retenir que ce qui unit et en cherchant à réaliser, dans chaque pays, la fusion harmonieuse de la culture nationale et de la culture française, elle tisse des liens fraternels entre l'Orient et l'Occident et contribue au rapprochement des peuples et des races.

Ce qui dominait dans cette déclaration c'était la *volonté d'adapter* notre enseignement aux besoins des pays, de modifier constamment notre organisation suivant leur transformation. Je crois pouvoir dire qu'une part des succès de la Mission Laïque vient de sa volonté de *ne jamais se laisser dépasser par les événements*. Bien loin d'appliquer partout un *modèle rigide et uniforme*, elle a donné à chaque lycée sa physionomie propre. C'est ainsi que lorsqu'elle a, en 1929, à la demande du Gouvernement Iranien ouvert le Lycée de *Teheran*, elle en a fait un établissement réellement franco-iranien préparant aux examens officiels persans avec le Français comme langue véhiculaire. C'était la première application d'un statut qui a été ensuite appliqué à Hanoï et dans la RAU et qui semble-t-il se généralisera, les diplômes locaux étant reconnus comme équivalents par le Gouvernement français; en somme une formule de *double culture*, un programme d'enseignements adapté avec le Français comme langue véhiculaire.

Dans ces pays aussi il est *nécessaire de faire* sa part à la *formation technique* pour créer des cadres qui manquent encore un peu partout. Déjà nous avons créé ici et là des *sections commerciales* qui rendent les plus grands services, et même, à Alexandrie une école *d'agriculture* qui a fourni un certain nombre d'agronomes. Nous *allons peut-être*, en accord avec les autorités égyptiennes reprendre et transformer cette école en Centre de recherches agronomiques comme cela a été fait *au Liban et en Syrie*.

Nous envisageons *pour l'avenir* d'avoir dans nos lycées jusqu'à la classe de 3^e un enseignement commun, et avoir ensuite plusieurs sections, l'une conduisant à divers baccalauréats, l'autre d'enseignement commercial, d'autres de caractère technique, suivant les besoins.

L'Accord de Zurich stipulait aussi qu'en échange du Lycée d'Héliopolis, le Gouvernement égyptien s'emploierait à mettre un bâtiment à la disposition de la Mission Laïque qui en ferait un Etablissement technique adapté à l'Egypte. Ce projet n'est pas loin de se réaliser.

Nous avons l'impression que nous pouvons ainsi en nous adaptant, maintenir à la France dans ces pays d'Orient, une place importante.

LE FRANÇAIS

langue de coopération internationale

par le Professeur G. CAPELLE

Chef du Bureau d'Etude et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde

LA coopération internationale s'impose comme une nécessité du monde moderne. Les « vieux pays », ceux qui restent privilégiés dans certains domaines, doivent mettre en commun leurs efforts et leurs découvertes. Les pays moins favorisés ont beaucoup à attendre d'une coopération qui leur permet de gagner de nombreuses années sur la voie du développement. Les « pays neufs » établissent des rapports, confrontent leurs expériences et leurs aspirations. Cette coopération revêt toutes les formes, politique, technique, économique, culturelle les plus immédiates comme les plus diffuses. Dans tous les domaines de l'activité humaine se multiplient les échanges. Les frontières des connaissances sont appelées à disparaître et peut-être aussi les inégalités . . .

Mais en prenant conscience de ce qui les unit, les hommes essaient de marquer plus nettement ce qui les différencie, de préserver leur personnalité. Les renouveaux nationaux ont valorisé nombre de langues. Autant de nouvelles barrières, semble-t-il, à cette compréhension et à cette coopération internationale souhaitée par tous. Le contact de langue à langue peut s'établir par la traduction. Mais la traduction est un processus lent, imparfait et trop impersonnel. Mécanisée, elle ne fournira pas l'occasion des contacts humains indispensables. Lorsque deux interlocuteurs s'expriment dans la même langue, ils forcent leur esprit à se modeler sur les mêmes formes ce qui favorise l'accord de la pensée. La connaissance de deux langues, et

même de plusieurs dans certains cas, est devenue indispensable : les programmes d'enseignement de nombreux pays en font foi.

La plupart des nations tendent à adopter comme langue seconde une des langues dites « internationales ». Il en existe peu au plein sens du mot. Seules des langues affinées par des siècles de civilisation et de participation active au monde peuvent offrir un instrument pour tous les usages, ceux de la vie quotidienne et de la recherche spécialisée, ceux de l'art et de la science, et servir de fertilisant ou de principe créateur : elles sont l'expression d'une sensibilité collective communicable, d'une culture vivante.

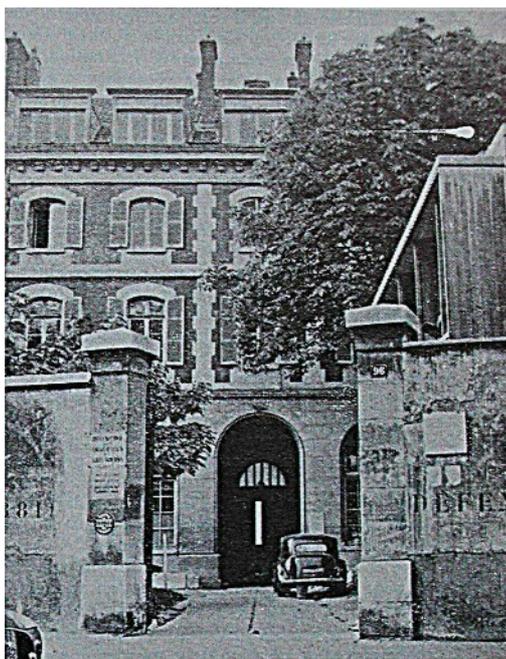
A côté de sa valeur intrinsèque, de ses qualités particulières qui en font un instrument privilégié, une langue doit, pour s'adapter et s'imposer dans un nouveau milieu, être le moyen d'expression d'une nation économiquement active et politiquement solide. L'histoire prouve cependant que ce n'est pas toujours la langue du peuple le plus fort ou le plus nombreux qui s'impose. Nombre de traités défavorables à la France ont été négociés en français. De plus, une langue qui exprimerait une culture trop particulière, ou trop limitée dans laquelle les autres ne trouveraient pas assez de résonances, une langue aux structures trop étranges ne se moulant pas facilement aux exigences de la logique et de la pensée d'autres peuples, une langue qui n'aurait pas gagné au

cours des siècles ses lettres de noblesse, n'aurait que peu de chance de s'imposer.

Actuellement deux langues surtout paraissent remplir les conditions requises pour jouer ce rôle de langues internationales, grâce à leurs qualités, à leur prestige et à leur rôle dans l'évolution du monde occidental. Après l'anglais, le français occupe à la surface du monde une place très importante. Langue officielle de 30 pays, il est parlé par plus de 200 millions d'hommes. Il continue d'être la langue seconde de nombreuses « élites ». Les statistiques des dernières années prouvent que son champ d'action est en extension constante, alors qu'on pouvait parler d'un recul au lendemain de la dernière guerre.

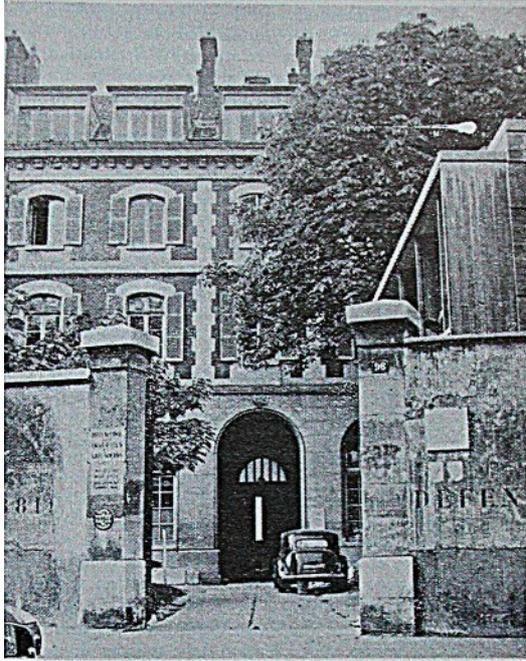
C'est, je pense, que la langue française, que la position géographique moyenne et privilégiée de la France a depuis des siècles soumise aux multiples influences de l'Europe et du monde, à laquelle l'histoire et le génie créateur de ses écrivains, de ses savants et de ses penseurs ont donné prestige et éclat, est aussi la plus représentative d'une certaine forme de civilisation et la plus accessible à des peuples de langues différentes. Il est tentant de considérer la langue française comme le lieu de rencontre naturel des formes de pensée et d'expression du monde occidental et le véhicule désigné de cette civilisation. De là peut-être proviennent cet élan, cette satisfaction qu'expriment de nombreux étrangers lorsqu'ils découvrent les possibilités du français, leur attachement de caractère sentimental, qui s'expliqueraient par le fait que le français est le véhicule d'une culture qui reflète ou reprend certains aspects de la leur en les épurant ou en les amplifiant. Peu d'occidentaux non francophones se sentent vraiment « étrangers » lorsqu'ils manient bien le français . . . Ils ont de plus la surprise, agréable je pense, de constater que nombreux sont les Français qui partagent un souci de correction dans l'expression, une préoccupation du bien-dire. En témoignent les divers « billets du grammairien » et les « que doit-on dire » des quotidiens même très populaires. Rien n'aurait-il changé depuis que Malherbe faisait confiance aux crocheteurs du Port aux foins pour déterminer le bon usage ?

Les Français naissent-ils grammairiens ou l'école leur donne-t-elle le sens, sinon le res-



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères
*Le Comité d'accueil des étudiants étrangers,
Boulevard Raspail, à Paris.*

pect, de leur langue ? Dans peu de pays, l'attention semble aussi nettement tournée vers les problèmes du langage. Les déformations qu'ont voulu lui faire subir des tourmenteurs appartenant à des écoles littéraires d'avant-garde n'ont pas altéré son ordonnance sereine. Le simple conserve le préjugé du beau. Grâce à cet équilibre qu'on se plaît à lui reconnaître, grâce à la clarté et à la précision que lui ont donné ses grands utilisateurs, hommes de lettres et de sciences, grâce surtout à son importance actuelle, dans tous les domaines le français peut faire l'unanimité, répondre à tous les besoins. Ce n'est pas tellement par les termes nouveaux que ses sayants créent ou empruntent



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères
*Le Comité d'accueil des étudiants étrangers.
Boulevard Raspail, à Paris.*

assez librement qu'il *est* un instrument de grande précision, mais par la justesse dans l'expression des relations, l'élimination de l'ambiguïté au profit de la résonance, l'adaptation parfaite aux mouvements de la pensée discursive. A la fois véhicule précis de connaissances et moyen éprouvé de formation intellectuelle, c'est un instrument parfaitement adapté à toutes les formes d'enseignement.

L'enseignement français, dans sa vocation universaliste, est apprécié et réclamé dans les pays les plus divers dont on aurait pu croire que les liens avec la France (Egypte-Guinée) allaient se relâcher. Les élèves de ses établissements à l'étranger sont maintenant trois fois plus nombreux qu'avant la guerre et, à l'effort officiel, s'ajoute l'apport considérable des organismes privés et surtout religieux. La France exporte plus de professeurs qu'aucun autre pays et n'est dépassé pour le nombre de bourses d'études que par les Etats-Unis. La continuité et l'expansion pacifique de cette présence linguistique et culturelle est une garantie pour ceux qui optent pour le français. Malgré ses problèmes actuels, la France ne peut faillir à sa mission, et le message d'humanisme, d'équilibre et de raison qu'apporté cet enseignement ne peut que faciliter une coopération véritable entre les peuples.

La France apparaît comme un foyer vivant de recherche et de création dans tous les domaines

Des chiffres

Lieu de naissance des organisations internationales

Pour 1.710 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, fondées en 1815 et 1956 et dont le lieu de fondation est connu, 428 furent fondées en France, 245 en Belgique, 189 dans le Royaume-Uni, 184 en Suisse, 129 aux Etats-Unis, 110 en Allemagne, 84 en Italie.

La répartition par ville se présente comme suit : Paris 361, Bruxelles 160, Londres 141, Genève 82, Rome 42.

(UAI - Les 1.978 organisations internationales fondées depuis le Congrès de Vienne, 1957)

Des chiffres

Les langues officielles des organisations internationales

En 1958, sur un chiffre de 880 organisations internationales non gouvernementales, 700 utilisaient la langue française, 692 la langue anglaise, 303 la langue allemande, 159 la langue espagnole et 61 la langue italienne.

La même année, sur un chiffre de 109 organisations intergouvernementales, 83 utilisaient la langue anglaise, 80 la langue française, 31 la langue espagnole, 10 la langue allemande et 6 la langue italienne.

* *

Une autre statistique analogue faite en 1960 et portant sur 1.206 organisations, donne pour les organisations intergouvernementales les chiffres de 70 % d'utilisation du français 70 % l'anglais, 35 % l'espagnol et 12 % l'allemand.

Parmi les organisations non gouvernementales, 79 % utilisent l'anglais, 77 % le français, 36 % l'allemand et 20 % l'espagnol.
(Statistiques UAI)

de l'art et de la science. Ses ingénieurs, ses médecins, ses chimistes, ses constructeurs, sont partout présents dans le monde : l'assistance technique française ne suffit pas à répondre aux appels venus du monde entier.

Pour ceux qui ne veulent voir dans le français qu'un instrument de travail, ou de communication, il convient de signaler que cet instrument peut s'acquérir aussi rapidement que d'autres langues réputées faciles. Cette langue qui dans certains cas joue le rôle de latin du monde moderne grâce à ses ressources et à son génie, peut aussi être apprise dans une optique toute différente selon des méthodes nouvelles qui la mettent à la portée des gens les plus pressés.

Mais surtout, dans un monde où les distances s'accroissent entre quelques « très grands pays » et les pays moyens ou jeunes, la France, bien que restant capable d'offrir beaucoup.

Des chiffres

Les langues dans les Congrès

Une enquête effectuée par l'UAI en 1960 indique la fréquence d'utilisation de langues dans les congrès.

Comme langues parlées sur 225 congrès, le français et l'anglais sont employés 205 fois, l'allemand 127, l'espagnol 45 fois, etc. Comme langues écrites, sur 285 congrès, l'anglais est employé 250 fois, le français 242, l'allemand 121, l'espagnol 47 fois, etc.

(Statistiques UAI)

semble davantage à la mesure des nations qui ont besoin d'aide ou d'exemple. L'étudiant ou le technicien d'un « petit pays » pourra trouver en France des exemples et des réalisations enviables sur le plan de la pensée ou de la technique mais qui restent à la mesure des possibilités de son pays. Il trouvera aussi, soit écrits directement en français, soit traduits, la plupart des ouvrages qui lui donneront les clefs du monde moderne.

C'est maintenant que la France devrait recueillir les fruits de la politique généreuse que lui dicte sa vocation culturelle, le maintien hors de ses frontières d'un personnel nombreux et compétent, et retirer les intérêts du capital culturel accumulé au cours des siècles. Le français garde son prestige auprès des élites, il est appris par un nombre sans cesse croissant d'élèves.

Il est significatif de constater que nombre d'Etats nouvellement indépendants en Afrique et dans le Sud-Est-Asiatique conservent le français comme langue d'expression et de communication malgré l'essor donné à certaines langues nationales. L'admission de ces Etats dans les organisations internationales ne peut que renforcer la position actuelle du français comme langue de coopération entre les peuples.

L'historien Macaulay disait que la littérature française « est l'intermédiaire entre l'Angleterre et l'humanité ». Nous nous contenterons d'affirmer que le français reste un des liens les plus forts entre les hommes et les cultures, et l'un des meilleurs moyens pour le « super » technicien du monde moderne de rester honnête homme.

Des chiffres

L'affiliation aux organisations internationales

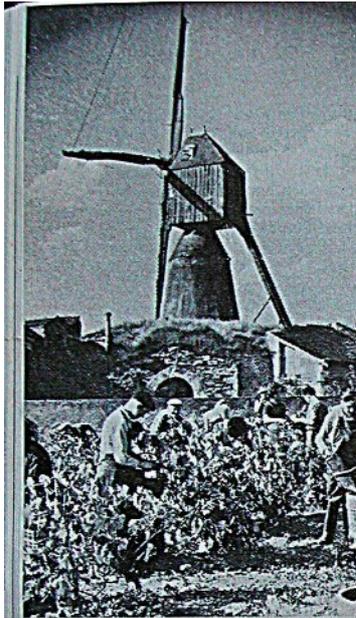
L'affiliation des pays aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales a été analysée par l'UAI en 1951 et en 1956.

Les pays les plus engagés sont dans l'ordre décroissant :

	1951	1956
France représentée dans	91 %	88 %
	des organisations internationales existantes	
Belgique	86 %	79 %
Pays-Bas	86 %	79 %
République Fédérale Allemande	60 %	77 %
Italie	78 %	75 %
Royaume-Uni	79 %	72 %
Suisse	82 %	71 %
Etats-Unis	72 %	62 %
Suède	68 %	62 %

On constate que de 1951 à 1956 tous les pays mentionnés ci-dessus, à l'exception de la République Fédérale Allemande, restreignent leur participation aux organisations internationales. En fait, leur participation en chiffres absolus est en augmentation, la baisse relative étant due à la multiplication des organisations régionales.

(Statistiques UAI)



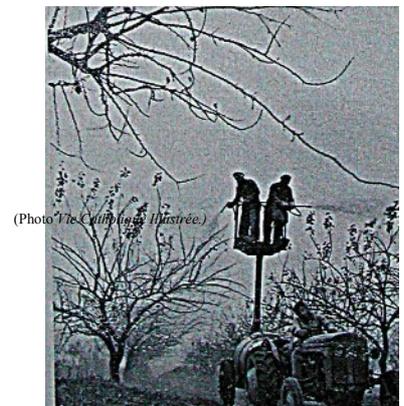
Vendanges en Anjou.

*Les vendanges à Chablis en Bourgogne
Le remplissage d'une « baignoire ».*

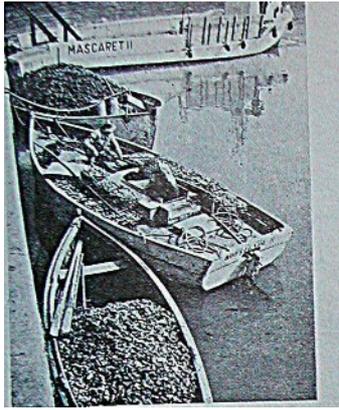


(Photo Cl. Viguier.)

La pulvérisation des arbres fruitiers.



(Photo Vieilles Photographies Illustrées.)



(Photo M. B. L.)

A Bourcefranc, en Charente Maritime, le triage des limtes et des moules.

Agriculture, Forêts, Pêche

L'agriculture, les forêts et la pêche occupaient au 1^{er} janvier 1957 en France 5,39 millions de personnes sur une population active totale de 18,945 millions d'habitants.

Le nombre d'exploitations agricoles s'élevait en 1956 à 2,268 millions. Celui des bateaux de pêche à vapeur et à moteur armés était en 1959 de 15.000, jaugeant au total 250.000 tonneaux. La production des pêches maritimes était de 565-000 tonnes, d'une valeur de 75,681 millions et occupait 50.000 personnes.

La France a produit en 1958, 4,5 % de la production mondiale de blé, 9 % de celle du sucre de betterave et 24 % de la production mondiale de vin.

Utilisation des surfaces - campagne 1959
(en milliers d'hectares)

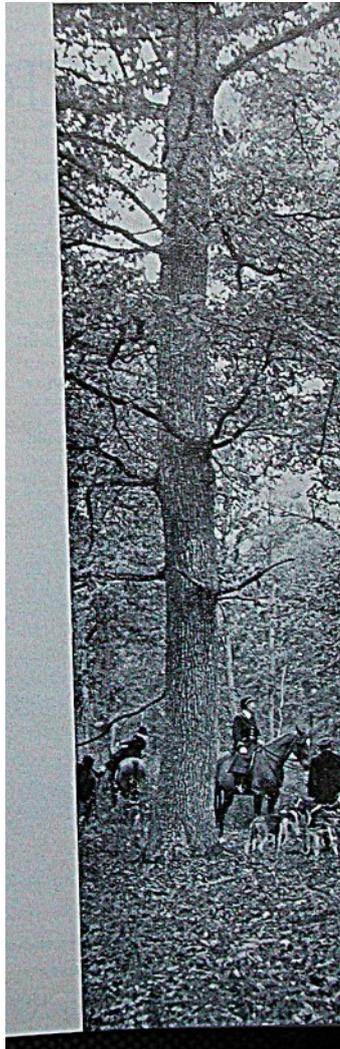
Terres labourables et	Prairies et forêts	Bois et forêts	Cultures maraichères	Cultures fruitières	Vignes
18.900	13.100	11.400	472	469	1.460

Productions principales 1959

Blé	Viande	Lait	Vin
milliers de tonnes			millions d'hectolitres
11.500	7.800	2.700	210.000
			60.300

Source : Ministère de l'Agriculture.

La forêt de Rambouillet.



LA FRANCE ET L'ART CONTEMPORAIN

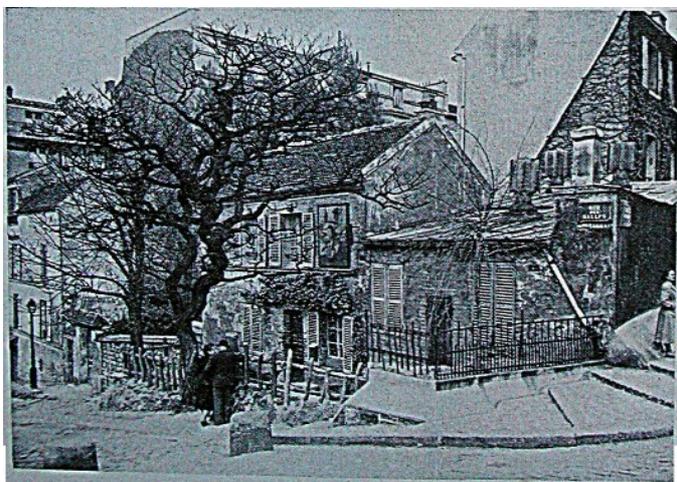
par Jean CASSOU

Conservateur en Chef du Musée National d'Art Moderne

LES Français reconnaissent que la France a eu, depuis un demi-siècle, un grand privilège : celui d'être à la source des révolutions artistiques qui se sont produites dans le monde. Mais ils n'en tirent aucune vanité. Ils estiment-seulement que si les révolutions plastiques nées en France à la suite de l'Impressionnisme lui ont acquis un tel lustre

et ont exercé une telle influence sur l'étranger, c'est parce que, conformément à la tradition spirituelle française, elles avaient un caractère d'universalisme et d'humanisme. Elles ne se présentaient pas comme une affirmation nouvelle de vertus proprement françaises et exclusivement valables aux yeux des Français, mais marquaient une fois de plus la volonté de servir l'homme,

me en général, de modifier ou d'enrichir sa sensibilité, de l'amener à se faire une nouvelle image du monde et une nouvelle conception de l'art. La preuve en est que Van Gogh et Picasso et Modigliani et Chagall et tant d'autres ont été attirés par la France et sont venus écouter sa leçon. La France s'honore aujourd'hui



(Documentation. Ministère des Affaires étrangères.)

*Le célèbre cabaret du
«Lapin agile» à Mont-
martre.*



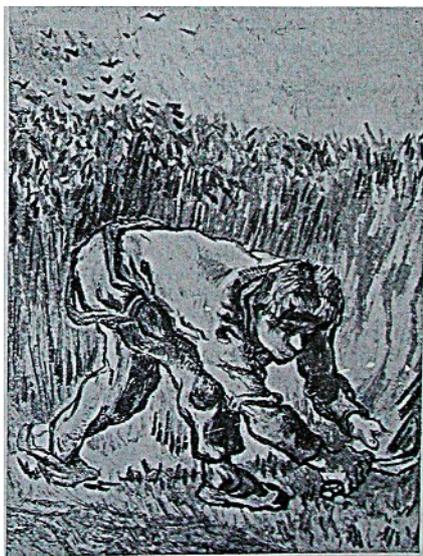
(Doc. Galerie Charpentier.)

Gauguin : Portrait de l'artiste à la palette.

d'avoir produit une « école de Paris » que n'illustrent pas seulement des génies autochtones, mais des génies étrangers et qui offre cette singularité d'être tout ensemble un phénomène national et un phénomène international. Singularité difficile à analyser. Van Gogh est hollandais, il l'est dans toutes les racines de son esprit et de sa personne, il est le plus grand peintre dont la Hollande se puisse glorifier avec Rembrandt et Vermeer. Et cependant c'est en France qu'il a vécu tout le drame de sa vie d'artiste créateur, c'est en France qu'il est venu chercher les stimulations dont son âme avait besoin, le conseil des impressionnistes, le compagnonnage — et la tragique opposition — de Gauguin, la lumière d'Arles, et il est impossible de séparer Van Gogh de l'histoire de la peinture française. On fera les mêmes constatations avec Picasso, cet Espagnol si essentiellement espagnol, avec Modigliani dont le style est si profondément

italien, je dirais même siennois, avec le juif russe Chagall. Tels qu'ils sont, ils sont eux aussi part intégrante de l'histoire de la peinture française à l'égal de Gauguin, Matisse, Braque, Léger, Duty. On constate la chose : l'expliquer est plus difficile et ce n'en est point ici le lieu. Qu'il nous suffise d'indiquer que, par suite de diverses circonstances et conjonctures, les plus éclatantes révolutions plastiques de ce demi-siècle sont le fait du génie de la France, ont eu la France pour théâtre et ont exercé sur le monde un double effet : un effet d'attraction et un effet de rayonnement.

Ceci est lourd de conséquences pour la France et lui crée une obligation morale : celle de garder vive en elle la conscience du caractère humain et universel d'un si précieux héritage. Une exposition d'art français n'est pas une exposition d'ouvrages de caractère local et qui donne à connaître ce qui se fait dans un pays plus ou moins isolé du reste du monde. Que ses



(Documentation, Ministère des Affaires étrangères.)

Van Gogh : le moissonneur.

organisateur en soient ou non clairement persuadés, elle est affectée d'une certaine responsabilité à l'égard du monde et engage et intéresse entièrement celui-ci. D'ailleurs le phénomène de l'école de Paris se poursuit et nombreux sont toujours les artistes étrangers qui viennent à Paris contribuer aux audaces inventives de la vie artistique française et se font naturaliser français. Cette volonté de *nationalisation*, c'est justement là ce qui, par un étrange paradoxe, constitue le caractère *international* de la production artistique française.

C'est en tenant compte de ce fait, de ce fait paradoxal, essentiellement dialectique, que la France se pénètre de son devoir de collaborer avec la vie artistique des divers pays du monde. Sa vie artistique à elle, sa vie artistique nationale se déroule dans des dimensions internationales. Il est donc de toute nécessité, autant que de toute justice, qu'elle se soucie d'échanges et de coopération. Qu'elle se soucie aussi de connaissance. Le public français est aujourd'hui très au fait de toutes ces révolutions plastiques, fauvisme, cubisme, etc . . . qui se sont produites en France, qui ont été d'abord accueillies par le déni et le sarcasme, qui ont enfin acquis une gloire extraordinaire. Mais il ne s'est préoccupé qu'assez tard de tels autres mouvements extrêmement importants et brillants qui, parallèlement, se produisaient en Belgique, en Allemagne, en Russie. Il commence à découvrir des faits artistiques capitaux tels que l'Expressionnisme, le *Blaue Reiter*, l'œuvre d'Ensor, celle de Munch. Certes la portée universelle et le caractère international des grands événements de l'art français moderne lui sont aujourd'hui chose familière, mais cette connaissance doit être élargie à la considération des événements qui se sont produits en même temps dans d'autres pays : il est impossible de ne pas établir de relations entre les uns et les autres, de ne pas considérer les analogies, les oppositions, les réciprociétés, tout le mécanisme de ce plus vaste ensemble. De nombreuses expositions, en particulier celle des *Sources du XX^e siècle*, organisée sous l'égide du Conseil de l'Europe, au Musée National d'Art Moderne en 1960, ont déjà largement contribué à ce progrès de l'information publique.

C'est à ce progrès de l'information que tend toute politique culturelle bien entendue. Le

danger dont il appartient à celle-ci de se défendre, c'est de laisser percevoir dans ses manifestations la moindre intention non d'instruire, mais d'influencer le visiteur et de l'amener à des jugements de valeur dont il doit être le seul à endosser la responsabilité avec les critiques et les esthéticiens. Les matches patriotiques n'ont que faire dans le domaine de l'esprit. Chaque nation a son génie propre et qui se caractérise dans ses créations, et celles-ci, lorsque les dits caractères y apparaissent poussés au plus haut degré de netteté et d'excellence, ne sauraient manquer d'agir sur le spectateur, sur le consommateur, de lui procurer émotion et plaisir, d'emporter son approbation, et en même temps d'éveiller son intérêt et sa sympathie pour le peuple dont de

Des chiffres

Les éditions internationales

Au point de vue du lieu d'édition des périodiques publiés par les organisations internationales, deux statistiques furent faites respectivement en 1953 et 1959. En 1953, la France vient en tête en ce qui concerne les périodiques des organisations non gouvernementales, avec 183 périodiques, suivie par le Royaume-Uni (158), la Suisse (143), les Etats-Unis (133), la Belgique (98), les Pays-Bas (40), etc. En 1959, pour les ONG l'ordre des pays reste le même. La France publie près de 20 % du nombre total de leurs périodiques, mais elle n'occupe que la 3^e place, après la Suisse et les Etats-Unis, en ce qui concerne les périodiques des organisations intergouvernementales.

Du point de vue des langues utilisées en 1959 dans 341 éditions unilingues intergouvernementales et 1.098 éditions unilingues non gouvernementales, l'anglais atteint respectivement 43 % et 40 %, le français 27 % et 28 %, l'espagnol 19 % et 8%, l'allemand 3 % et 11%.

Le pourcentage dans les 258 éditions multilingues intergouvernementales et les 1129 éditions multilingues non gouvernementales, est le suivant : le français respectivement 35 % et 33 %, l'anglais 32 % et 33 %, l'espagnol 14 % et 8 %, l'allemand 5 % et 14 %.

(Statistiques UAI)

pareils chefs-d'œuvre expriment l'âme particulière. Nulle idée de compétition ne saurait intervenir en tout cela, mais celle de concours, en ce sens que toutes les expressions nationales concourent à une civilisation universelle.

C'est sur ce plan que les organismes culturels français, en particulier la Direction Générale des Relations Culturelles et l'Association d'Action Artistique, sont entrés dans ce circuit toujours plus riche d'expositions et d'échanges qui s'étend à travers le monde. Les conservateurs des musées français, pour leur part, sont constamment en rapport étroit et fraternel avec leurs collègues d'Europe, d'Amérique, du Moyen-Orient, du Japon; ainsi s'est constituée une véritable internationale des Musées dont l'activité complète heureusement les décisions des commissions mixtes formées en application d'accords culturels. Grâce à cette politique, on peut dire qu'il n'est pas un pays du monde qui n'ait la chance de voir son école, ou tel groupe sélectionné de ses artistes, ou tel de ses maîtres en renom présentés par une exposition dans l'un des bâtiments officiels de l'Etat français, de la Ville de Paris ou des grandes capitales de la province française, souvent même dans une petite ville dont la municipalité est active et ouverte et où se trouve un

conservateur plein d'initiative et assisté d'amateurs éclairés. Nous sommes dans une époque où l'expression artistique, et j'entends l'expression artistique sous son aspect spécifique de création, c'est-à-dire sous son aspect d'avant-garde et à sa point extrême, a pris une signification particulièrement vive, intéressante, pressante et à quoi nul honnête homme soucieux des problèmes dans la complexité engage l'univers actuel ne peut demeurer indifférent. Les nations, et aussi bien les jeunes générations de ces nations que leurs maîtres illustres et influents, se donnent à connaître par leur expression artistique, pour affirmer non point une prétention à quelque supériorité, mais simplement le fait de leur existence. Les institutions artistiques françaises s'efforcent de répondre à ce vœu des nations de se donner à connaître; elles estiment de leur plus utile devoir de répandre cette connaissance dans le public français, en même temps qu'elles font connaître à l'étranger la continuité de l'énergie créatrice française et démontrent que celle-ci s'emploie toujours dans la même intention universaliste. Il y a déjà quelque chose d'efficace et de bienfaisant dans le seul fait de croire que l'accroissement des lumières peut contribuer à mettre un peu de paix entre les hommes.



*Basilique de Saint-Denis.
Sépulture du cœur
de François II (1560)
provenant de l'Eglise
des Célestins,*

(Cl. Vignier)

LES SERVICES DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

par J.-L. CREMIEUX-BRILHAC

Directeur-Adjoint de la Documentation — Secrétariat Général du Gouvernement

LES relations extérieures des administrations françaises n'ont cessé de se multiplier ces dernières années, entraînant l'apparition, dans les départements ministériels, de services ou de sections spécialisés.

On s'est efforcé de regrouper, dans le tableau ci-joint, l'ensemble des services civils qui, à un titre ou à un autre, ont une responsabilité dans le domaine des relations extérieures de la France, celles-ci étant conçues dans l'acception la plus large. On ne s'étonnera donc pas d'y voir figurer, à côté de services politiques au sens traditionnel, des services purement techniques qui participent, eux aussi, à des négociations ou qui jouent un rôle de conseil technique, de gestion, de contrôle, d'information, voire tout simplement d'étude dans les relations que la France entretient soit avec des pays étrangers, soit avec des organisations internationales, soit encore avec des entreprises ou des ressortissants étrangers.

Si les responsabilités majeures incombent évidemment au Ministère des Affaires étrangères, ce dernier n'en a pas le monopole. C'est ainsi qu'en matière de *relations économiques extérieures*, il les partage avec le Ministère des Finances et des Affaires économiques, dont deux importantes directions (Direction des Relations Economiques Extérieures et Direction des Finances Extérieures) sont spécialisées dans ce genre de problèmes.

Les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, des Travaux publics et des Transports, du Travail, développent également leurs services ou sections spécialisées des

relations extérieures et sont étroitement associés à l'action des deux ministères chefs de file : Affaires étrangères et Finances-Affaires économiques.

Dans tout ce domaine économique et financier, il incombe au Quai d'Orsay de traiter plus spécialement des aspects politiques et de veiller à ce que les positions défendues par les techniciens concordent avec l'orientation d'ensemble de la politique étrangère française. Il coordonne les vues des ministères économiques dont les conceptions sont parfois divergentes et les conseille, s'il ne dispose pas de toutes les données requises en matière internationale.

Les agents du Quai d'Orsay participent aux négociations économiques internationales dans leur contexte politique. Toutefois l'application des traités économiques échappe au Ministère des Affaires étrangères, à moins qu'elle n'ait une incidence politique.

Dans le *domaine culturel*, tout gravite autour de la Direction Générale des Relations Culturelles et Techniques du Quai d'Orsay, depuis la gestion des Instituts français jusqu'aux tournées de la Comédie Française ou des missions scientifiques ou techniques à l'étranger.

La Direction Générale des Relations Culturelles a de nombreux interlocuteurs, fournisseurs ou conseillers dans les ministères culturels. C'est ainsi qu'il existe au Ministère de l'Education nationale une Direction de la Coopération avec la Communauté et l'Etranger, qui travaille en symbiose avec la Direction Générale des Relations Culturelles.

Cette Direction de la Coopération est l'intermédiaire entre le Quai d'Orsay et les autres services de l'Education Nationale; toutes les communications de la Direction Générale des Relations Culturelles avec les Directions de l'Enseignement passent par elle. Prenons l'exemple du personnel enseignant demandé par des pays étrangers : les demandes sont adressées au Quai d'Orsay; celui-ci les transmet à la Direction de la Coopération qui se charge de toutes les démarches nécessaires en France. La décision finale appartient au Quai d'Orsay qui la communique aux demandeurs étrangers.

Mais il est évident que la Direction de la Coopération a elle aussi, dans bien des cas, des contacts directs avec l'étranger, de même qu'elle est inévitablement associée à la négociation des principaux accords culturels.

Plus récemment, l'accession à l'indépendance des Etats africains de l'ancienne Union Fran-

çaise a quelque peu compliqué les structures : compte tenu des liens particulièrement nombreux et étroits qui unissent la France à ces pays, un Secrétariat d'Etat distinct a été chargé, auprès du Premier Ministre, des « relations avec les Etats de la Communauté » : les services de ce Secrétariat d'Etat jouent de la sorte, vis-à-vis des Etats africains, un rôle très comparable à celui que jouent les directions du Quai d'Orsay à l'égard des autres pays étrangers.

Mentionnons enfin la création, depuis la dernière guerre mondiale, de services officiels de « relations publiques » orientés principalement ou accessoirement vers l'étranger. Quatre des plus importants sont : La Direction de la Documentation du Secrétariat Général du Gouvernement, le Service d'Information et de Presse du Ministère des Affaires étrangères, le Centre National du Commerce extérieur et le Haut-Commissariat au Tourisme.

SERVICES DES RELATIONS INTERNATIONALES AU SEIN DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS FRANÇAIS

PREMIER MINISTRE.

Hôtel Matignon - 57, Rue de Varenne - Paris 7^e - LIT. 07-30.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT.

Direction de la Documentation et de la Diffusion.

14-16, Rue Lord Byron - Paris 8^e - ELY. 82-00.

Directeur : M. KOCH Marcel.

Centre de documentation.

Conservateur : M^{me} GORGEON.

Service de la Presse et de la Radio étrangères.

Sous-Directeur, Chef de Service :

M^{me} DE KERGUÉLEN.

Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique.

58, Rue de Varenne - Paris 7^e - LIT. 07-30.

Délégué Général : M. PIGANIOL Pierre.

Commissariat à l'Energie Atomique.

69, Rue de Varenne - Paris 7^e - INV. 66-45, 86-60.

Administrateur général, délégué du Gouvernement :

M. COUTURE.

Haut Commissaire : M. PERRIN Francis.

Direction des Relations Extérieures :

M. GOLDSCHMIDT.

Service des Relations étrangères : M. RENOU.

SECRETARIAT D'ETAT AUX RELATIONS AVEC LES ETATS DE LA COMMUNAUTE.

20, Rue Monsieur - Paris 7^e - SUF. 79-70.

Direction des Affaires Générales.

Directeur : M. BONFILS.

Direction de la Coopération Culturelle et Technique.

Directeur : M. DANNAUD.

Direction des Affaires Economiques et Financières.

Directeur : M. ROQUES.

Hautes Représentations de France :

Sénégal, Mali, République Islamique de Mauritanie, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire, Niger, Dahomey, Tchad, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Madagascar.

O.R.S.T.O.M. (Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer).

24, Rue Bayard - Paris 8^e - BAL. 31-52.

Directeur : M. SRIBERE.

MINISTERE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES CULTURELLES.

3, Rue de Valois - Paris 1^{er}. GUT. 05-41.

Centre National de la Cinématographie Française.

12 Rue de Lübeck - Paris 16^e - KLE. 92-01.

Directeur Général : M. FOURRE-CORMERAY.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE.

78, Rue de Varenne - Paris 7^e - INV. 50-20.

Direction des Affaires Economiques.

Directeur : M. LEWANDOWSKI.

Sous-Directeur : Relations commerciales extérieures.

Sous-Directeur : M. WALLON.

Bureau B1 - Conventions internationales et affaires générales.

Bureau B2 - Accords commerciaux.

Bureau B3 - Licences.

Division des organisations internationales.

Chef de Division : M. WALLON.

Marché commun : M. WARNERY.

Bureau des organisations internationales :

M. ESCARD.

Secrétariat du Comité Français de la F.A.O.

Attachés agricoles.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.

37, Quai d'Orsay - Paris 7^e - SEG. 41-70.

I - A. Direction des Affaires Politiques.

37, Quai d'Orsay - Paris 7^e.

Directeur : M. LUCET.

1) Europe : M. LALOY.

2) Asie-Océanie : M. MANACH.

3) Afrique-Levant : M. SALVAGNARGUES.

4) Affaires marocaines et tunisiennes :
M. DE GUIRINGAUD.

B. Nations Unies et organisations internationales.

M. WOLFROM, Ministre plénipotentiaire.

C. Service des pactes et services des affaires atomiques.

M. De TRICORNOT DE KOSE, Ministre plénipotentiaire, Chef de Service.

D. Information et Presse.

Directeur : M. BARADUC.

II - Affaires Economiques et Financières.

Directeur : M. WORMSER.

A. Accords bilatéraux.

1^{re} section : Relations économiques et financières avec les pays de l'Amérique. Foires et expositions commerciales. Participation aux travaux relatifs à l'assistance technique. Règlementation économique et financière. Conseil de coopération douanière. Personnel de l'expansion économique à l'étranger. Commission du livre.

M. D'AMALE, Conseiller des Affaires étrangères.

2^e section : Relations économiques et financières avec les pays d'Afrique et du Proche-Orient.

M. POUSSARD, Conseiller des Affaires étrangères.

3^e section : Relations économiques et financières avec les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande. Commission des investissements.

M. TORRES Charles, Conseiller des Affaires étrangères.

4^e section : Relations économiques et financières avec l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse et l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

M. Quioic Henri, Conseiller des Affaires étrangères.

5^e section : Relations économiques et financières avec l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Turquie, l'U.R.S.S. et la Yougoslavie.

M. DELTRY Jean, Conseiller des Affaires étrangères.

B. Service de coopération et d'intégration économiques.

Délégués dans les fonctions de chef de service :
M. VALERY, Conseiller référendaire à la Cour des comptes.

M. BRUNET, Conseiller des Affaires étrangères.

1^{re} section : Coopération internationale. Participation aux organisations économiques et financières des Nations Unies. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, Banque internationale, Fonds monétaire international, Société financière internationale, Commission des produits de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, accords sur les produits de base.

M. DE LACHARRIERE, Conseiller des Affaires étrangères.

2^e section : Coopération européenne. Participation à l'Organisation européenne de coopération économique. Relations entre la Communauté économique et les pays tiers.

M. N...

3^e section : Intégration européenne. Participation aux communautés européennes. Communauté européenne du charbon et de l'acier. Communauté économique européenne.

M. DELAHAYE Yves, Conseiller des Affaires étrangères.

C. Affaires générales et transports internationaux.

Chef de service : M. JORDAN Augustin, Ministre plénipotentiaire.

III - Affaires culturelles et techniques.

37, Quai d'Orsay - Paris 7^e.

Directeur général : M. BASDEVANT Jean, Ministre plénipotentiaire.

1) *Echanges culturels*. — Chef de service :
M. FINES Jean.

Envoi de livres et de périodiques français à l'étranger. Expositions de livres à l'étran-

ger. Envois à l'étranger de matériel documentaire, films de court métrage, disques; émissions radiophoniques à l'étranger. Relations avec l'UNESCO, avec la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture; avec les comités culturels du Conseil de l'Europe et du Traité de Bruxelles.

- 2) *Enseignement et œuvres.* — Chef de service : M. REBEYROL.
Diffusion de la langue et l'enseignement français à l'étranger. Gestion des établissements français à l'étranger. Accueil des étudiants étrangers en France. Envoi de boursiers et de techniciens français à l'étranger. Gestion des établissements hospitaliers et des œuvres. Missions archéologiques françaises à l'étranger.
- 3) *Coopération technique internationale.* — Chef de service : M. FOUCHET Paul, Conseiller des Affaires étrangères.
- 4) *Echanges artistiques.* — Chef de service : M. ERLANGER Philippe.
Action artistique à l'étranger (théâtre, musique, arts plastiques).
Conseillers et attachés culturels.
Chefs de missions d'assistance technique.
Missions et délégations diplomatiques françaises.

IV - Affaires administratives et sociales.

23, Rue La Pérouse - Paris 16^e.

Directeur : M. LEDUC François, Ministre plénipotentiaire.

A. Conventions administratives et unions internationales.

Délégués dans les fonctions de chef de service:
a) Unions internationales : délégué dans les fonctions de sous-directeur : M. GASCUEL Jean-Paul, Secrétaire des Affaires étrangères.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION.

Cité administrative, avenue du Parc de Passy - Paris 16^e - JAS. 51-90.

Inspection générale :
M. BONNOME.

- Comité de l'habitat.
- Commission économique pour l'Europe (Genève).
- Marché Commun à Bruxelles.
- C.E.C.A. (Luxembourg).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.

110, Rue de Grenelle - Paris 7^e - INV. 02-70.

Direction de la Coopération avec la Communauté et l'Etranger.

55, Rue Saint-Dominique - Paris 7^e - INV. 99-30.

Directeur : M. HESSEL.

A. *Sous-Direction des accords internationaux et des échanges universitaires.*
Sous-Directeur : M¹¹⁶ LAURENT Jeanne.

1^{er} bureau : Bureau des conventions internationales.

2^e bureau : Bureau des accords culturels.

B. - *Sous-Direction du Personnel.*

Sous-directeur : M. LACROIX.

Section corps autonome d'outre-mer.

Section Maroc-Tunisie.

Office National des Universités.

96, Boulevard Raspail - Paris - BAB. 50-20.

Office du Tourisme Universitaire.

137, Boulevard Saint-Michel - Paris - DAN. 60-97.

Institut Pédagogique National.

29, Rue d'Ulm - Paris - ODE. 67-50.

Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires.

69, Quai d'Orsay - Paris 7^e - INV. 51-31.

Centre National de la Recherche Scientifique.

13, Quai Anatole France - Paris 7^e - INV. 45-95.

Directeur : M. COULOMB Jean.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES — FINANCES.

93, Rue de Rivoli - Paris 1^{er} - CEN. 66-33 et 56-62.

Direction du budget.

Directeur : M. MARTINET Raymond.

1^{re} sous-direction - Budget :

Sous-directeur : M. MAGNIEZ René.

Organismes internationaux : M. FOESSEL Jean.

3^e sous-direction - Contrôles :

Sous-directeur : M. MERIEUX Pierre.

Contrôleur Financier du F.I.D.E.S., du F.I.D.O.M.

et du F.A.C. : M. LAMIC Elie.

Direction des finances extérieures.

Directeur : M. SADRIN Jean.

Délégué pour les investissements étrangers :

M. De LATTRE André.

1^{re} sous-direction :

Sous-directeur : M. HIRSCH-GIRIN Jacques.

1^{er} bureau A - Relations avec les organismes internationaux.

1^{er} bureau B - Relations avec les pays étrangers non-membres de l'accord monétaire européen.

1^{er} bureau C - Relations avec les pays de l'accord monétaire européen.
Relations avec les pays de la zone franc.

Relations avec le Vietnam, le Cambodge et le Laos.

3^e sous-direction :

Sous-directeur : M. ESTEVA Pierre.

Trésorerie en devises :

Bureau 4A - Aspect financier du commerce extérieur. Transactions invisibles.

Bureau 4B - Organismes internationaux.

Bureau 4C - Institutions européennes.

Direction des assurances.

54, Rue de Châteaudun - Paris 9^e - TRI. 86-03, 80-52.

Directeur : M. MILLERON Pierre.

3^e sous-direction : Marchés d'assurance à l'étranger et dans les pays d'outre-mer.

Sous-directeur : M. LALEUF André.

Coordination des négociations internationales et évolution des marchés d'assurance outre-mer.

8^e bureau - Marchés d'assurance à l'étranger.

9^e bureau - Marchés d'assurance dans les départements et territoires d'outre-mer, les

Etats de la Communauté et les pays étrangers appartenant à la zone franc.

10^e bureau - Assurance-transport.

Direction générale des Impôts. .

93, Rue de Rivoli - Paris 1^{er} - CEN. 66-33.

Directeur général : M. BLOT Robert.

Service des Relations internationales-

Chef de service : M. SERRE.

Bureau 5 A 1 - Conventions fiscales internationales (impôts sur les revenus et la fortune). Application des dispositions fiscales spéciales. Communauté française : double imposition, harmonisation des fiscalités.

Bureau 5 A 2 - Conventions fiscales internationales et communauté française (impôts sur les successions, sur les dividendes et intérêts). Statuts fiscaux particuliers. Organisations internationales. Immunités diplomatiques et consulaires.

Direction générale des douanes et droits indirects.

Directeur général : M. DE MONTREMY Philippe.

Législation générale et relations internationales.

Administrateur, chef de division :

M. DUFOURG Jean.

C 1 - Questions relevant des organisations économiques internationales.

C 2 - Législation générale et accords bilatéraux.

C 3 - Communauté française et relations avec les pays bénéficiant d'un régime privilégié.

C 4 - Tarif et valeur.

Conseillers et attachés financiers à l'étranger.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES

ECONOMIQUES — AFFAIRES ECONOMIQUES.

41, Quai Branly - Paris 7^e - INV. 98-10 et 96-00.

Direction des relations économiques extérieures.

Directeur: M. CLAPPIER Bernard, Inspecteur des

Finances.

Cabinet du Directeur : Missions à l'étranger.

Conférences internationales : M. JANTON Georges,

Contrôleur d'Etat.

Service de l'expansion économique :

M. ROUSSELER Hubert, Chef de Service.

1^{er} secteur : chef de secteur : M. BOSSON Jean.

1. Information - Propagande.

2. Foires et expositions. Chambres de commerce françaises à l'étranger.

3. Conseillers du commerce extérieur.

2^e secteur : chef du secteur : M. TOULEMON Robert.

1. Assurance crédit.

2. Risques économiques.

3. Assurance prospection.

3^e secteur : chef du secteur : M. DUHAMEL André.

1. Corps de l'expansion - Affaires réservées.

2. Affaires générales.

3. Gestion des postes.

4^e secteur : chef du secteur : M. VATTAIRE Jack.

1. Organisation générale.

2. Stages.

3. Missions.

Service des accords commerciaux,

Conseiller commercial : M. HERRENSCHMIDT Jean-

Pierre, chef de service.

1^{er} secteur: chef du secteur : M. LANGUEPIN Claude.

1. Pays de la Communauté économique européenne.

2. Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Islande.

3. Grande-Bretagne, Irlande, Autriche, Suisse, Portugal.

4. Espagne, Grèce, Turquie.

5. Etats-Unis, Canada.

2^e secteur: chef du secteur : M. MOUREAU Bernard.

Maroc, Tunisie, Vietnam, Cambodge, Laos.

3^e secteur : chef du secteur : M. TOUTAY Jean.

1. Europe de l'Est.

2. Asie du Pacifique.

4^e secteur : chef du secteur : M. GRIEBE Raymond.

1. Amérique Latine.

2. Afrique, Moyen-Orient, Sud-Est asiatique.

Service de la politique commerciale.

Sous-directeur : chef de service : M. WAHL Jean.

1^{er} secteur : M. VAN RUYMBEKE André.

1. Questions générales.

2. Aide aux pays sous-développés.

3. Programme d'importation (métropole) :

a) produits agricoles;

b) commerce d'Etat - Equipement chimique - Energie.

4. Programme d'importation (pays de la zone franc) :

a) pays de la zone franc:

b) Algérie.

5. Relations avec les pays de la zone franc (Communauté, Togo, Cameroun, Mali, Guinée) :

a) Pays de l'Entente : Mauritanie, Sénégal.

Mali;

b) Madagascar;

c) investissements.

2^e secteur : M. CORSON Henri, sous-directeur.

1. Problèmes posés dans le cadre du traité de Rome (libre circulation des marchandises - incidences de la politique fiscale sur les échanges). Régimes douaniers spéciaux.

2. Politique agricole commune - Politique commerciale commune.

3. Politique tarifaire - Nomenclature douanière

Valeur en douane.

4. Application de l'accord général (G.A. T.T.

Délégation auprès du G.A.T.T.

5. Négociations tarifaires - Tarifs douaniers étrangers.

Comité supérieur du tarif.

M. COMBE Jean-Jacques, A.C., Secrétaire général.
Centre National du Commerce Extérieur,
10, avenue d'Iéna - Paris 16^e - K.L.E. 17-90.

Directeur général : M. DUHAMEL Jacques.
Services des renseignements commerciaux.

Service des produits agricoles.

Service des réglementations administratives.

Service d'étude des débouchés.

Service de l'Information et de la propagande économique.

Direction Générale des prix et des enquêtes économiques.

Directeur général : M. FRANCK Louis.

Commissariat général aux prix :

M. MARECHAL René, commissaire général.

— Etudes diverses - Affaires réservées - Questions générales douanières ou relatives aux échanges extérieurs : M. BRION Pierre.

— Bureau des relations avec la Communauté.

Direction des Affaires commerciales.

Directeur : M. GULDNER Erwin,

Sous-direction : législation commerciale.

2^e bureau : Législation commerciale internationale.

4^e bureau : Commerce étranger en France.

Service des Affaires économiques d'Outre-Mer.

Chef de service : M. VALDANT Pierre.

Etudes générales.

Relations avec la Communauté, le Cameroun et le Togo.

Affaires internationales.

Institut National de la Statistique et des Etudes économiques.

29, Quai Branly - Paris 7^e - INV. 96-00.

Directeur général : M. CLOSON Francis-Louis.

Bureau Statistique générale d'Outre-Mer.

Conseillers et attachés commerciaux à l'étranger.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE.

101, Rue de Grenelle - Paris 7^e - INV. 58-90.

Affaires extérieures.

99, Rue de Grenelle - Paris 7^e - INV. 67-00 et LIT. 44-30.

Inspecteur général chargé des affaires extérieures :

M. BEAUREPAIRE.

1^{re} division : Problèmes de commerce extérieur mettant en cause un pays ou un groupe de pays n'appartenant ni à l'Europe occidentale ni à l'Amérique du Nord. Expansion des exportations. Convention franco-allemande sur la Sarre.

2^e division : Problèmes de commerce extérieur ne mettant en cause aucun pays extérieur à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord, mais n'intéressant pas exclusivement les pays de la C.E.E.

Questions relatives

tarif extérieur commun de

la C.E.E. et négociations correspondantes.

Recherche Technique.

99, Rue de Grenelle - Paris 7^e - LIT 44 30 et INV. 67-00.

Assistance technique internationale :
M. HAMELINE Paul.

Direction des carburants.

85, Boulevard du Montparnasse - Paris 6^e - LIT 08-20 38-93.

Directeur : M. LEBLOND Maurice.

Service Commercial.

1^{er} bureau : commerce extérieur.

Direction des industries chimiques.

66, Rue de Bellechasse - Paris 7^e - et 99 Rue de Grenelle - INV. 58-90, 67-00 et LIT. 44-30.

Directeur : M. ROUGE Pierre, ingénieur général des poudres.

Services techniques généraux.

Conférences internationales - Questions de défense et de mobilisation.

Direction des industries diverses et des textiles.

42, Rue La Boétie - Paris 8^e - BAL. 06-40, 03-70, 12-40.

Directeur : M. LEVY Jean-Pierre.

Services des affaires extérieures.

Questions douanières - Tarif et législation douanière - Communauté économique européenne.

Accords multilatéraux - Compensations et dérogations - Pays de la zone franc - Accords commerciaux - Programmes - Libération des échanges.

MINISTERE DE L'INFORMATION.

36, Avenue de Friedland - Paris 8^e - WAG. 88-55.

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE (R.T.F.).

Direction générale.

34-36, Avenue de Friedland - Paris 8^e - WAG. 88-55.

Directeur général : M. JANOT Raymond.

Direction des Relations internationales.

21bis, Rue La Pérouse - Paris 16^e - BAL. 24-02.

Directeur : M. D'ARCY Jean.

MINISTERE DE L'INTERIEUR.

Place Beauvau - Paris 8^e - ANJ. 28-30, 76-00.

Direction générale de la Sûreté nationale.

11, Rue des Saussaies - Paris 8^e

Directeur général : M. VERDIER.

Interpol.

MINISTERE DE LA JUSTICE.

13, Place Vendôme - Paris 1^{er} - OPE. 47-80.

Direction des Affaires civiles et du sceau.

13, Place Vendôme - Paris 1^{er} - OPE. 47-80.

Directeur : M. GREVISSE Fernand,

Service de la législation étrangère et du droit international.

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

20, Avenue de Ségur - Paris 7^e - INV. 78-60 - SEG. 16-40.
Direction générale des Postes.

Directeur général : M. FAUCON.

4^e bureau : Acheminements postaux internationaux. Services maritimes postaux. Relations postales aériennes avec la Communauté et les pays étrangers.

Direction générale des Télécommunications.

Directeur général : M. CROZE.

4^e bureau : Services radioélectriques mobiles - Stations privées - Fréquences.

5^e bureau : Exploitation télégraphique internationale.

6^e bureau : Exploitation téléphonique internationale.

Direction des Bâtiments et des Transports.

Directeur : M. VAILLARD.

Services extérieurs.

Direction des Services radioélectriques.

5, Rue Froidevaux - Paris 14^e - DAN. 84-20.

*

**

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION.

7, Rue de Tilsitt - Paris 17^e - ETO. 54-04, 67-00.

Bureau des relations internationales :

M^{lle} BAUDRY Elisabeth.

Missionnaires de la Santé

(Pacte de Bruxelles).

Organisation Mondiale de la Santé.

MINISTERE DU TRAVAIL.

127, Rue de Grenelle - Paris 7^e - INV. 29-20.

Direction générale du Travail et de la Main-d'Œuvre.

1, Place Fontenoy - Paris 7^e - SEG. 98-10.

Directeur général : M. LAURENT Pierre.

Service d'étude des problèmes du travail et de l'emploi pour les Etats et territoires de la Communauté.

Office national d'immigration.

44, Rue Bague - Paris 15^e - SEG. 86-38, 86-44, 86-70,

Président : M. LEROY-JAY.

Conseillers du Travail.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS ET DU TOURISME.

244, Boulevard Saint-Germain - Paris 7^e - LIT. 46-40.

Service des Affaires économiques et internationales.

Chargé de service : M. LACARRIERE, inspecteur des Finances.

Commissariat Général au Tourisme.

8, Avenue de l'Opéra - Paris 1^{er} - OPE. 99-34.

Commissaire général : M. SAINTENY Jean.

Représentants des services français du tourisme à l'étranger.

Bureaux à l'étranger : M^{lle} SEGALAT Odette.

Direction des Transports terrestres.

Directeur général : M. CALLET Pierre.

Transports internationaux de marchandises, affaires militaires, statistiques.

Transports internationaux de voyageurs, Gares routières.

SECRETARIAT GENERAL A L'AVIATION CIVILE.

93, Boulevard du Montparnasse - Paris 6^e - LIT. 58-80

à 58-85 et BAB. 19-60 et 19-61.

Secrétaire général : M. MORONI Paul.

Service des organisations aéronautiques internationales.

Direction des Transports aériens.

93, Boulevard du Montparnasse - Paris 6^e - LIT. 58-80 à 58-85.

Directeur : M. MOUSSA Pierre.

Sous-direction économique et administrative :

M. USQUIN Michel.

Bureau des négociations internationales.

Direction de la navigation aérienne.

93, Boulevard du Montparnasse - Paris 6^e - HT. 58-80 à 58-85.

Directeur : M. BULIN René.

Direction des bases aériennes.

155, Rue de la Croix-Nivert - Paris 15^e - VAU. 34-20 et LEC. 85-64.

Directeur : M. MEUNIER Georges.

4^e bureau : Exploitation commerciale et travaux Afrique du Nord et Outre-Mer.

Direction de la météorologie nationale.

1, Quai Branly - Paris 7^e - INV. 89-35.

Directeur : M. VIAUT André.

Directions de l'Aéronautique civile outre-mer.

SECRETARIAT GENERAL DE LA MARINE MARCHANDE.

3, Place de Fontenoy - Paris 7^e - SUF. 40-90.

Secrétaire général : M. GRANDVAL Gilbert.

Direction de l'Administration Générale et des Gens de Mer.

Directeur : M. ROULLIER Jean.

Direction des Affaires économiques et du matériel naval.

Directeur : M. POIRIER Lucien.

Direction des pêches maritimes.

Directeur : M. ALLOY André.

Institut Scientifique et Technique des pêches maritimes.

59, Avenue Raymond-Poincaré - Paris 16^e.

Directeur : M. FUHNESTIN Jean.

N. B. — Compte tenu de la réorganisation en cours de la Défense Nationale en France, les services militaires des relations extérieures ont été volontairement laissés en dehors de la présente recension.



M. Pierre Coulon, Député-Maire de Vichy, délégué à l'Assemblée Parlementaire Européenne.

a cité ouverte sur le monde

MESSAGE PAR PIERRE COULON

Député-Maire de Vichy,
délégué à l'Assemblée Parlementaire Européenne.

A caractéristique essentielle du XX^{ème} siècle réside dans la constance et l'accélération de son évolution; l'efficacité des transformations profondes qu'elle engendre exige organisation et discipline.

L Il faut par conséquent tenir le plus grand compte des courants d'idées qui éclosent le plus souvent simultanément et dans un sens identique sur tous les points du globe et qu'expriment, pour les traduire dans les faits, des hommes qui veulent bâtir un monde toujours meilleur.

Cette révolution des idées et des techniques, cette brutale « Accélération de l'Histoire » risque fort, si l'on ne prend garde de l'orienter, de libérer définitivement la matière au point d'emprisonner l'Homme.

Les problèmes économiques, conséquence d'une telle conjoncture : qu'il s'agisse de la création incessante de richesses nouvelles et de leur écoulement, du devoir d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'individus - posent à l'échelle planétaire des impératifs sociaux dont il est parfois difficile de mesurer l'ampleur. D'ou l'éclosion de contacts et de tentatives de rapprochement entre les peuples.

Protéger la personne humaine contre un collectivisme aveugle, dresser des plans d'action, élaborer des accords internationaux tant politiques qu'économiques dans le noble dessein de favoriser l'épanouissement de la Personne humaine et non de l'asservir au progrès, tels sont les moyens et l'objectif.

Dans cette étroite coopération entre les peuples, il appartient à ceux qui les dirigent de mesurer la puissance dont ils disposent et l'urgence du retour à la raison sinon à la sagesse.

A l'ère des fusées interplanétaires, préludes des voyages dans l'espace, à l'ère de nouvelles sources d'énergie inépuisables et inévaluables, qui peut prétendre jouer le rôle de guide ou de prophète ? Seule une franche coopération peut donner naissance à une authentique civilisation à la mesure des connaissances humaines.

C'est ainsi que dans le passé est née la « cité » résultat concret de la coopération entre un groupe d'individus et qu'à travers elle s'est dessinée, développée et immortalisée la civilisation d'un peuple et plus tard d'un vaste ensemble de peuples.

Combien cet effort de coopération apparaît-il plus aisé aujourd'hui dans un monde qui dispose de tant de moyens d'information et de possibilités de communications aussi rapides que variés.

A voir vivre nos cités où se côtoient de plus en plus nombreux des hommes venus de tous les coins du globe, par fer, route ou air, pour travailler, soigner ou se distraire, je suis persuadé que ce sont ces contacts et ces confrontations qui ont imprégné la mentalité de ceux qui ont voulu faire de la coopération l'élément essentiel du patrimoine d'une cité.

*Les statistiques UAI insérées dans ce numéro
ont été extraites des ouvrages suivants
publiés par l'Union des Associations Internationales :*

- *Les 1.978 organisations internationales fondées depuis le Congrès de Vienne : Liste chronologique. 1957, 204 p.*
- *Les congrès internationaux de 1681 à 1899 : Liste complète. 1960, 76 p.*
- *Répertoire des périodiques publiés par les organisations internationales. 1959, X-241 p.*
- *Verniers, L., La Coopération Internationale et Nous. 1961, 95 p.*
- *Les études documentaires paraissant dans la revue mensuelle illustrée Associations Internationales.*
- *Annuaire des Organisations Internationales. 8^e édition 1961, 1.444 p., publié en collaboration avec les Nations Unies.*
Cette 8^e édition est la deuxième paraissant en langue française.
Une prochaine édition française ne paraîtra pas avant 1965.

Voir liste complète des publications de l'UAI page 217.

LES SALLES DE CONGRÈS EN FRANCE

par l'Amiral MEYER

Maire de Royan

GOMME beaucoup de pays d'Europe, la France est devenue, au cours des dernières années, un haut lieu de congrès.

Or, si le but d'un congrès doit être autre chose qu'une occasion de se réunir agréablement, s'il est ce qu'il doit être, c'est-à-dire une tentative de progrès accomplie en commun dans un secteur déterminé, il importe que les débats se déroulent dans une forte discipline intellectuelle et dans un ordre rigoureusement logique. Il est indispensable également qu'ils soient enregistrés d'une façon précise et complète sur des documents qui seront soigneusement classés en vue de leur exploitation ultérieure.

Enfin, l'influence du lieu de réunion est loin d'être négligeable, ne serait-ce qu'en raison de son pouvoir attractif sur un grand nombre de participants, ce qui conditionne la rentabilité du congrès, et aussi parce que les travaux des congressistes se trouvent facilités par une atmosphère agréable et de bonne entente que visites et réceptions contribuent à créer.

Du point de vue matériel, il importe que les salles de séances et salles de travail soient très exactement adaptées à leur rôle, qu'elles comportent un équipement perfectionné pour l'amplification, l'interprétation simultanée et l'enregistrement des communications et discussions, qu'elles soient dotées de moyens d'im-

pression ainsi que d'une bibliothèque spécialisée.

En dernier lieu, il convient de mentionner les conditions de séjour et d'ambiance, qui doivent bien entendu être aussi favorables que possibles : insonorisation et climatisation des salles, confort des sièges et des tables de travail, disposition d'antennes postales, bancaires, touristiques, sans oublier tout ce qui concerne le vivre, le couvert et la distraction personnelle des congressistes et de ceux qui les accompagnent.

De cet ensemble de besoins organiques et matériels, se sont formés à la fois une science de l'organisation des congrès et un faisceau de normes architecturales et fonctionnelles. C'est sur ces normes que se sont édifiées des œuvres maîtresses telles que le Palais de l'ONU à New York, de l'UNESCO et de l'OTAN à Paris, ainsi que nombre d'autres grandes salles, par exemple celles installées au Centre de Conférences Internationales à Paris, à la Chambre de Commerce Internationale dans la même ville, ou encore à Nice, Vichy, Evian, Cannes, Royan. Il s'agit là de réalisations que nous connaissons personnellement, mais il n'est pas douteux que dans la capitale comme dans le reste de la France, il existe de nombreuses autres salles conformes aux normes internationales ou dont l'adaptation serait aisée et qui sont accompa-

gnées de capacités touristiques et hôtelières remarquables.

Toutefois, le nombre de congrès s'accroît si rapidement que les possibilités actuelles restent insuffisantes. Nous pensons que par un effort généralisé dans le sens de ce qui a déjà été entrepris par les villes déjà citées, une action coordonnée de l'ensemble des salles de congrès françaises, pourrait développer pleinement dans notre pays l'industrie des congrès, qui semble devoir constituer l'une des branches les plus actives du tourisme.

La coordination entre les salles de congrès doit comporter avant tout une publicité commune ainsi que, dans la mesure du possible, l'organisation d'agences de renseignements, de location et d'organisation entretenues à frais communs.

Sur le plan international, une véritable coordination a déjà été effectuée entre les salles spécialisées, du double point de vue de l'organisation et de leur fonctionnement. C'est là l'objet de l'Association Internationale des Palais de Congrès, dont font partie notamment 3 salles françaises : celles de Cannes, Evian et Royan.

On peut souhaiter que l'A.I.P.C. recueille l'adhésion de nombreuses autres salles françaises, soit directement, soit sous forme d'une affiliation collective devenue possible grâce à une récente modification des statuts.

Il est évident que les congrès internationaux sont à tous égards les plus intéressants et qu'ils représentent une forme essentielle de la coopération internationale. Mais il n'en demeure pas moins que les congrès nationaux peuvent également servir celle-ci de façon très utile, car un nombre toujours croissant d'étrangers y assistent à titre d'invités ou d'observateurs.

En conclusion, nous, croyons sincèrement que c'est à partir de cellules nationales fortement charpentées, et en liaison étroite avec les organisations étrangères parallèles, spécialement par le truchement de l'Association Internationale des Palais de Congrès et de l'Union des Associations Internationales, qu'en matière de congrès comme en toute autre, les résultats les plus féconds pourront être obtenus, ceci pour le plus grand bien des intérêts nationaux et particuliers, et surtout pour le développement de la compréhension entre les hommes et entre les peuples.

La nouvelle collection

La Science des Congrès

1 - THEORIE ET PRATIQUE DE L'ORGANISATION DES CONGRES INTERNATIONAUX.

Ce volume de 135 pages, 25 X 20 cm, présente les idées et conseils des meilleurs spécialistes; un ensemble systématique de suggestions pratiques classifiées par sujets; un mémento relatif au service d'interprétation avec indication des tarifs en usage et modèles de lettre d'engagement et de fiches techniques; un accord-type entre le secrétariat international et le pays-hôte précisant les responsabilités et obligations respectives; une bibliographie; etc.

Prix : FB 100, NF 10, FS 8,50.

2 - MANUEL DE L'ORGANISATEUR DE CONGRES, par **Lucien R. Duchesne**, Directeur administratif de la Chambre de Commerce Internationale.

Ce volume de 100 pages, 25 X 20 cm, est un véritable aide-mémoire, très détaillé, de toutes les opérations d'organisation d'un congrès international. Il se divise en 4 parties : pré-alables — structure du congrès — le congrès en marche — programmation et contrôle.

Il contient divers tableaux, calendriers, fiches, modèles d'instruction, ainsi qu'un grand tableau mural encarté, directement utilisables pour la préparation de votre propre congrès. Il est complété par une bibliographie et un index analytique.

Prix : FB 150, NF 15, FS 12,50.

Union des Associations Internationales

PALAIS D. EGMONT
BRUXELLES 1

ENGLISH SUMMARIES

France and International Co-operation

Introductory message

-by Jacques de BOURBON BUSSET,
Ministre Plénipotentiaire.

In a world which is changing faster and faster, France gives the impression of continuity, of permanence almost. But she must not be accused of holding grimly on to out-of-date ideas. If in the past she dreamt of liberating the peoples of the world by bringing them under the spell of her own ideas, nowadays she is conscious of the

diversity of civilizations and ways of life.

The Frenchman likes to be an initiator, not a follower.

At the European level France put forward on 9 May 1950 the proposal for a Coal and Steel Community which has since progressed a long way. Why should she not put forward a

similar idea in the scientific field, for instance ?

But France's role is not limited to Europe alone. Working within the framework of United Nations assistance to developing countries, for example, French experts will temper the urge for efficiency with a respect for the individual human being. Free intercourse between all men, that is what the world needs. There is a danger of this kind of intercourse being lost with the tendency of specialisms to lose all points of mutual contact. The international community should be able to look to France's lead in restoring such free interplay.

After the first world war France was already undertaking exceptionally heavy financial responsibilities in the setting up of the International Institute for Intellectual Co-operation. After the second world war the London Conference, assembled at joint Anglo-French invitation, decided that Unesco Headquarters should be in Paris. French contributions to Unesco efforts have been many and important. There is no major or minor project in which France has not participated, and she has made some particularly significant stands as regards the development of the Organization :

(1) At the London Conference France succeeded in securing acceptance of the idea that the Executive Council should be composed of distinguished persons in their individual capacities, and not of government representatives.

France and Intellectual Co-operation at Unesco

by Henri LAUGIER,

Professeur honoraire at the Sorbonne.

(2) " Decolonisation " of huge territories and the attainment of independence by many countries have placed member States face to face with new duties, grouped under the term technical assistance. France is giving a great deal of bilateral aid. But this does not mean that she is any the less in favour of international multilateral aid, which she conceives as a basic whole, not as the spasmodic distribution of minor relief.

(3) France has always insisted that in such a fundamental sphere as pure and applied scientific research the Special-

ized Agencies, such as Unesco, are called upon to act not merely as liaison bodies but to assume responsibility, intellectually and financially, for selected research work by establishing laboratories etc.

(4) In order to bring Unesco effectively into the consciousness of the masses, successive French governments have agreed to support and expand the work of the National Commission for Unesco; more than 200 Unesco Clubs have been set up (not merely in University circles) all over the country.

The East-West Project and France

by Vadime ELISSEEFF,

Secretary-General of the French East-West Committee.

At the 9th General Assembly of Unesco in New Delhi, 1957, the French delegation gave vigorous support to the adoption of the East-West Major Project. And the French National Commission for Unesco is contributing to its success by activities at three levels: study and research, education inside and outside schools, programme aimed at the general public.

While the existing bodies are left complete freedom of action, the Commission arranges liaison and co-ordination with the different sections at Unesco and with the other national commissions.

France's intellectual equipment on the eve of the adoption of the Major Project governed the methods of application. Learned societies' and friendship associations were already concerned with developing better knowledge and understanding of Eastern cultures in France. In order to avoid gaps and

overlapping a special French East-West Committee was formed, its members being distinguished scientists and administrators with professional or personal interest in the Project. It is helped by advisory committees specializing on each of the major regions (Western Asia, Southern Asia, South-East Asia, the Far East), who put the Special Committee's resolutions into directives suited to the different regions under consideration. Action on these directives is entrusted to one or other of the twenty action committees, each consisting of 3 or 4 orientalist and representatives of the organizations affiliated to the National Commission.

All these efforts have led to a broad humanist renaissance in France, with a considerable increase in knowledge of the East in scholastic circles and by the man-in-the-street, particularly in the provinces.

From 1 October 1957 onwards the French Government has in-

cluded in secondary school curricula the elements of the historic civilizations of the East and the evolution. Five times as many courses now cover the Arab Empire and Civilization, the transformations in Asia since the 13th century, and contemporary Islam, Far East and South-East Asia in the last three years of secondary schooling respectively.

Other schemes, such as publications and itinerant exhibitions, have been successfully developed. Special mention should be made of the symposia for young people, such as the one held in Rouen in 1959, when four hundred youngsters considered all the problems of modern China, Japan and India. Each question was answered by a young Asian, so that confident and fruitful relations were established among those who are ready to understand and like one another.

Much remains to be done, but the idea has become sufficiently firmly rooted in France to ensure that the spirit of the Major Project continues after its official period is over.

France and the Stabilization of Commodity Markets

by Henri JANTON,

French representative on FAO Committee on Commodity Problems.

deteriorating continuously for the past ten years. Thus a number of developed countries joined these primary producers in their efforts to stabilize, and if possible strengthen the commodity markets.

France, for its part, had implemented internal commodity stabilization measures even before World War II in the agricultural field, and extend-

ed these measures later on to tropical products. She is a member of all commodity arrangements at present in force, and of all commodity study groups now in operation. She is willing to take part in the commodity field in any new approach for improving a co-operation which she considers of fundamental importance for the economic growth of all nations.

The Havana Charter signed in 1948 provided for a central agency dealing inter alia with intergovernmental commodity arrangements. When it became clear that it would not be ratified, steps were taken to study commodity problems in various agencies such as FAO, ECOSOC and commodity study groups.

The primary producers are concerned with the fluctuations of prices and volume of their exports, and even more with their "terms of trade", i.e., the relationship between the prices of the commodities they sell and those they buy. In fact these terms of trade have been

France and International Atomic Co-operation

by Bertrand GOLDSCHMIDT,
*Director, Commissariat A l'Energie Atomique
French Governor, International Atomic Energy Agency.*

It has been estimated that world-wide large-scale production of electricity from nuclear sources will be a reality in ten years' time. Hence all countries have started on atomic development. Secrecy marked the years following the war, because the same long series of technological steps could bifurcate at the last moment either towards power and its benefits, or towards armaments and their ravages.

President Eisenhower's speech at the United Nations on 8 December 1953 caused a change of policy, and led to the first United Nations conference on the peaceful applications of atomic energy at Geneva in August 1955. France played a distinguished part, with its publications on the chemical extraction of plutonium. To develop its

efforts still further France set up a strong national body, having exceptional powers, the Commissariat à l'énergie Atomique. As the fourth world atomic power France is playing an important part in international atomic cooperation.

Even before the first Geneva conference, France had made agreements with other countries (India in 1950, Sweden in 1951, Israel in 1953). From 1955 onwards France took part in the negotiations leading to the establishment at the end of 1957 and the beginning of 1958 of three important international institutions — the International Atomic Energy Agency, the European Nuclear Energy Agency and the European Atomic Energy Community (Euratom).

The position of the more highly developed countries of Western Europe has also led France

to enter into bilateral technical relations with several less developed European countries, the ultimate aim being to enable them to become partners in joint projects.

Foreign visitors and students have been made welcome at the French centres. More than 5,000 foreign visitors, from 67 countries, were received in 1960, and the number of students on courses has doubled every year since 1958, when there were 100, reaching 400 in 1960. Many of them were at the Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires, Saclay, which awards a widely recognized diploma in atomic engineering.

From the applications of atomic energy to agriculture and medicine right up to the construction of the most advanced research reactors and research on new methods of production of nuclear power, France has played an international part of ever greater importance during the last ten years, having put a truly national endeavour into this vitally important sphere for the future of civilization.

Scientific factors are tending to supersede the philosophic and social ideas which up to now have been at the base of our way of life. They already control certain fundamentals, though at some points perhaps not exclusively.

Military power Publicity accorded to nuclear armaments has to some extent mislead public opinion; contrary to general belief, scientific development in a particular country is not necessarily revealed by its military strength.

Pure research. Pure research is the source of all scientific power. The development of

France and Contemporary Science : towards scientific diplomacy

by P. PIGANIOL,
Député général à la Recherche;

countries such as the USA and the USSR has in many fields been based on research by European workers. In the last few years France in particular has become an effective partner in international movements for scientific cooperation.

Technical assistance. This is where science is doing its most important work; and here is

where we find the biggest current problem : sharing of knowledge.

What are the present practical possibilities for international scientific cooperation ? Genuine European or international cooperation only seems to be effective in two well-defined areas : (a) where programmes bear on clearly delimited sub-

jects; and (b) where equipment and installations are called for which are beyond the resources of a single country. These limitations are due to several factors: the heterogeneity of research structures in different countries; the jealousy with which European nations, for example, guard the quality of their intellectual potential; and fear of competition arising out of the practical

application of scientific knowledge.

Nevertheless, new trends are becoming evident. Wholehearted cooperation in the various medical sciences seems to be more and more feasible; there is more and more exchange of scientists; symposia are being held regularly to analyse the results of activities jointly undertaken. These constitute the first hesitant steps toward an

international scientific diplomacy, which is developing along two different principles: integration within a few countries (e.g. the European Common Market) on the one hand, and non-exclusive "entente" on the other hand. France should channel all her efforts into supporting the second principle, and the concerted efforts she has already promoted on the national scale are well-adapted to extension internationally.

The National Centre for Scientific Research and International Co-operation

by Jean COULOMB,
Director-General of the CNRS.

The mutual relations established by specialists and research workers from different countries should be considered as an important part of their scientific work. The enormous expansion in modern science means that transmission of current achievements by the hitherto orthodox means of printing in periodicals is no longer adequate. Hence direct contact between experts in a particular field is becoming more and more important;

The National Centre of Scientific Research in France devotes a large part of its activity

to the various ways in which such contact and collaboration can be developed:

- exchange of scientists who have been entrusted with special tasks, CNRS being in close contact with equivalent Centres in other countries. More than 400 French research workers are sent abroad annually, "for an average period of several months, and some 350 foreign workers receive grants to enable them to carry out research in France; they constitute in fact from one to

Education has long been held to be a French speciality. Since the 17th century teachers, whether religious or lay, have felt themselves to be missionaries. But today the concepts of "mission" and "cultural influence" have been replaced by "cooperation" and "exchange".

Though French education has to face internal problems, par-

15 per cent of the total number of researchers;

- contact between scientists, whether on an individual basis or at international symposia (a dozen or so every year) or national ones; scientific information, that is to say the dissemination of the results of research, through its documentation centre, its own publications and the help given to numerous scientific periodicals.

Patents. Its "Patents and Inventions" section has set up cooperation between French and foreign industry in the field of applied science, and it arranges the display of patented or non-patented inventions at international scientific exhibitions. At present it has 600 unexpired French patents and more than 800 applications for patents issued abroad.

International Co-operation in the Field of Education

by Professor Guy MICHAUD,
Director, Institute of French Studies, Sarrebruck.

ticularly those arising out of the pressure of population, it is nevertheless widely open to foreign influences. The Centre

International d'Etudes Pédagogiques at Sevre is a fine example. Furthermore, French educational ideas have spread to

nearly all parts of the world. With official support 15,000 teachers have been "exported". The great changes that have taken place in the world, especially in the sudden opening up of cultural possibilities for the masses, were behind a "programme of expansion and conversion" launched in 1958 by

the Director of Cultural Affairs. The "conversion" mainly operates at three levels: politically, by emphasizing what French culture can contribute to others within the framework of technical co-operation; individually, on the human mind, by entirely reshaping education in the new States, instead of

regarding it merely as an extension of the mother country's; methodologically, by accepting the fact that the era of the printed word is being superseded, at least in part, by the audiovisual era, with the consequent necessity of developing appropriate new instructional methods and materials.

The Alliance Française

by Marc BLANCPAIN,
Secretary-General.

The Alliance Française was founded in 1883 with the object of conserving and expanding the use of French, any idea of confessional or political aim being rigorously excluded. It sets up "associations" of Frenchmen abroad and, especially, foreigners who use and love the French language, each association being called on to defend the language and help its spread.

The "Alliances" are, in fact, foreign societies for friendship with France, their link with the Alliance Française of Paris (which is not the headquarters of a co-ordinated administration) being one of identity, not subordination.

French governmental aid to its secretariat-general and its

schools overseas does not amount to 10 per cent of the total budgets. It consists primarily of technical assistance in the field of education, that is to say in putting at the disposal of the Alliances 160-170 professors, who have been seconded from the University.

The main task, of the 1,100 Alliances Françaises now to be found in all parts of the world has become the teaching of French, French literature and French civilisation. In 1960 they had in all 90,000 students compared with 27,000 before the war.

The Alliance also teaches in France, and its "Practical School of French" on the Boulevard Raspail is one of its most flourishing establishments. Be-

tween January 1945 and 1960 some 300,000 persons have learnt French there. It serves also as a pilot school where teachers from abroad can take courses. In fact it is really a French Teachers' Training College (with its educational bulletin distributed free to 5,000 teachers of French in other countries) and many students can live in its "Résidence".

If teaching has become the major feature, the Alliances nevertheless continue to organize lectures, exhibitions, theatrical performances, and to award scholarships.

Every year the Paris Alliance sends 55,000 to 60,000 books (against 6,000 to 7,000 before the war) to about 500 libraries abroad, and 75 lecturers tour some 50 countries, giving 900 lectures.

It was in 1535 that Francis I signed the first of the "Capitulations" with Suleiman the Magnificent, giving special protection and status to French, which have lasted right up to recent times, in the religious establishments of the Levant. After the French Revolution there was an extraordinary growth in France of congregations of all kinds, which soon set out overseas. A new wave

French Religious Education Overseas

by Mgr P. RAMONDOT,
*Chairman, Catholic Committee of French Friendship Groups
in all Countries.*

of expansion overseas, particularly to South America, was set off at the beginning of the 20th century as a result of the "Separation" laws. And finally in response to the appeal of

contemporary Popes, missionary work has been intensified.

There are now 200 Congregations, started in France, which maintain schools abroad. The Filles de la Charité, founded by

St. Vincent de Paul, now have 46,000 sisters in 4,000 schools in 65 countries; in the USA there are 78 feminine Congregations of purely French origin, which

between them comprise more than a quarter of American nuns.

The Congregations render a dual service : locally they work

for the intellectual and moral development of the countries where they are established; internationally they undertake the difficult task of mediation between differing civilizations.

The French "Lay Mission"

by N. FORT,
Secretary-General.

Founded in 1902, with the French geographer Foncin as President, this organization aims at sending overseas university graduates who are imbued with the spirit of service, as lay missionaries, maintaining complete neutrality regarding religious, ethnic and political matters. It is a private association, emanating from the University of France, but it has always had close relations with the Ministry of Foreign Affairs and the Ministry of National

Education; in addition to classical studies it gives a great deal of attention to scientific and technical concerns. Its scientific teaching respects national laws and is adapted to the circumstances and needs of the pupils, following the traditions and progress of French education without trying to lure them away from their national traditions and customs.

Hence an important place is given to the language, history

and geography of the host country.

In 1906 the first secondary school was founded in Salonika, followed by others in Beyrut, Alexandria, Cairo, Heliopolis, Méadi, Port Said, Damascus and Aleppo, Jerusalem, Teheran, Addis Ababa, Tripoli, Khartoum, Hanoi, etc. By 1956 the Mission Laïque had 16 establishments with a total number of nearly 20,000 pupils.

Each school develops its own distinctive characteristics, applying in fact the principle of a dual culture, with French as the vehicular language. Commercial sections and agricultural colleges have also been set up:

Nationalist resurgence has given national status to hitherto local languages in many of the "new" countries. Hence most nations tend to adopt as second language one of the so-called "international" languages. To qualify as "international" a language must be able to serve all types of usage, from daily life to specialized research, as well as being adaptable to creative principles; it must be able to interpret the thought of other peoples.

The second most important language after English, French is an official language in 30 countries and is spoken by more than 200 million human beings.

French as the Language of International Cooperation

by Professor G. CAPELLE,
Head, Liaison and Study Office on Teaching of French in all Countries.

While representing a particular type of civilization, it is also the most accessible to peoples of different tongues. As a clear and exact medium of knowledge, and as a proven means of intellectual training, it is the perfect instrument for all levels of education. The number of pupils at French educational institutions in other countries is now three times greater than

before the war. Thanks to new methods, French can now be learnt as quickly as other languages which have the reputation of being easy. The admission to international organizations of many newly-independent French language states of Africa and South-East Asia has reinforced the international position of the language.

France and Contemporary Arts

by Jean CASSOU,

Head Curator, National Museum of Modern Art.

For the last half-century France has been the source of the various revolutions in art that have taken place. Why? Because they bore the traditionally French characteristics of universality and humanism, and they had a dual effect: attraction inwards and radiation outwards. Thus the "Paris School" is revered not only for its

French geniuses but also for its foreign geniuses. Artists have come from abroad to contribute to the daring inventions in French artistic life, and have indeed become naturalized.

Exchange and cooperation is imposed on French art precisely because of its international dimensions. But the general public in France remains ill-

acquainted with the important facts of artistic life that have developed in other countries. Any widely conceived cultural policy must try to secure progress in this field. The French government and the curators of French museums have entered on a bold scheme of exchanges to ensure that the artistic creations of other nations become better known at home, while French creative power is displayed abroad. It is by mutual aid, not competition, that national expressions of art create a universal civilization.

In recent years external relations have multiplied in all sectors of French administration, leading to the appearance in all Government Departments of specialized services or sections. The table published on pages 287-292 gives details of them all, whether political, technical or research. If the major responsibilities naturally fall upon the Ministry for Foreign Affairs, the latter has by no means a monopoly thereof. As regards external economic relations they are shared with the Ministry of Finance and Economic Affairs.

The Ministries of Agriculture, of Industry and Commerce, of Public Works and Transport, and of Labour, are all developing likewise their special external relations sections, in close association with the two key ministries: Foreign Affairs and Finance-Economic Affairs.

In the cultural sphere the

External Relations Services in French Administration

by J. L. CREMIEUX-BRILHAC,

Assistant Director of Documentation, Government Secrétariat-Général

lynch-pin is the Direction Générale des Relations Culturelles et Techniques at the Quai d'Orsay, which has many contacts or advisors in the "cultural" ministries. Thus in the Ministry of National Education there is a department on cooperation with the Community and foreign countries, working in close harmony with the Direction Générale.

The attainment of independence by the African States of the former French Union has complicated the structure somewhat: bearing in mind the very, numerous and close links between France and these coun-

tries a special Secretary of State has been made responsible to the Prime Minister for "relations with the States of the Community".

Finally, since the last world war official "public relations" services have been set up, aimed primarily or partially abroad. Four of the most important are the Documentation Department of the Secrétariat Général du Gouvernement, the Information and Press Service of the Ministry of Foreign Affairs, the National Centre for Foreign Trade, and the High Commissioner for Tourism.

BUNTLEY
TAILLEUR
CREATEUR
BAL. 59-36

29, rue de Marignan

PARIS
HIGH
FASHION
TAILOR'S
ASSOCIATION

MEMBRE DU GROUPEMENT DES TAILLEURS DE QUALITE DE PARIS

(suite de la Page 273)

recrutement dans les pays où elles étaient installées. Elles ont par le fait même rendu un double et irremplaçable service, sur le plan local et sur le plan international :

- sur le plan local, car elles travaillaient — qu'il s'agisse du savoir élémentaire ou de la formation des cadres autochtones — au développement intellectuel et moral du pays où elles étaient établies;
- sur le plan international aussi. Qu'on nous permette, pour mieux nous faire comprendre, de citer les paroles par lesquelles le Pape Pie XII soulignait naguère le rôle accru des traducteurs. Il montrait que le traducteur assume l'office délicat de médiateur entre des cultures souvent très diver-

ses. « Il se doit, disait-il, de les pénétrer en extension et en profondeur, d'assimiler assez complètement leur histoire et leur esprit pour oser passer de l'une à l'autre sans danger de trahir leur génie propre . . . Sans doute se heurtera-t-il à des divergences sensibles entre des peuples qui ont évolué chacun à sa manière et possèdent chacun sa vision du monde. Mais c'est ici qu'on attend du traducteur beaucoup d'intelligence et de compréhension ». Combien plus ces paroles pourraient-elles s'appliquer à des congrégations dont le rôle s'exerce en tant de pays divers ! Aider à la compréhension mutuelle, être un facteur de paix, un artisan d'unité, jamais ce rôle ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui entre les individus sans doute, mais aussi entre les peuples.

L'ouvrage de référence sur toute la structure internationale.

ANNUAIRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

8^e ÉDITION 1960-61

en langue française

1.409 organisations

1.444 pages

*

Pour chaque organisation, l'Annuaire indique :

- Titre de l'organisation (français, anglais, espagnol, allemand); abréviation;
- adresse, téléphone, adresse télégraphique;
- secrétariats régionaux;
- représentants auprès des Nations Unies;
- historique;
- statut juridique;
- buts;
- membres : catégories, nombre et répartition géographique;
- structure;
- dirigeants : noms et nationalités;
- finances;
- relations avec les autres organisations internationales;
- activités — y compris les congrès annoncés;
- publications périodiques et non périodiques.

Index mots clés français
mots clés anglais
géographique
abréviations

10.000 références

Prix : 700 FB, 70 NF, 60 FS, 60 DM

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

PALAIS D'EGMONT, BRUXELLES I



FOURTH SUPPLEMENT
to the annual
INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR
1961 edition

The following list does NOT include any of the meetings scheduled in the current (1961) edition of the " International Congress Calendar ", or in the January - March issues of " International Associations " but only NEW congresses announced since the latter closed for press, together with amended entries (marked •) where changes have been made in respect to any details given previously.

A cumulative index to all items appearing in the annual Calendar and the first three supplements (incorporated respectively in the January, February and March issues of " International Association ") was included on pages 199-208.

Ce quatrième supplément au « Calendrier annuel des réunions internationales » édition 1961, ne reprend PAS les mentions déjà publiées dans le volume ou dans les numéros de janvier à mars de « Associations Internationales », mais uniquement les informations NOUVELLES et les modifications (marquées •) intervenues depuis.

Un index cumulatif de toutes les annonces contenues à la fois dans le Calendrier annuel et dans les trois premiers suppléments (numéros de janvier, février et mars 1961 de « Associations Internationales ») est donné pages 199-208.

A = Organizer's address - *adresse du secrétariat organisateur*; P = Participation; R = Publication of " Proceedings " - *comptes rendus*; Ex = associated exhibition - *expositions associées*.

AVRIL 1961 APRIL

1061			INDEX	
14 Apr — Int Committee on Detergents — General assembly.	Paris		A : Robert de Witt, 70 Champs Elysées, Paris 8 ^e .	A 1
• 17-19 Apr — Int Advertising Association — 13th annual congress. P: 600.	New York		A : J. L. Gilbert, Roosevelt Hotel, 45th Street and Madison Avenue, New York City. R : June 1961, The Association.	A 2
• 19-21 Apr — 7th Nordic Heating and Sanitary Engineering Congress.	Helsinki		A : Guy Seren, Skillnadsgatan 19. B. 38. Helsinki.	A 3
• 24-29 Apr — Int Congress on Analytical Chemistry.	Budapest		A : Association of Hungarian Chemists, Szabadsag-ter 17, Budapest V.	A 4

1961 - AVRIL - APRIL		INDEX	
• 27 Apr — Inter-American Council of Commerce and Production - plenary meeting, P : 150.	Montevideo	A : Misiones 1400, Montevideo.	A 5
• 27-29 Apr — Central Treaty Organization — 9th session of Ministers' Council. P : 200.	Ankara	A : CENTO, Jeni Meelis, Ankara. R : Jun 61, CENTO.	A 6
<i>MAI</i> 1961 MAY			
• 3-8 May — Asian Peoples' Anti-communist League — 7th conference. P : 150.	Manila	A : Mr. Tran Tam, 19 Ky Dong Street, Saigon, Vietnam.	A 7
• 5-7 May — 11th Middle East Medical Assembly. P : 500.	Beirut	A : Dr. Raif Nassif, American University Hospital, Beirut. R : Jan 1962, The Assembly.	A 8
• 8-12 May — World Veterans Federation — 9th general assembly. Theme : Action for peace through reinforcement of the UN. P : 600.	Paris	A : Vladeta Zunic, 16 rue Hamelin, Paris 16 ^e .	A 9
15-18 May — Int Association of the Soap and Detergent Industry — 14th congress.	Berne	A : M. Donckerwolcke, 32 rue Joseph II, Brussels 4.	A 10
15-18 May — Institut Int de Recherches Betteravières (Sugar-beet Research) - 15th itinerant summer meeting.	Lowestoft (UK)	A : Mrs. M. D. White, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, Great Westminster House, Horseferry Road, London SW 1.	A 11
15-20 May — Ecumenical Conference on Nation-Building and Int Responsibility.	Bossey (Switzerland)	A : Henry Makulu, Ecumenical Inst, Bossey, near Celigny.	A 12
• 22-27 May — Int Chamber of Commerce — 18th congress; 96th session of Council; general assembly of Int Information Bureau; 10th" session of Commission on Asian and Par-Eastern Affairs.	Copenhagen	A : 38 Cours Albert 1 ^{er} , Paris 8 ^e .	A 13
• 22-27 May — European Federation of Associations of Engineers and Heads of Industrial Safety Services — 7th general assembly.	Paris	A : 29 av André Drouart, Auderghem-Bruxelles.	A 14
• 22-27 May — Int Federation of Senior Police Officers — 3rd int congress of traffic police and inaugural meeting of Standing International Study Commission of Road Traffic Police. P : 500.	Rome/EUB	A : Av Vittorio Fomario, Via Po 31. Rome. R : Sept 1961, The Federation.	A 15
• 24 May — Organization of American States — 11th Inter-American conference.	Quito	A : Eduardo Samaniego y Alvarez, Secretaria General de Comisiones, Apto 690, Quito.	A 16
• 25-27 May — Int Association for the Study of Bronchi — 11th congress.	Rome	A : Prof. Giusto Fegiz, Ospedale Sanatoriale, Istituto Carlo Forlanini, Rome.	A 17
29-31 May — European Productivity Agency — meeting on advisory services in industrial marketing. P : 40.	Sankt Gallen (Switzerland)	A : 3 rue André-Pascal, Paris 16 ^e .	A 18
• 29 May - 2 Jun — Int Meehanite Research Institute — annual meeting.	Copenhagen	A : P. Attenborough, Meerion House, 4 Downside, Epsom, Surrey (UK).	A 19
• May — European Productivity Agency — Int trade union seminar on productivity measurement.	Sweden	A : Château de la Muette, 3 rue André-Pascal, Paris 16 ^e .	A 20

JUIN 1961 JUNE

		INDEX	
2-4 Jun — Int Union of Food, Drink and Tobacco Workers' Associations — Tobacco workers' triennial congress.	Copenhagen	A : Juul Poulsen, 15 rue Necker, Geneva.	A 21
• 4-9 Jun — European General Galvanizers Association — 6th int conference.	Interlaken (Switzerland)	A : c/o Zinc Development Association, 34 Berkeley Square, London W 1.	A 22
5-10 Jun — Int Association of Geodesy - Symposium on terrestrial tides.	Brussels	A : P. Melchior, Observatoire Royal, Uccle.	A 23
6-8 Jun — Int Union of Students — Seminar on the fight against illiteracy.	Cuba	A : Vocolova 3, Prague 2.	A 24
• 12-15 Jun — Int Conference on Physics of Electronic and Atomic Collisions. P : 300-400.	Boulder (Colo, USA)	A : Prof. B. Bederson, Physics Dept, New York University, University Heights, New York 53. R : June 1961, W. Benjamin Press, New York.	A 25
• 19 Jun — Int Civil Aviation Organization — 13th general assembly.	Montreal (Canada)	A : Int Aviation Bldg. 1080 University Street, Montreal 3, Canada.	A 26
23-25 Jun — 5th Int Congress of Theatre Libraries and Museums, P : 100.	Paris	A : A. Veinstein, 1 rue de Sully, Paris 4 ^e . R : Dec 1961.	A 27
• 25-28 Jun — 13th Nordic Pediatrics congress, with Exhibition (Ex).	Copenhagen	A : Dr. med. E. Winge Flensborg, Borneafdelingen, Amtssygehuset, Hellerup, Denmark.	A 28
25-30 Jun — Int Research Seminar on Citizen Participation in Social and Political Life. P : 20.	Bergen (Norway)	A : Stein Rokkan, Chr. Michelsens Institutet, Kalvedalsv 12, Bergen. R : 1962, The Institute.	A 29
• 25 Jun - 2 Jul — Int Federation for Theatre Research — 3rd conference. P : 150.	Paris	A : M ^{lle} B. M. Moudouès, Société d'histoire du Théâtre, 98 bd Kellermann, Paris 13 ^e . R : 1962.	A 30
• 28 Jun - 1 Jul — Int Federation of Christian Trade Unions — Congress. P : 400.	Paris	A : M. Vautherin. 26 rue de Montholon, Paris 9 ^e . R : 1961, The Federation, 148 rue de la Loi, Brussels.	A 31
• Jun . — Europe-Africa Inter Parliamentary Conference.	Strasbourg (France)	A : Assoc. Inter-parlementaire Europe-Afrique, c/o René de Montaigu, 11 rue du Dr-Lancereaux, Paris 8 ^e .	A 32

JUILLET 1961 JULY

• 5-13 Jul — Int Radio and Television Organization — 18th general assembly, 34th administrative council, sessions of programme, television and technical commissions.	Budapest	A : 15 Liebkechtova, Prague 16.	A 33
• 8-9 Jul — European Confederation of Billiards — 3rd general assembly. P : 40.	Haarlem (Netherlands)	A : Jacques Van Beem. 40 Javalaan. Heemstede. Netherlands. R : Oct 1961, « Le Billard », The Confederation, Louis C. Druart, 192 Kroonstraat, Borgerhout-Anvers, Belgium.	A 34
• 10-14 Jul — Dietetics — 3rd int congress. Theme : Tradition, Science and Practice in dietetics. P : 1000.	London	A : British Dietetic Assoc., 251 Brompton Road, London SW 3. R : Jun 1961, Newman Books Ltd, 68 Welbeck Street, London W 1.	A 35
• 10-22 Jul — Int Society for Clinical and Experimental Hypnosis — 2nd int congress.	Rio de Janeiro	A : Dr. Oscar Farina, Rua Estados Unidos 795, Sao Paulo. Brazil.	A 36
17-24 Jul — Int Association of Art Critics — 13th general assembly.	Munich (Germany)	A : M ^{me} S. Gille Delafon, 140 Fbg Saint-Honoré, Paris 8 ^e .	A 37

1961 - JUILLET - JULY		INDEX	
• 23-31 Jul — Pax Romana, MIEC — 40th anniversary jubilee. P : 500.	Fribourg (Switzerland)	A : 1 route du Jura. Fribourg, Switzerland.	A 38
• 24 Jul - 2 Aug — Int Young Catholic Students — Int seminar and study session.	Koenigstein (Germany)	A : 27 rue Linné, Paris 5 ^e .	A 39
• 25-28 Jul — Int Federation of Secondary Teachers — Congress. Theme : Vocational guidance in secondary education. P : 50-60.	London	A : A. W. S. Hutchings, 29 Gordon Square, London WC 1. R : Dec 1961, The Federation.	A 40
• 29 Jul - 5 Aug — Int Christian Esperanto League — Annual conference. P : 125.	Bishop's Stortford (UK)	A : F. Douglas Murphy, 7 Constable Road. Ipswich, Suffolk.	A 41
Jul — Inter-American Federation of Philosophy — 2nd extraordinary congress.	Costa Rica	A : Prof. Abelardo Bonilla. San José. Costa Rica.	A 42
<i>AOUT 1961 AUGUST</i>			
1-4 Aug — Int Bronchoesophagological Society — 10th congress.	Düsseldorf (Germany)	A : Werbe- und Verkehrsamt. Ehrenhof 3, Düsseldorf.	A 43
• 2-5 Aug — Int Union of Pure and Applied Chemistry — 21st conference.	Montreal (Canada)	A : Dr. Rudolf Morf, c/o F. Hoffmann. La Roche and Cie, S.A., Basle, Switzerland.	A 44
• 5-9 Aug — Int Rorschach Society — 5th congress.	Freiburg-im-Breisgau (Germany)	A : Dr. Albert Spitznagel, Institut für Psychologie, Peterstrasse 1, Freiburg-im-Breisgau 1.	A 45
• 5-11 Aug — Int Federation of Short-hand and Typewriting — Biennial congress. P : 800.	Wiesbaden (Germany)	A : Landesgruppe Deutschland in der Intersteno, Bad Nauheim. Postfach 44, Germany. R : 1962, Landesgruppe.	A 46
6-12 Aug — 18th Int Congress of Pure and Applied Chemistry.	Montreal (Canada)	A : Chairman, Central Committee, c/o National Research Council, Ottawa.	A 47
• 6-12 Aug — Int Association of Physical Education and Sports for Girls and Women — 4th int congress. Theme : Expanding horizons. P : 500.	Washington	A : Miss Rachel Bryant, American Asn for Health, Physical Education and Recreation. 1201 Sixteenth Street NW, Washington 6 DC. R : Dec 61 or Jan 62, The American Asn.	A 48
7-10 Aug — United Schools Organization Int — 1st conference.	New Delhi	A : Jiya Lal Jain, USO House, Arya Samaj Road, New Delhi 5.	A 49
• 8-13 Aug — Int Federation for Art Education — 11th congress.	Rome	A : XI Congresso Internazionale FEA 1961, Centro Giorgio Cini, Isola di San Giorgio Maggiore, Venice.	A 50
• 9-19 Aug — Int Young Catholic Students — Int council session. P : 150.	Eichholz (Germany)	A : 27 rue Linné. Paris 5 ^e .	A 51
• 10-15 Aug — Int Union of Students — Int conference of student editors.	Sinaia (Rumania)	A : Vocolova 3, Prague 2.	A 52
• 10-16 Aug — Int Union of Biochemistry — 5th congress and symposium on radiation effects on biochemical processes, with exhibition of equipment, biochemicals and literature (Ex). P : 4000.	Moscow	A : Prof. N. M. Sissakian. Leninsky Prospekt 33. Moscow, B 71. R : Dec 1961, Pergamon Press, Oxford.	A 53
• 13-26 Aug — FAO — 2nd world eucalyptus conference. P : 150.	Sao Paulo (Brazil)	A : FAO. Rua Jardim Botânico 1008. Rio de Janeiro. R : FAO and Government of Brazil.	A 54
• 14-17 Aug — Int Association of Milk and Food Sanitarians — Annual meeting. P : 400.	Jekyll Island (Flo, USA)	A : H. L. Thomasson, Box 437, Shelbyville, Ind. USA. R : 1962, Journal of Milk and Food Technology, The Association.	A 55

- 20-25 Aug — Int Committee for Aesthetics and Cosmetology — 15th int congress. P : 1000.
- 20 Aug - 2 Sept — World YWCA — World membership conference.
- 21-26 Aug — Int Society for Medical Psychotherapy — 5th congress. Theme : Clinical medicine and psychotherapy. P : 1500.
- 21-27 Aug — World university Service — Conference of experts on student mental health.
- 27-29 Aug — Int Psychosomatic Cancer Study Group — 2nd meeting.
- 28 Aug - 1 Sept — 2nd int Heat Transfer Conference. Theme : New developments in theory and practice. P : 1000.
- 28 Aug - 1 sept — International Association of Microbiological Societies, Permanent Section of Biological Standardisation — 7th int congress of biological standardisation.
- 30 Aug - 2 Sept — Int Association for Shell Structures — Collegium for specialists. Theme : Tests on shell models. P : 150.
- Aug — Inter-American Regional Organization of Workers 'of the ICFTU — Conference on social and economic problems.
- Aug — Int Union of Testing and Research Laboratories for Materials and Structures — Colloquium on durability of concrete.
- Aug — Inter-American Regional Organization of Workers/ICFTD — 5th Continental congress.

SEPTEMBRE 1961 SEPTEMBER

- 2-8 Sept — Int Association on Quaternary Research — 6th congress. P : 500.
- 2-9 Sept — Int Society of Surgery — 19th congress with int exhibition of drugs, instruments and hospital equipment and graphical display of results of experimental and clinical research in surgery field (Ex), P : 2000.
- 2-9 Sept — Int Federation for Housing and Planning — Council meeting, with Exhibition (Ex). P : 250.
- 3-9 Sept — Int Federation of Gynecology and Obstetrics — 3rd world congress. Themes : (1) Surgical treatment; (2) Pituitary gland. P : 3000.

Athens	A : Nicholas Koveos, « EXYP », 12 rue Amerikis, Athens. R : Sept 1961, N Koveos.	A 56
Jamaica	A : 37 Quai Wilson, Geneva	A 57
Vienna	A : Dr. med. Walter Spiel, Lazarettgasse 14, Vienna IX. R : Post-congress, « Acta Therapeutica », S. Karger. Basle, Switzerland.	A 58
Berne	A : 13 rue Calvin, Geneva.	A 59
Paris	A : IPCSG European Section, Liegnitzerstrasse 10, Oldenburg, Germany.	A 60
Boulder (Col, USA)	A : Dr. S. P. Kezios, Illinois Inst. of Technology, Technology Center, Chicago 16, Illinois. K : 1932, ASME, 29 West 39th Street, New York 18.	A 61
London	A : Dr. E. C. Hulse, Ministry of Agriculture, Central Veterinary Laboratory, Weybridge, Surrey, UK.	A 62
Delft (Netherlands)	A : Dr. A. L. Bouma, Dept of Civil Engineering, Technological University, Oostplanten 25, Delft.	A 63
Montevideo	A : Vallarta 8, Apartado 7039, Mexico DF.	A 64
Prague	A : 12 rue Brancion, Paris 15 ^e .	A 65
Rio de Janeiro (prob)	A : Vallarta No. 8, Piso 3 (Apartado 7039), Mexico DP.	A 66
Warsaw	A : Prof. Dr. Raymund Galon, ul Fredry 8, Torun, Poland. R : Aug 1962. Organizing Committee.	A 67
Dublin	A : Dr. T. C. J. O'Connell, 35 Fitzwilliam Place, Dublin. R : Apr 1962.	A 68
Santiago de Compostela (Spain)	A : José Fonseca, 6 C Recoletos, Madrid. R : Aug 1981. The Federation. Alexanderstraat 2, The Hague.	A 69
Vienna	A : Prof. Dr. Josef Froewis, Alserstr. 4, Vienna IX. R : Post-congress.	A 70

1961 - SEPTEMBRE - SEPTEMBER

• 4-6 Sept — Int Association of Shell Structures — Colloquium on simplified calculation methods for shells. P: 150.

• 5 Sept (tentative) — Pan American Health Organization — 13th meeting of Directing council.

• 5-11 Sept — International Musicological Society — 8th congress. P: 650.

6-9 Sept — Int Society of Roman Ceramic Specialists — Conference.

• 6-10 Sept — Int Federation of Societies of Magicians — Congress. F: 800.

• 6-12 Sept — Int Institution for Production Engineering Research — General assembly. P: 100.

• 7-9 Sept — Int Office for Motor Trades and Repairs — 15th congress.

• 7-11 Sept — European Orthodontic Society — Annual congress. Theme: Post-treatment appraisal. P: 300.

• 11 Sept — Int Association of Professional Numismatists — 10th general assembly.

• 11-16 Sept — Int Institute of Administrative Sciences — Round table on national reports arising out of San Remo symposium, Jun 1960. P: 125.

• 11-17 Sept — Int Literary and Artistic Association — Congress. Theme: Int problems of authors' rights. P: 150-200.

• 18-22 Sept — Int Bank for Reconstruction and Development — 16th annual meeting of board of governors.

• 18-22 Sept — Int Finance Corporation — 5th annual meeting of board of governors.

• 23 Sept - 3 Oct — Int Philatelic Federation — Annual congress with int exhibition (Ex). P: 50.

25-30 Sept — Joint Meeting of Intergovernmental Committee on Rights of Authors and Standing Committee of Int Union for Protection of Literary and Artistic Works.

• 26-29 Sept — European Union for the Scientific Study of Glass — Symposium on mechanical resistency of glass. P: 300.

INDEX

Brussels	A: R. Dutron, 127 av Adolphe Buvl. Brussels 5.	A 71
Washington	A: 1501 New Hampshire Avenue NW. Washington 6, DC.	A 72
New York	A: Donald J. Grout, Dept of Music, Cornell University, Ithaca (NY). R: Vol. 1 Feb 1962, vol. 2 Mar 1962, Bärenreiter, Kassel, Germany.	A 73
Klagenfurt (Austria)	A: Frau E. Ettliger, Witikonstr. 58. Zurich 32, Switzerland.	A 74
Liège (Belgium)	A: Guy Lammertyn, 72 quai Mativa. Liège.	A 75
Czechoslovakia	A: Vuoso na Zertvach 24, Praha 8. Liben.	A 76
Lisbon	A: 126 Stadhouderslaan, The Hague	A 77
Bologna (Italy)	A: Dr. G. Cuppini, Via Marsili 15, Bologna. B: 1962, Drukkerij Albani. The Hague.	A 78
Rome	A: Dr. Herbert A. Cahn, Malzgasse 25. Basle, Switzerland.	A 79
Lisbon	A: Section nationale portugaise de l'IIISA, Ministère de l'Intérieur, Lisbonne. R: 1962, The Institute. 25 rue de la Charité, Brussels 4.	A 80
Florence (Italy)	A: Sté Italienne des Auteurs et Editeurs, 2 via Gianturco. Rome. R: Bulletin of the Association, 133 av de Suffren, Paris 7 ^e .	A 81
Vienna	A: Morton M. Mendels, 1818 H street NW, Washington DC. R: Dec 1961. Summary Proceedings, The Bank.	A 82
Vienna	A: 1818 H Street NW. Washington DC. R: Nov 1961, The Corporation.	A 83
Budapest	A: Fédération Nationale des Philatélistes Hongrois, POB 164, Budapest 53. R: Nov 61.	A 84
Madrid	A: Bureaux Internationaux Réunis. 32 chemin des Colombettes. Place des Nations, Geneva	A 85
Florence (Italy)	A: Societa Tecnologica Italiana del Vetro, 76 Via Leonida Bissolati, Rome. E: 1961/62, The Union. 24 rue Dourlet, Charleroi, Belgium.	A 86

1961 - SEPTEMBRE - SEPTEMBER

- | | | | |
|--|------------------------|--|------|
| • 27 Sept - 6 Oct — FAO/WHO/UNICEF — Joint nutrition seminar in the Caribbean. P : 75. | San Juan (Puerto Rico) | A : H. A. Vogel. FAO Nutrition Unit 1325 C Street SW, Washington 25 DC R : Dec 1961, FAO. | A 87 |
| • Sept — Int Committee of Scientific Management — Pacific region conference. | Manila | A : Philippine Council of Management, Suite 321, Samanillo Building, Escolta Street, Manila. | A 88 |
| • Sept — World Medical Association — 15th general assembly. | Rio de Janeiro | A : Dr. Heinz Lord, 10 Columbus Circle, New York 19, NY. | A 89 |

OCTOBRE-DECEMBRE 1961 OCTOBER-DECEMBER

- | | | | |
|--|---------------------|---|-------|
| • 1-7 Oct — Int Enamellers' Institute — Int conference on vitreous enamelling. P : 200. | Venice (Italy) | A : Centra Italiano Smalti Porcellanati, Via Monte di Pieta 1, Milan R : Sept 1981. CISP. | A 90 |
| 3-5 Oct — Int Federation of Christian Factory and Transport Workers' Unions — Congress. | Vienna | A : Nassau Zuilenstemstraat 3, The Hague. | A 91 |
| 6-10 Oct — World Federation for the Protection of Animals — Council meeting. | Barcelona (Spain) | A : Cecil Schwartz, 46 Grosvenor Road, Luton, Beds, UK. | A 92 |
| • 8-14 Oct — American Society of Travel Agents — 31st annual convention and world travel congress. P : 2500. | Cannes (France) | A : G. B. Delfino. ASTA, 501 Fifth Ave, Room 1515, New York 17. | A 93 |
| • 9-15 Oct — Int Union for Applied Ornithology — Biennial assembly and symposium on means of protection against birds that damage crops. | Versailles (France) | A : Dr. Gibau, Laboratoire des Petits Vertébrés, CNRZ, Jouy en Josas, Seine-et-Oise. R : 1932, Inst. nat. de la Recherche Agronomique, 149 rue de Grenelle, Paris 7 th . | A 94 |
| 10-26 Oct — Diplomatic Conference on Neighbouring Rights. | Rome | A : Bureaux Internationaux Réunis, 32 chemin des Colombettes, Place des Nations, Geneva. | A 95 |
| Autumn — Revision Conference on The Hague Arrangement concerning int deposit of Industrial Drawings and Designs. | Monaco | A : Bureaux Internationaux Réunis, 32 chemin des Colombettes, Place des Nations. Geneva. | A 96 |
| • 5-9 Nov — Society of Exploration Geophysicists — 31st annual int meeting. P : 1200. | Denver (Col, USA) | A : Ralph C. Homer, Bear Creek Mining Co., 516 Acoma Street, Denver 4. | A 97 |
| 12-15 Nov — Int Association of Clothing Designers — Semi-annual convention. P : 500. | Baltimore (Md. USA) | A : Charles Macks, A. Franks & Sons, 405 W. Redwood Street, Baltimore. R : Nov 1961, The Association, 12 South 12th Street, Philadelphia 7, Pa. | A 98 |
| • Dec — Pax Romana — African regional meeting. | Nigeria | A : 1 route du Jura. Fribourg, Switzerland. | A 99 |
| • Dec — Pax Romana — Int study meeting. | USA | A : 1 route du Jura, Fribourg. Switzerland. | A 100 |

JANVIER-JUIN 1962 JANUARY-JUNE

- | | | | |
|---|------------------------|--|-------|
| Jan — Asian African Legal Consultative Committee — 5th session. P : 50. | Rangoon | A : 176 ' P ' Block, Raisina Road, New Delhi 1. R : Apr 1962. The Committee. . | A 101 |
| 20-21 Feb — Institut Int de Recherches Betteravières (Sugar-beet Research) — 25th winter meeting. | Brussels | A : 152 Bue Beauduin. Tirlemont. Belgium. | A 102 |
| 18-22 Mar — Int Anesthesia Research Society — Annual meeting. F : 700. | Bal Harbour (Flo. USA) | A : Dr A. Wm. Friend. 227 Wade Park Manor. Cleveland 6, Ohio. R : Post-meeting in "Anesthesia and Analgesia", The Society. | A 103 |

1961 - JANVIER-JUIN - JANUARY-JUNE

• 23-27 Mar — World Federation for the Protection of Animals — Council meeting.	Luton or London	A : 46 Grosvenor Road. Luton. Beds. UK.	A 104
• 30 Apr - 5 May — Int Federation of Automobile Engineers and Technician's Associations — 9th int automobile technical congress. P : 800.	London, Coventry	A : R. Main, Inst. of Mechanical Engineers, 1 Birdcage Walk, London SW 1 R : 1963.	A 105
• Spring — European Confederation of Agriculture / Int Federation of Agricultural Producers — 5th conference of European milk producers.	Austria	A : CEA, Brugg, A. G., Switzerland.	A 106
• Spring — Int Committee of Scientific Management — European regional conference.	Rome	A : Comitato Nazionale per l'Organizzazione Scientifica. 11 Piazza Venezia, Rome.	A 107
• 3-5 May — 1st Int Conference of University Computing Centres.	Mexico City	A : Ing. Sergio F. Beltran. Centro Electronico de Calculo, Universidad Nacional Autonoma de Mexico, Mexico 20. DF.	A 108
4-6 May — 12th Middle East Medical Assembly. P: 500.	Beirut	A : American University, Beirut. K : Jan 1963, The Assembly.	A 109
• 14-16 May — Int Federation of Christian Trade Unions of Textile and Clothing Workers — Congress.	Brussels	A : 148 rue de la Loi, Brussels.	A 110
May — Int Union of Testing and Research Laboratories for Materials and Structures — Colloquium on reinforced bricks.	Milan (Italy)	A : 12 rue Brancion, Paris 15°.	A 111
Jun — Int Association of Geodesy — Symposium on three-dimensional geodesy.	Cortino d'Ampezzo (Italy)	A : Prof. J. J. Levallois, 19 rue Auber, Paris 9°.	A 112
• Jun — Int Coordinating Committee on the Properties of Steam — 2nd session.	Munich	A : American Society of Mechanical Engineers, 29 West 39th street. New York 18. .	A 113

JUILLET-DECEMBRE 1962 *JULY-DECEMBER*

• Summer — Pax Romana — 4th int congress of catholic jurists on law and social peace.	Essen (Germany)	A : 1 route du Jura. Fribourg. Switzerland.	A 114
• 5-12 Aug — Int Fertility Association — 4th world congress on fertility and sterility.	Rio de Janeiro	A : Dr. Jorge Ascenzo Cabello, Parque Meliton Porras 161, Miraflores. Lima, Peru.	A 115
• 11-13 Aug — Int Mathematical Union — 4th general assembly.	Stockholm	A : Prof. B. Eckmann, Ecole Polytechnique Fédérale, Zurich, Switzerland.	A 116
15-22 Aug — 12th Int Congress of Mathematicians.	Stockholm	A : Prof. O. Frostman, Mittag-Leffler Institutet, Djursholm, Sweden.	A 117
• 26 Aug - 1 Sept — Int Commission for uniform Methods of Sugar Analysis — Quadrennial session. P : 100-150.	Berlin	A : Prof. F. Schneider, Langer Kamp 5, Braunschweig, Germany. R : Sept 1963. The Commission, Dr. David Gross, c/o Tate and Lyle Research Laboratories, Keston, Kent, UK.	A 118
• 27 Aug — Int Federation of Information Processing Societies — 1st congress and 2nd int conference on numerical treatment of information.	Munich (Germany)	A : A. P. Speiser, IBM Research Laboratory, Zurichstrasse 108. Adliswil-Zurich, Switzerland.	A 119
• 27 Aug - 1 Sept — Permanent Int Committee of Linguists — 9th int congress, P : 1000.	Cambridge (Mass. USA)	A : Schofield Andrews Jr., 54 Dudley Hall, Cambridge 38, Mass. R : Sept 1963.	A 120

• 28 Aug - 7 Sept — Int Dairy Federation — 47th annual meetings and general assembly; 16th int dairy congress with exhibition (Ex). P : 2500.	Copenhagen	A : Kock Henriksen, Raadhuspladsen 3, Aarhus, Denmark. R : 47th assembly, 1963, Int Dairy Federation, 10 rue Ortelius, Brussels 4; 16th congress. 1953, Congress Office.	A 121
• 31 Aug - 8 Sept — Int Society for Horticultural Science — 16th congress.	Brussels	A : J. G. van Onsem, 233 Coupure Links Ghent.	A 122
• Aug — Int Union of Testing and Research Laboratories for Materials and Structures — Colloquium on use of computers in civil engineering.	Lisbon	A : Laboratorio Nacional de Engenharia Civil. Avenida do Brasil, Lisbon 5.	A 123
• Aug — World Organization for Early Childhood Education — 9th world assembly..	London	A : Miss Hazel F. Gabbard, 3133 Connecticut Ave NW, Washington 8 DC.	A 124
• 2-7 Sept — Int Committee of Catholic Nurses — 7th int congress. Theme : Technical progress and human personality.	Buenos Aires	A : 16 rue Tiphaine. Paris 15°.	A 125
22-28 Sept — 2nd Int Congress for Church Music.	Bern	A : Erich Schade. Sprünglistrasse 6, Bern.	A 126
24-28 Sept — Union of Int Associations/Int Association of Congress Palaces — 3rd congress of int congress organizers and technicians. Themes : Audio-visual techniques salons and exhibitions: post-congress operations. With exhibitions of audio-visual equipment and of congress palaces. P : 400.	Rome/EUR	A : Palais d'Egmont. Brussels 1. R : 1962. The Union.	A 127
• Sept — Int Association of Geodesy / Int Gravimetry Bureau — general assembly.	Paris	A : Prof. J. J. Levallois. 19 rue Auber. Paris 9°.	A 128
• Sept — Int Federation for Housing and Planning — 26th congress.	Paris	A : Alexanderstraat 2. The Hague.	A 129
• 7-13 Oct — Interamerican Society of Cardiology — 4th world congress.	Mexico City	A : Instituto Nacional de Cardiologia. 300 Avenida Cuauthemoc, Mexico, DF.	A 130
• Oct — int Association of State Lotteries — 4th int congress, P : 60.	Madrid	A : Dirección General de Tributos Especiales, Ministerio de Hacienda, Alcalá 3, Madrid. R : After the congress. Dr. R. Merz, Inter-kantonale Landeslotterie. Nüscherstr. 45, Zurich.	A 131
• Autumn — Worlds Woman's Christian Temperance Union world convention on alcoholism. P : 600.	Delhi	A : Mrs. S. M. Sagar, Methodist Church, Mathura Cantonment, UP, India. R : Feb 1963, Mrs. W. S. Watson. 3259 West 15th Avenue, Vancouver 8, Canada.	A 132
• Autumn — 6th Int Conference on Properties of Steam.	USA	A : American Society of Mechanical Engineers. 29 West 39th Street. New York 18.	A 133
• 20-30 Nov — Inter-Parliamentary Union — 51st interparliamentary conference.	Buenos Aires	A : 6 rue Constantin. Geneva.	A 134
Nov — World Medical Association — 16th general assembly.	New Delhi	A : Dr. H. Lord. 10 Columbus Circle. New York 19, NY.	A 135
• 3-7 - 19th Int Congress of Ophthalmology, with 4 symposia. P : 2000.	New Delhi	A : Dr. Y. K. C. Pandit, Bombay Mutual Building, Sir P. M. Road. Bombay 1. R : 1933, Dr. Pandit.	A 136

MOIS INDETERMINE 1962 MONTH NOT FIXED

		INDEX	
• — Int Commission for the History of Representative and Parliamentary institutions — Conference.	Brussels	A : Prof. H. Koenigsberger. 1c Howit Road, London, NW3.	A 137
• — Lutheran World Federation — Latin American Lutheran communications conference.	Caracas	A : 17 route de Malagnou. Geneva.	A 138
• — Pax Romana — ICMICA/MIEC — World congress on social responsibility of university.	Latin America	A : 1 route du Jura, Fribourg, Switzerland.	A 139
• — Inter-American Children's Institute — Inter-American seminar on the rehabilitation of crippled children.	Mexico City	A : Avenida 8 de Octubre. 2882. Montevideo. Uruguay.	A KO
• — Int Association of Geodesy /Int Gravimetry Bureau — Symposium on results of artificial satellite observations.	Washington	A : American Geophysical Union. Washington DC.	A 141
1963			
Apr — Int Association of Geodesy — Meeting of Commission on European Triangulations.	Stockholm	A : Prof. J.J. Levallois. 19 rue Auber. Paris 9 ^e .	A 142
• 2-12 Sept — 20th Int Conference of the Red Cross, with general exhibition devoted to centenary of the Red Cross (Ex). P : 500.	Geneva	A : CICR, 7 av de la Paix, Geneva. R. : 1964, Geneva, The Conference.	A 143
• 9-18 Sept — Int Union of Crystallography — 6th general assembly, congress and symposia.	Rome	A : Prof. E. Onorato, Istituto di Mineralogia. Università di Roma. Rome.	A 144
• 16 Sept — Int Committee of Scientific Management — 13th congress.	New York	A : Council for Int Progress of Management (USA) Inc.. 247 Park Avenue. New York 17.	A 145
• 30 Sept - 5 Oct — Int Union for Electroheat — 5th congress. Theme : Industrial uses of electroheat. P : 800-1000.	Wiesbaden (Germany)	A : Deutsches Komitee für Elektrowärme, Bockenheimer Ldstr. 109, Frankfurt/Main. R : 1964.	A 146
• 13-18 Oct — 3rd Int Congress of Plastic Surgery. P : 1250 - 1500.	Washington	A : Dr. Leslie H. Backus, 217 Linwood Avenue, Buffalo 9, New York, USA. R : Autumn 1953 or Spring 1934. Williams & Wilkins, Baltimore (Md, USA).	A 147
• 14-16 Oct — Systems and Procedures Association of America — Int meeting with exhibition (Ex). P: 1500.	Boston (USA)	A : D. E. Tisdale, 817 Penobscot Bldg. Detroit 26, Mich, USA.	A 148
• — Interamerican Children Institute — 12th pan-american congress.	Buenos Aires	A : Avenida 8 de Octubre 2882. Montevideo.	A 149
• — Int Union for Conservation of Nature and Natural Resources — 8th general assembly.	Kenya (prob)	A : G. Watterson, Morges. près Lausanne, Switzerland.	A 150
• — Permanent Committee and Int Association on Occupational Health — 14th int congress. P : 1500.	Madrid	A : Dr. Narcisco Perales y Herrero. Ministerio de Trabajo, Instituto Nacional de Prevision, Madrid.	A 151
— Pan American Railway Congress Association — 11th congress.	Mexico	A : Peru 277, Buenos Aires.	A 152

1964

- Jul - Aug — Int Geographical Union — 20th int geographical congress. London A : T. H. Elkins, Royal Geographical Society, Kensington Gore, London SW7. A 153
- 12-18 Sept — World Power Conference — 14th sectional meeting. P: 2000. Lausanne (Switzerland) A : E. H. Etienne, Comité National Suisse de la Conférence Mondiale de l'Energie, S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, 12 place de la Gare, Lausanne. R : 1965. Comité National Suisse. A 154

1965

- — Int Association of Lighthouse Authorities — 3rd conference; and 7th Int Conference on Lighthouses and other Aids to Navigation. Rome A : Int Association of Lighthouse Authorities, 43 av du Président Wilson, Paris 16^e. A 155

For the benefit of readers who base their own records on the annual Calendar we append the reference numbers allocated therein for altered meetings, with the corresponding reference numbers for the -modified entry in -this supplement shown immediately below them :		<i>Afin de faciliter le travail de ceux qui ont établi leur documentation sur la base du calendrier annuel, nous indiquons ci-dessous les informations qui ont subi des modifications, à la fois par leur numéro index dans le Calendrier annuel et celui correspondant dans ce quatrième supplément :</i>											
1961 Calendar .	43	75	136	144	167	180	195	206	222	230	232	253	263
Apr Supplement	A6	A 16	A9	A3	A5	A 33	A 108	A7	A4	A 13	A 14	A 19	A 22
1961 Calendar	272	276	282	328	357	364	373	384	397	401	412	414	420
Apr Supplement	A 17	A 20	A 141	A 25	A 28	A 31	A2	A 30	A 34	A 35	A 39	A 38	A 40
1961 Calendar	442	448	451	452	458	461	466	469	470	475	477	489	503
Apr Supplement	A 65	A 45	A 56	A 114	A 67	A 46	A51	A 44	A 48	A 50	A 53	A 58	A 61
1961 Calendar	509	531	533	536	538	554	557	579	580	594	610	620	628
Apr Supplement	A 63	A 57	A 68	A 70	A 71	A 73	A 78	A 82	A83	A 86	A 84	A 76	A 77
1961 Calendar	634	640	644	647	676	677	698	718	736	741	746	749	784
Apr Supplement	A 88	A 79	A 90	A 80	A 55	A 93	A 94	A 97	A 113	A 106	A 41	A 137	A 140
1961 Calendar	786	815	823	832	834	856	869	870	887	889	891	910	931
Apr Supplement	A 66	A	A 72	A 36	A 81	A	A 107	A 133	A 123	A 115	A 105	A 118	A 144
1961 Calendar	950	960	971	982	988	998	1000	1001	1016	1036	1037	1053	1058
Apr Supplement	A 116	A 121	A 119	A 120	A 59	A	A 131	A 130	A 136	A 125	A 134	A 89	A 138
1961 Calendar	1059	1084	1114	1121	1122	1161	1163	1172	1185	1255	1262	1274	1313
Apr Supplement	A 139	A 129	A 128	A 132	A 110	A 14	A 145	A 146	A 26	A 149	A 151	A 154	A 155

Please note that the following entries should be deleted from the " International Congress Calendar ", 1961 edition.
279 287 377 467 555 892 1165 1240
Les notices déjà publiées et dont le numéro de référence se trouve indiqué ci-dessus sont à supprimer.

Partial reproduction authorised, subject to mention of " International Associations ",
Palais d'Egmont, Brussels 1 as source.
Reproduction partielle autorisée. - Prière d'en mentionner la source: «Associations Internationales».
Palais d'Egmont. Bruxelles 1.

